FONDÉ LE 1ER JUIN 1860

Emballant
CARREFOUR RICHELIEU
Nouveau
Royaume du Père Noël
(450) 348-6169

LE CANADA FRANÇAIS

STEREO plus ÉLECTRONIQUE
MAISON ETHIER
Face à l'ancien collège militaire
126, Jacques-Cartier Nord, tél.: 346-1090
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

28
140e ANNÉE N° 28 • LE MERCREDI 15 DÉCEMBRE 1999 • HEBDO DU HAUT-RICHELIEU • 100 PAGES • www.canadafrancais.com
$1,19

Tout un party du millénaire!

L'une des grandes soirées du millénaire aura lieu au Pavillon Dextraze du Campus du Fort Saint-Jean, le 31 décembre, et sera diffusée sur les ondes de la station radiophonique CKAC. •

Page C-3



Honorée pour son acte de civisme

Louise Lavoie-Gagnon, de L'Acadie, vient d'être honorée par le lieutenant-gouverneur du Québec, Lise Thibault, pour avoir sauvé la vie d'un octogénaire dans un restaurant de Saint-Jean. • *Page A-4*



Le Devoir sera imprimé à St-Jean

À compter de la fin du mois de janvier, le quotidien Le Devoir sera imprimé à l'Imprimerie Quebecor St-Jean. Une dizaine d'emplois seront ainsi créés, principalement des emplois de pressiers. •

Page B-3



Fusion: les taxes baisseraient

à St-Luc, à Iberville et à St-Jean

Enfin les études!

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

La fusion entrainerait une baisse immédiate du compte de taxes résidentielles à Saint-Luc et à Iberville. À Saint-Jean-sur-Richelieu, en raison de coûts de transition, les taxes ne baisseraient qu'en 2001 après une hausse ponctuelle en 2000.

À L'Acadie, les contribuables essuieraient une légère augmentation de taxes avec la fusion tandis que ceux de Saint-Athanase devraient absorber une hausse majeure de leur compte de taxes.

L'étude de fusion menée par la firme Roche a été dévoilée hier (mardi) soir aux élus municipaux de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Saint-Luc, d'Iberville, de Saint-Athanase et de L'Acadie.

Selon cette étude d'opportunité, le compte de taxes résidentielles moyen, pour les secteurs desservis en égouts et aqueduc, baisserait de 13,9% à Iberville. La diminution serait de 11,2% dans les secteurs desservis.

À Saint-Luc, dans une ville regroupée, le compte de taxes résidentielles baisserait de 1,4% en 2000 et augmenterait de 0,3% dans les secteurs non desservis.

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le compte de taxes diminuerait en 2001 après une hausse évaluée à 6,2% en 2000. • ***Suite à la page A-13***



Les travaux d'aménagement ont débuté hier, mardi, sur le côté nord de l'hôpital, près de la rue McMillan.

La direction de l'Hôpital logera dans des roulottes

GILLES LÉVESQUE

Croyez-le ou non, mais des travaux sont en cours depuis hier, mardi, pour agrandir l'hôpital du Haut-Richelieu. On ne parle pas ici d'un étage de plus, mais plutôt de roulottes qui seront annexées à cet établissement de santé sur le côté nord, près de la rue McMillan.

On parle ici de deux grandes roulottes de 60 par 40 pieds qui accueilleront 35 employés, dont le directeur général de l'Hôpital, M. Bernard Fortin. Rassurez-vous, ces roulottes seront chauffées! •

Page A-8

Parcomètres: les tarifs doublent

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

L'administration Smereka réserve pour l'an prochain de bien mauvaises surprises aux automobilistes et aux travailleurs du Vieux-Saint-Jean, alors que la municipalité doublera les tarifs des parcomètres.

L'hôtel de ville songe même à éliminer les parkings gratuits au centre-ville en faisant l'acquisition de trois horodateurs électroniques, au coût total de 35 000 $. •

Page A-3



Le tarif passera de 25 cents à 50 cents l'heure.

...TTES RÉPARER
...NTENANT ET
...DANS UN AN!
Possibilité de paiement dans un an sans frais additionnel (facture minimale de 150$)
Vous avez des réparations à effectuer sur votre véhicule? Vous n'avez pas d'argent aujourd'hui?
...sous réserve de l'approbation du crédit. Détails sur place
RONDEAU
PONTIAC • BUICK • CADILLAC • GMC Ltée
180, rue Moreau, Saint-Luc
359-9990

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE À TOUS NOS CLIENTS ET AMIS!

Toute l'équipe de Dupont Ford vous souhaite un Joyeux Noël et une année 2000 remplie de bonheur. Que le nouveau millénaire soit pour vous l'occasion de réaliser ce qui vous tient à coeur.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et vous assurons que nous poursuivrons nos efforts afin de toujours vous offrir un service attentif et professionnel ainsi que des produits de qualité supérieure.

Dans le Haut-Richelieu,
sans hésitation.
Ford... c'est **Dupont**!



Dupont Ford

190, rue Moreau, Saint-Luc (450)359-FORD

MÉTÉO

Mercredi	Jeudi	Vendredi
Un peu de neige fondante. Accumulation totale de 5 cm.	Quelques averses de pluie se changeant en averses de neige fondante en après-midi.	Nuageux avec éclaircies.
Maximum: +2°C	Minimum: +1°C Maximum: +4°C	Minimum: -5°C Maximum: -2°C

ACTUALITÉ

CENTRE DE RÉNOVATION LANDRY
univolo
Granule de bois «COMFORT»
40 lb 2,99$
835, rue Saint-Jacques
(ancien local du Palais de la Rénovation)
Saint-Jean-sur-Richelieu
358-2555
048876-9x28-1

Saint-Jean double les tarifs des parcomètres

Stationnement payant partout au centre-ville?



MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Si elle épargne les contribuables par un gel des taxes foncières, l'administration Smereka réserve pour l'an prochain de bien mauvaises surprises aux automobilistes et aux travailleurs du Vieux-Saint-Jean.

L'adoption des prévisions budgétaires 2000 a permis d'apprendre lundi soir que Saint-Jean doublera le tarif des parcomètres.

Le tarif passera de 25 cents à 50 cents l'heure. Il en coûtera donc 25 cents la demi-heure plutôt que 25 cents l'heure pour se parquer au centre-ville.

La Ville prévoit que ses revenus de stationnement grimperont de 223% l'an prochain, passant de 34 057 $ cette année à quelque 110 000 $ aux prévisions 2000.

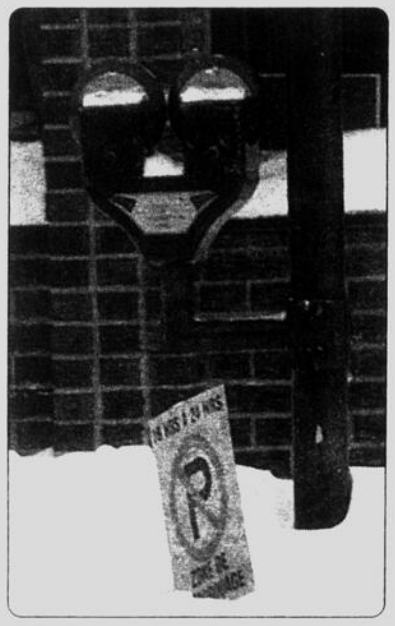
Ce ne sont pas seulement les parcomètres qui permettraient d'enrichir d'une façon aussi fulgurante les coffres municipaux.

450 $ PAR ANNÉE POUR TRAVAILLER AU CENTRE-VILLE?

En effet, l'hôtel de ville songe même à éliminer les parkings gratuits au centre-ville, comme ceux qu'on retrouve à côté du cinéma Capitol ou près de la marina du Club Nautique.

Dans sa liste d'immobilisations à même le budget, le conseil municipal prévoit faire l'acquisition de trois horodateurs électroniques, au coût total de 35 000 $.

Ces horodateurs, comme celui qu'on retrouve à l'arrière de la



Les tarifs des parcomètres doubleront l'an prochain au centre-ville, passant de 25 cents à 50 cents l'heure.

Maison des Arts et de la Culture (ancienne Place du Louvre), seraient installés dans les stationnements actuellement gratuits et principalement utilisés par les travailleurs du centre-ville.

Au tarif actuel (25 cents l'heure) appliqué pour le seul horodateur du centre-ville, ces travailleurs du Vieux-Saint-Jean risquent donc d'être poivrés de frais d'un minimum de deux dollars par jour, ce qui représenterait une facture d'au moins 450 $ par année par automobiliste.

Lundi soir, aucune précision n'a été fournie sur cette nouvelle philosophie par laquelle l'hôtel de ville considère que les parcomètres ne sont pas une façon de gérer le stationnement mais bien une taxe déguisée pour les automobilistes.

Minoritaire au conseil, le représentant du Vieux-Saint-Jean, Philippe Lasnier, qui a voté contre le budget, s'est demandé pourquoi l'on voulait ainsi instaurer une «taxe à l'achalandage» du centre-ville. ■

Lente agonie de Rues Principales?

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Tout indique que l'hôtel de ville préparerait une lente agonie à l'organisme Rues Principales qui, sans aucune garantie de subvention avant le 31 décembre, devra cesser ses activités puisque ses coffres seront vides.

Lundi soir, lors de l'adoption du budget, aucune annonce de subvention n'a été faite pour Rues Principales. Le maire Smereka et son conseiller Yves Denis ont indiqué que c'est en février que sera déterminée la distribution de l'enveloppe totale de 186 000 $ prévue pour les subventions aux organismes. M. Denis a cependant exprimé le voeu que ça soit fait avant la séance publique du 20 décembre.

Quant aux dirigeants de Rues Principales, nous a-t-on indiqué, ils se réuniront d'urgence cette semaine pour analyser la situation et réagir au climat d'incertitude entretenu par la Ville. ■

SOMMAIRE

CAHIER A · *Actualité*

ÉDUCATION
250 enseignants manifestent leur impatience
Page A-28

SPORTS
Les Chevaliers quittent la cave du classement
Page. A-40

703 personnes ont déjà fait appel à Nez Rouge
Page A-10

CAHIER B · *Économie*

INFORMATIQUE
LGP Consultants perce le marché avec Solusoft
Page B-1

INDUSTRIE
Nouvelle acquisition pour Boehme Filatex
Page B-1

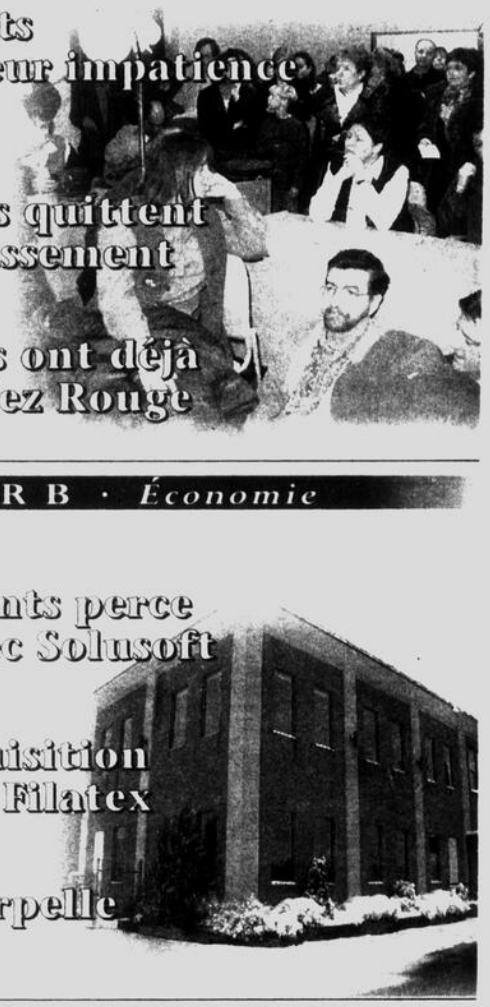
EMPLOI
Bachand interpelle Jane Stewart
Page B-3

CAHIER C · *Week-end*

SPECTACLE
Rire à en avoir le Nez rouge!
Page C-2

VIDÉO
Pauvre Elvis Gratton!
Page C-8

CINÉMA
La ligne verte: bon, mais exagéré
Page C-11





STEREO plus ÉLECTRONIQUE
JVC ZOOM 320X
CAMÉRA VIDÉO VHS-C
• Viseur couleur de 2,5 po à haute résolution
• Zoom numérique 320X, lampe automatique incorporée
• Stabilisateur d'image numérique
Lampe incorporée
699,84$ OU 29,16$/mois
Sans intérêt
JVC MINI-CHAÎNE AUDIO
• Puissance de sortie totale de 240 watts
• Changeur CD 3 disques à triple tiroir
• Platine à cassette double à auto-inversion
• Haut-parleurs de type «Bas Reflex» à 4 voies
240 WATTS
3 CD
399,84$ OU 16,66$/mois
Sans intérêt
Face au Campus Fort St-Jean (ancien collège militaire)
047494-9x28-1
MAISON ETHIER
126, rue Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
346-1090 / 1-800-363-1090

Une résidente de L'Acadie sauve la vie d'un octogénaire dans un restaurant

Son acte de civisme lui vaut un hommage spécial

ISABELLE SIMARD

Le 6 décembre 1998, Louise Lavoie-Gagnon, une résidente de L'Acadie, a sauvé la vie d'un octogénaire dans un restaurant de Saint-Jean-sur-Richelieu en appliquant ses techniques de réanimation cardiorespiratoire. Un an plus tard, son acte de civisme lui a valu un hommage spécial.

Mme Gagnon a été honorée par le lieutenant-gouverneur du Québec Lise Thibault à l'occasion de la cérémonie annuelle de remise de certificats d'actes de civisme le 1er novembre dernier.

Nous ne pouvions passer sous silence cette histoire que nous jugions peu banale. Lorsque nous avons rejoint Mme Gagnon à son domicile, cette dernière a hésité avant de nous raconter les détails de l'événement, considérant n'avoir fait que son devoir.



Louise Lavoie-Gagnon reçoit son certificat d'acte de civisme des mains du lieutenant-gouverneur du Québec, Mme Lise Thibault.

«Croyez-moi, je n'ai rien fait d'extraordinaire. À part moi, personne dans le restaurant ne semblait détenir sa formation en RCR. Je n'avais pas le choix d'intervenir», admet-elle.

Le 6 décembre 1998, Louise Lavoie-Gagnon et son conjoint étaient attablés dans un restaurant de Saint-Jean lorsque leur voisin de table s'est étouffé avec de la salade de chou.

«La conjointe du vieil homme tentait de lui venir en aide, mais elle n'y arrivait pas. Je l'ai observée durant un moment et j'ai décidé de m'approcher du couple. J'ai pratiqué les manoeuvres de désobstruction des voies respiratoires et l'intervention a réussi», raconte-t-elle.

Pendant que Mme Gagnon appliquait à la lettre ses techniques de RCR, quelques clients assistaient à la scène, sans bouger.

«Dans ce genre de situation, on dirait que plus personne ne sait quoi faire. À force de suivre des cours, j'ai appris à réagir et à ne pas avoir peur d'intervenir», reprend-elle.

À l'arrivée des techniciens ambulanciers, l'homme de 85 ans avait repris son souffle. «Il m'a remerciée en me disant que je venais de le ressusciter», ajoute-t-elle, en riant.

«Après l'intervention, j'ai expliqué à sa conjointe comment appliquer les pressions abdominales. Elle a pratiqué sa technique sur moi et je vous jure qu'elle la maîtrise bien maintenant», poursuit-elle, en s'esclaffant de plus belle.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que Mme Gagnon n'oubliera pas de si tôt cet incident qui lui a valu un hommage spécial.

«Quelque temps plus tard, je suis allée dans un restaurant avec des membres de l'AFEAS et un autre homme s'est étouffé avec un morceau de persil. Il s'agissait là encore d'une personne âgée. Sa femme lui donnait de grandes claques dans le dos. Je suis allée la voir pour lui dire de ne pas faire cela. Finalement, tout est rentré dans l'ordre sans que nous ayons à faire les pressions abdominales», dit-elle.

L'agricultrice de 54 ans juge important de bien maîtriser les techniques de RCR. «À tous les trois ans, nous revoyons la formation. Mon mari et moi sommes propriétaires d'une ferme et nous pensons qu'il est primordial de connaître les techniques de RCR. À tout moment, quelqu'un peut se blesser et il faut savoir réagir», précise-t- elle, en y allant d'un dernier conseil.

«J'aimerais dire aux gens qui se réuniront en famille ou entre amis durant les fêtes de ne pas laisser traîner des plats sans surveillance lorsque des enfants y ont accès. Je prends l'exemple des *peanuts*. Ils peuvent facilement s'étouffer avec cela.» ■

Canadian Tire: entente verbale sur la levée de la servitude de non-accès

Paquin mécontent de l'annonce de Smereka

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Saint-Jean et Transports Québec en sont arrivés à une entente verbale sur la levée de la servitude de non-accès au boulevard du Séminaire, à la hauteur de la rue Berthier, a annoncé vendredi le maire Myroslaw Smereka.

«La lettre de l'accord s'en vient. La décision nous a été communiquée par Mme Isabelle Fecteau du cabinet du ministre Chevrette», précise le maire.

Pendant qu'on se réjouissait à la Ville, le député de Saint-Jean, Roger Paquin, déclarait que cette annonce est «prématurée». Le député dit ne pas comprendre le procédé de diffusion employé par le maire de Saint-Jean.

«Je trouve ça très malencontreux. Le geste du maire est l'équivalent d'exercer une pression indue sur les partenaires alors que les discussions sur la levée de la servitude ne sont pas finalisées et qu'il reste encore des ficelles à attacher», a-t-il dit.

M. Paquin ajoute que le cabinet du ministre des Transports. Guy Chevrette, n'a pas du tout apprécié cette annonce où l'on cherche à mettre le ministère devant un fait accompli durant une étape de discussions. «Ce n'est pas correct», insiste le député.

M. Paquin préfère par ailleurs s'abstenir de tout commentaire sur les détails de la levée de la servitude tant qu'aucune entente n'aura été officiellement ratifiée.

De passage à Saint-Jean le 19 novembre dernier, le ministre des Transports avait rencontré, en compagnie du député, le maire Smereka et son directeur général, Roger Theriault, pour discuter des conditions de levée de la servitude de non-accès.

Au sortir de cette rencontre, le ministre avait déclaré au *Canada Français* qu'il était disposé à lever rapidement la servitude de non-accès au boulevard du Séminaire, tout juste au nord du pont Marchand.

L'un des obstacles était l'évaluation de la servitude de non-accès, d'abord établie à 874 000 $. Les autorités municipales avaient démontré au ministre que cette évaluation était de beaucoup supérieure aux montants négociés lors des levées de servitude pour l'implantation du «Maxi & Cie» à Saint-Luc et de «Super C» à Saint-Constant. Le prix de la servitude a été ramené à 220 000 $.

Le terrain, sur lequel Canadian Tire a déposé une offre d'achat en vue d'un investissement de plus de 10 millions de dollars, avait auparavant été convoité par la firme Sobeys.

Rappelons que deux citoyens de Saint-Jean-sur-Richelieu, MM. François Héroux et Robert Harrison, ont déposé en Cour supérieure une requête en cassation du règlement de zonage no 2816 qui autorisait l'implantation d'une grande surface commerciale sur ce terrain. Cette cause devait être entendue lundi dernier mais les avocats des parties ont demandé son report. Selon les rumeurs, il est possible que cette requête puisse être retirée si le projet Canadian Tire se confirmait officiellement et que celui de Sobeys soit par le fait même écarté de façon définitive.

Dans son communiqué de presse émis vendredi dernier, le maire Smereka ne fait pas de distinction entre les deux projets Canadian Tire et Sobeys.

Le maire déclare qu'il voit dans la levée de la servitude de non-accès «l'aboutissement d'une saga de trois ans, durant laquelle de nombreux opposants ont fait obstacle au projet de développement commercial de Saint-Jean-sur-Richelieu».

Il ajoute que «c'est une victoire pour la population de Saint-Jean-sur- Richelieu. De nombreux emplois seront créés dans une zone où résident des citoyens et citoyennes en besoin de travail. Un projet de près de 10 millions pourrait voir le jour d'ici quelques mois, permettant à la Ville de récolter des revenus supplémentaires estimés entre 150 000 $ et 200 000 $, dès 2001.»

Le communiqué du maire signale que la compagnie *Canadian Tire* a déposé un plan d'implantation que la Ville étudie pour respecter les engagements de 1997 en ce qui concerne le voisinage du site, soit l'aménagement d'un parc, d'une piste cyclable, d'une allée piétonnière et l'assurance d'interdire la livraison par gros camions sur la rue LeSieur.

Il y aurait deux accès au terrain de Canadian Tire, soit l'accès principal par la rue Berthier par le boulevard du Séminaire et un autre accès par la rue LeSieur par la rue Champlain.

La Ville devra réaliser des travaux d'infrastructures de quelque 375 000 $ pour le prolongement de la rue Berthier et l'installation de feux de circulation à l'intersection de Berthier et Séminaire. Le coût de l'installation des feux de circulation, de quelque 120 000 $, viendrait réduire la facture de la Ville pour la levée de la servitude de non-accès. ■

Président éditeur Robert Paradis — *Vice présidente* Maryse Racicot-Gagnon

Le Canada Français ☎ (450) 347-0323 — 84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6X3 · *Télécopieur: (450) 347-4539* — Les Petites annonces ☎ (450) 347-8555

Directeur général Renel Bouchard
Rédacteur en Chef Gilles Lévesque
Directeur de l'information Marc-O. Trépanier
Journalistes Michel Phaneuf, Gilles Bérubé, Louise Bédard
Secrétaire Louise-Any Dubois
Caricaturiste Eric Bissonnette
Photographes Jacques Paul, Remy Boily
PUBLICITÉ Publicité nationale Hebdos Sélect
Secrétariat Gabrielle Agarla, *directrice*
Marjorie Langerin
Bernard Paradis *directeur*
Publicitaires Denis Jolin, André Corriveau, Sylvie Leblanc, Luc Moreau, Michel Turgeon, Denis Servis
Sylvain Legault, Manon Lavigne, Nancy Leclerc, Francis Benoit, Natacha Gaudet, Sylvie Wuyts, François Trépanier
Télémarketing Céline Veilleux
Annonces classées Danielle Robidoux, Diane Boyer, Francine Dubé
Contrôleur Roger Trahan
Comptabilité Suzette Vincent
Impression Imprimerie Québecor St-Jean
Préimpression Les Ateliers Graphiques du Haut-Richelieu inc.
Contremaître Rose Audette-Lemoode
Filmographie Quadro Couleur inc.
Contremaître Stéphane Gadbois
Distribution Les Messageries Saint-Jean inc.
Thomas Gagnon *directeur*
Encartage Poly-Encarts inc. Yves Bélanger

Membre des Hebdos Régionaux. Tirage certifié par ABC. Poste publication - convention: 103357. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.
Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon intégrale ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (C.S.N.)
L'exemplaire: $1.19
Au Canada abonnement 12 mois: $65.61
6 mois: $33.31, 12 sem.: $17.16. Pays étrangers, abonnement 12 mois: $325.00, 6 mois: $165.00 (*prix taxes incluses*)
2168347-9228-F

La loi sur le tabac entre en vigueur vendredi

ISABELLE SIMARD

Le 17 décembre marquera l'entrée en vigueur des nouvelles mesures concernant l'usage des produits du tabac au Québec. À compter de vendredi, il sera interdit de fumer dans les milieux de travail fermés et dans la plupart des lieux fermés où l'on accueille du public.

Les exploitants, regroupant les employeurs, les détaillants, les propriétaires ou les locataires d'un bureau ou d'un édifice, les gestionnaires d'un établissement ou d'un commerce, ont tous été informés des modalités d'application de la Loi sur le tabac.

Dans la majorité des cas, ces derniers peuvent aménager des espaces qui deviennent les seuls endroits où il est permis de fumer. Ils doivent toutefois indiquer par des affiches les endroits où il est interdit de fumer.

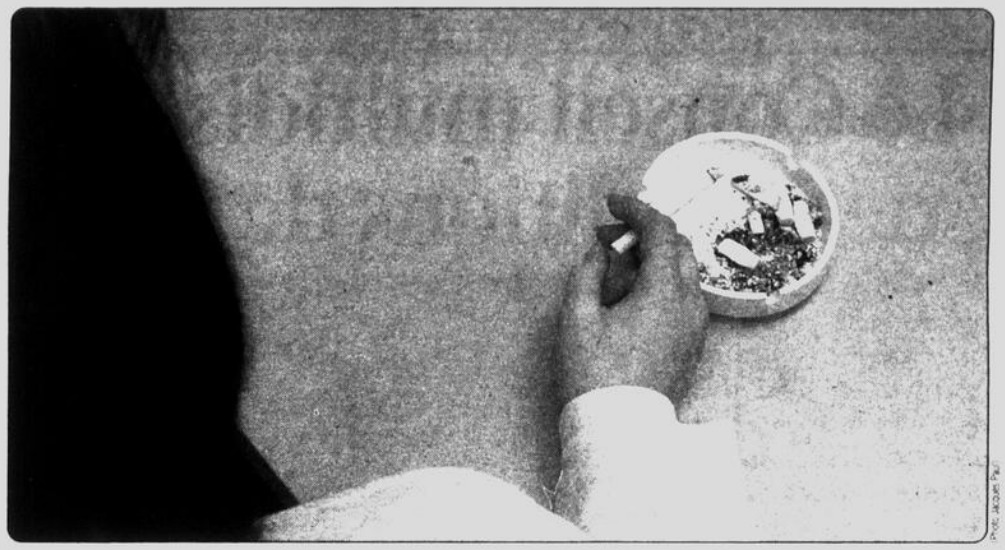
Cela dit, un grand nombre d'exploitants ont choisi d'interdire systématiquement l'usage du tabac dans leur établissement.

10 000 VICTIMES

Dans son ensemble, la loi a pour but de contrer un problème réel de santé publique, car le tabagisme affecte un tiers de la population et fait environ 10 000 victimes par année au Québec.

L'application de la loi sur le tabac repose sur deux objectifs: protéger la santé de la population contre les effets néfastes de la fumée de tabac dans l'air ambiant et favoriser la prévention du tabagisme.

Afin de réaliser en souplesse l'implantation de la loi dans leurs établissements, le ministère de la Santé et des Services sociaux propose aux exploitants une démarche axée sur le changement de comportement, sur le réaménagement de l'environnement et sur des modifications administratives.



Dès vendredi, il sera interdit de fumer dans les milieux de travail fermés et dans la plupart des lieux fermés où l'on accueille du public.

Le ministère permettra une période d'adaptation et de transition d'une durée de six à douze mois. Cette période sera consacrée aux rappels, à l'accompagnement des exploitants, à la sensibilisation, à l'éducation et à l'application graduelle de la loi.

De façon générale, les lieux visés par la loi sur le tabac sont répartis en quatre catégories.

Il sera totalement interdit de fumer dans les lieux destinés aux personnes mineures, c'est-à-dire les centres de la petite enfance, les écoles primaires et secondaires, les maisons de jeunes et les lieux réservés à des activités communautaires ou de loisirs destinées aux jeunes. Aucune installation où il serait permis de fumer ne pourra être aménagée dans ces lieux.

Les lieux où il sera interdit de fumer, sauf dans un fumoir, regroupent notamment les milieux de travail des secteurs privé, public, parapublic, municipal, coopératif et communautaire, les hôpitaux, les CLSC, les cliniques médicales, les collèges, les universités, les commerces, les usines, les garages, les entrepôts, les épiceries, les lieux où sont pratiquées des activités culturelles, sportives, de loisirs ou des activités semblables, les véhicules de transport collectif et les abribus, les aires communes des immeubles de plus de 12 logements et tout autre lieu fermé où l'on accueille du public.

Les lieux où il sera interdit de fumer, sauf dans certains espaces ne pouvant dépasser 40% de la superficie totale sont les suivants: halls et lieux de circulation intérieurs des centres commerciaux, restaurants, brasseries et autres établissements commerciaux où des aliments sont consommés sur place.

Les salles de quilles, les salles de billard et autres salles de jeux, les gares d'autobus, les gares maritimes et ferroviaires, les aires d'attente, de repos et de services des lieux où sont présentés diverses activités, des congrès ou des colloques, les chambres et les aires communes des hôtels, des établissements touristiques, de certains établissements du réseau de la santé et des services sociaux qui offrent des services d'hébergement font également partie de cette catégorie.

Les lieux où il n'y aura aucune restriction de fumer (si l'exploitant l'autorise) sont les bars, les tavernes, les casinos d'État, les salles de bingo, les taxis et véhicules de travail.

À ce chapitre, précisons que l'exploitant d'un lieu visé ou non par la loi peut décider qu'il est totalement interdit de fumer dans ses établissements ou dans ses véhicules.

RESPECT DE LA LOI

L'exploitant devra s'assurer du respect de la loi dans son établissement. Il devra veiller à ce que personne ne fume dans un endroit où cela est interdit.

S'il juge utile que des mesures pénales appliquées par un inspecteur dûment autorisé s'ajoutent à ses mesures administratives, l'exploitant pourra en faire la demande au ministère à la condition de démontrer que l'utilisation de ses pouvoirs de gestion habituels sont insuffisants ou inefficaces pour assurer le respect de la loi dans son établissement.

Cependant, la nomination d'inspecteurs au sein d'une organisation sera exceptionnelle. ■

Des citoyens demandent le retour du STOP rue Champlain

Près du boulevard Saint-Luc

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Pour une deuxième fois cet automne, un citoyen est intervenu à la séance du conseil municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu pour exiger que soit remis en place le STOP qui avait été remplacé par un «cédez le passage» à l'intersection du boulevard Saint-Luc et de la rue Champlain.

Les automobilistes habitant les immeubles à logements situés aux adresses civiques 1000 et 1004 rue Champlain soulignent que la disparition du panneau d'arrêt a rendu dangereux l'accès à la rue Champlain.

Depuis que le STOP a été remplacé par un panneau de cédez-le-passage, ces automobilistes doivent maintenant surveiller le trafic en provenance de trois directions. De plus, a fait valoir le citoyen, les résidents du secteur, comptant plusieurs personnes âgées, craignent que la situation devienne encore plus périlleuse cet hiver.

La conseillère de Normandie Est, Michelle Power, a transmis la demande de ses concitoyens au président du Comité de signalisation, Germain Poissant.

Ce dernier s'est dit favorable au retour du STOP, mais son opinion n'est pas partagée par le Comité de signalisation qui veut maintenir le «cédez-le-passage».

Le problème est maintenant devenu une question de choix politique et il appartiendra aux membres du conseil municipal de trancher la question et, comme cela a été fait dans le cas du STOP à l'intersection de Georges-Phaneuf et Séminaire, de renverser la décision du Comité de signalisation. ■



Les résidents des immeubles situées aux 1000 et 1004 rue Champlain réclament le retour d'un panneau d'arrêt à l'intersection du boulevard Saint-Luc.

GRÉGOIRE DODGE CHRYSLER
Nous payons la TPS pour vous + un rabais de 500$
* Photo et prix à titre indicatif. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails.
L'offre se termine le 1er janvier
606, rue Champlain, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-6835 (514) 877-4950

L'HÔPITAL EN CRISE

Le Conseil multidisciplinaire dénonce à son tour des conditions de travail devenues très difficiles

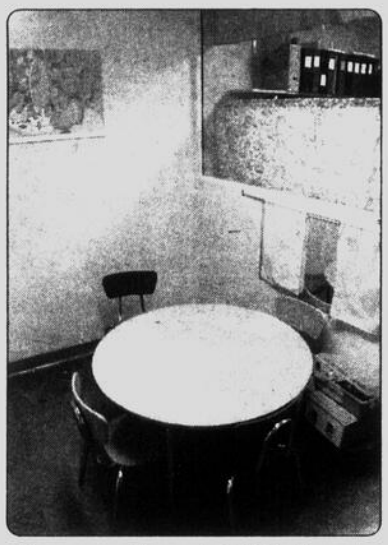


GILLES LÉVESQUE

Cette semaine, c'est au tour des 240 professionnels formant le Conseil multidisciplinaire de l'hôpital du Haut-Richelieu de prendre la parole pour dénoncer haut et fort leurs conditions de travail devenues difficiles. Et c'est à nouveau par l'entremise d'une visite guidée qu'ils nous en ont fait la démonstration de façon éloquente. Dans divers services, on se serait cru dans un pays de l'Est, tant l'équipement est désuet et les lieux physiques exigus.

Allons-y dans un premier temps avec les présentations. Actif depuis 1995, le Conseil multidisciplinaire de l'hôpital du Haut-Richelieu regroupe 240 professionnels détenant un diplôme collégial ou universitaire, à l'exception des médecins, des dentistes, des pharmaciens, des infirmières et des infirmières auxiliaires.

La visite guidée et les échanges qui ont suivi ont été faits en compagnie de Martine Côté, ergothérapeute, Brigitte Deslippe, technicienne en laboratoire médicale, Carmen Phénix, orthophoniste, Lyse Benoit, physiothérapeute et Mario Bourassa, service social.



Vous voyez ici, en totalité, l'espace réservé aux entrevues au service d'orthophonie.

Premier arrêt: le bureau de Carmen Phénix, si on peut appeler ça un bureau! Faut le voir pour le croire. L'espace y est si restreint et les conditions de travail si limitées qu'on se demande comment cette orthophoniste s'y prend pour y rencontrer ses jeunes patients. Disons-le sèchement: ça n'a carrément pas d'allure. Elle le sait, tout le monde le sait, mais personne n'agit.

«Honnêtement, je ne sais pas combien de documents nous avons faits jusqu'à maintenant pour améliorer nos conditions de travail. On se fait dire que notre bonne performance est appréciée, mais qu'on n'aura rien. Je m'excuse, mais je commence à être tannée de refaire des documents en sachant que j'aurai toujours la même réponse. Que voulez-vous, les besoins sont si grands à l'hôpital du Haut-Richelieu que le service d'orthophonie vient loin dans la liste des priorités», commente Mme Phénix.

Second arrêt: le Service des laboratoires, où travaillent 62 personnes. On s'y pile sur les pieds. Quatorze d'entre eux se partagent un bureau de travail aménagé dans un petit local, d'autres, moins chanceux, rédigent leurs rapports dans les corridors! Oui, dans les corridors.

L'espace est si limitée et les conditions de travail devenues si pénibles à la suite des compressions, des départs précipités à la retraite et du non renouvellement des équipements (certains microscopes datent de 1972), que l'épuisement gagne de plus en plus d'employés en plus d'affecter leur moral et, par ricochet, leurs comportements.

«L'épuisement est tellement répandu qu'il se voit à tous les jours de différentes façons chez le personnel au travail, souligne Mario Bourassa. Certains sont maussades, pleurent ou tiennent des propos blessants. On parlait de cas isolés il y a quatre ans, mais ces situations sont devenues de plus en plus fréquentes entre les membres du personnel, même entre ceux qui ont toujours été heureux de travailler ensemble. Des patients pourraient vous dire qu'ils ressentent ce malaise chez le personnel. Certains vous diront même avoir été victimes de ce malaise. Le personnel subit la détresse de certains patients.»



Quatorze professionnels occupent ce petit bureau au service des laboratoires.

Et la visite se poursuit avec un arrêt au service de physiothérapie. Là, c'est vrai qu'on s'y pile sur les pieds! On se croirait revenu vingt ans en arrière. L'équipement est vétuste et l'espace très très limité, ce qui n'empêche pas le personnel en place, tout comme les autres services d'ailleurs, d'y donner malgré tout des services de qualité.

Pour leur réhabilitation, certains patients, en jaquette, doivent s'adonner à des exercices dans les corridors, en montant de fausses marches sur une pièce d'équipement conçue à cet effet. Dans l'un des bureaux des employés, il y a plus d'équipements entassés que de classeurs. L'Hôpital est devenu trop petit. C'est d'ailleurs pourquoi on songe très sérieusement à y aménager des roulottes à l'extérieur, mais ça, nous ne sommes pas supposés vous en parler pour l'instant.

Et c'est comme ça, durant près de 45 minutes, avec des scènes qui se passaient de commentaires, que nous avons visité quelques-uns des lieux de travail des professionnels du Conseil multidisciplinaire.

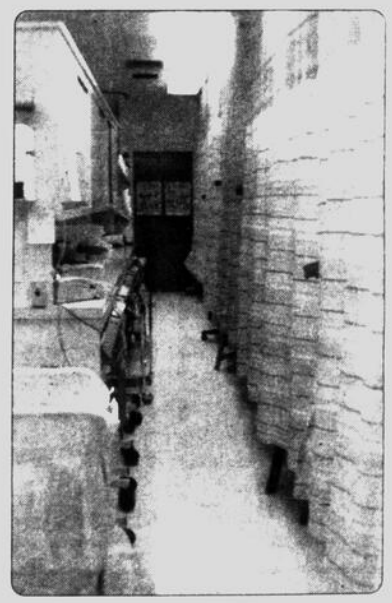
«Nous aurions bien aimé que nos confrères vous fassent visiter leurs services, mais vous comprendrez que la visite aurait été très longue. Dans l'ensemble, vous y auriez vu la même chose. Nous fonctionnons avec des budgets très limités et l'équipement n'a pas été remplacé depuis de nombreuses années. Croyez-moi, ce n'est pas facile de travailler dans de telles conditions. Nous ne sommes pas épuisés pour rien», conclut M. Bourassa sous le regard approbateur de ses consoeurs. ■



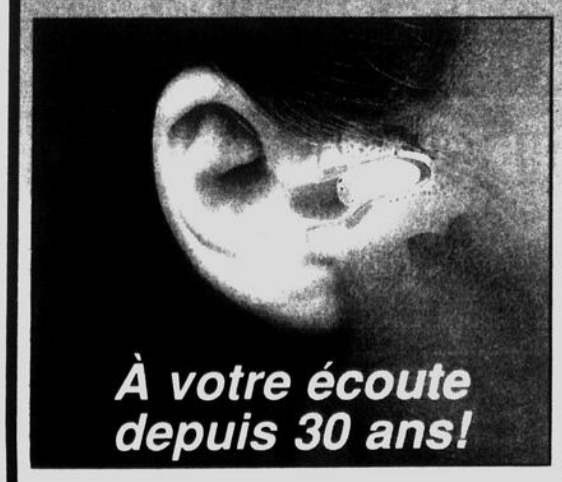
Faute d'espace, cette employée travaille dans le corridor.



Les patients qui ont recours à cette pièce d'équipement doivent s'adonner à cet exercice dans le corridor.



Voilà à quoi ressemble l'allée centrale du service de psysiothérapie.



L'AIDE AUDITIVE

UNE PROTHÈSE AUDITIVE
SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE
Selon les règles de la Régie d'assurance-maladie du Québec
Le modèle illustré n'est pas couvert par la R.A.M.Q.

Des milliers de malentendants ont retrouvé leurs activités grâce à l'aide auditive.
Elle est si petite et se glisse confortablement dans l'oreille.

Laflamme & Associés
Audioprothésistes
Ordre des audioprothésistes du Québec
900, boul. du Séminaire Nord, bureau 140
(près de l'hôpital du Haut-Richelieu)
Saint-Jean-sur-Richelieu
(450) 349-1260 1 800 422-6181
320, boul. Leclerc O.
Bureau 8
Granby
(450) 378-7337
(sur rendez-vous seulement)
• Montréal
• Longueuil
• Beloeil
(514) 849-4500
054251-9628-1

L'HÔPITAL EN CRISE

REPORTAGE

«On priorise dans la priorisation des priorités»

-Lyse Benoit

GILLES LÉVESQUE

«Après les premières compressions survenues en 1994, on a commencé à prioriser. Par la suite, on a commencé à prioriser dans les priorités. Maintenant, on priorise dans la priorisation des priorités. Voilà ce qui vous donne une bonne idée où nous en sommes rendus à l'hôpital du Haut-Richelieu.»

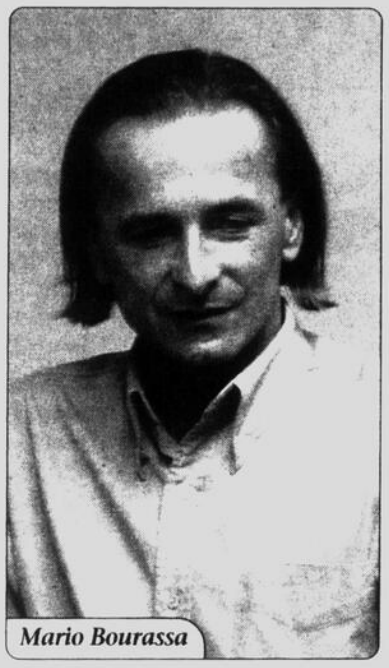
Tout en y allant de ce commentaire, Lyse Benoit, physiothérapeute, précise que dans un tel contexte, «la conscience professionnelle en prend pour son rhume».

Or, de l'avis de Mario Bourassa, du service social, c'est justement cette conscience professionnelle, de même que la cohésion et l'esprit d'équipe et les employés qui permettent à l'hôpital du Haut-Richelieu d'offrir des services de qualité. Mais pour combien de temps encore?

«Ce n'est d'ailleurs pas sans raison si nous vivons des problèmes de recrutement, souligne-t-il. Nos conditions de travail, tant sur le plan humain qu'au niveau des facilités et de l'équipement, posent de sérieux problèmes. On oriente du personnel, on le forme, puis il s'en va. Ce n'est vraiment pas interessant.»

«C'est très frustrant à vivre, confesse Brigitte Deslippe, technicienne en laboratoire médical. C'est difficile pour nous aujourd'hui de voir où nous en sommes rendus pour avoir voulu être trop performants. Nous nous sommes privés et on se retrouve dans une situation qui est bien pire qu'avant. On pensait sérieusement que tous les autres établissements en faisaient autant au Québec, mais on découvre aujourd'hui que ce n'était pas le cas. Ils ont entre autres investi dans de l'équipement même s'ils ont dû s'endetter pour le faire.»

Pour avoir l'occasion de visiter d'autres hôpitaux de la Rive-Sud, ces professionnels n'en reviennent pas des conditions dont profitent ces établissements. Ça les frustre et ça ajoute à l'écoeurement qui les gagne de plus en plus.


Mario Bourassa


Brigitte Deslippe


Carmen Phénix


Lyse Benoit.

«Il n'y a pas juste nous, les employés, note Brigitte Deslippe. Nous essayons aussi de nous mettre dans la peau des autres, dans la peau des patients qui doivent attendre de plus en plus longtemps pour se faire soigner. De patients qui n'ont plus beaucoup d'intimité lorsqu'on les soigne.»

«Il y a pire encore, note Carmen Phénix, orthophoniste. Le nombre de rencontres que l'on devrait accorder à nos patients a diminué de façon appréciable. Nos services sont très limités et les listes d'attente ne cessent de s'allonger.»

À juste titre, Martine Côté, ergothérapeute, fait remarquer que la situation est encore pire dans les deux centres d'hébergement affiliés à l'Hôpital, à savoir les centres Georges-Phaneuf et Gertrude-Lafrance. Les conditions de travail sont inhumaines et l'équipement appartient à une autre époque. Et il y a aussi ces employés qui n'ont pas été remplacés. Le bureau de l'ex-directrice, Mme Flore Barrière, est toujours inoccupé.

«Honnêtement, je vous dirais qu'on travail à risque. On donne parfois le minimum, tant on ne peut pas faire plus. On ne peut plus vérifier, on ne peut plus valider ce qu'on fait. Ça nous inquiète», conclut M. Bourassa. ■

RÉUNION D'INFORMATION JEUDI, À 14 HEURES

Le Comité de sauvetage vous lance une invitation

GILLES LÉVESQUE

Le Comité de sauvetage de l'Hôpital en péril invite tous les chefs de file de même que toutes les personnes impliquées dans la communauté à assister à une première rencontre d'information prévue pour demain, jeudi, à l'amphithéâtre de l'hôpital du Haut-Richelieu, à compter de 14 heures.

Le président de ce comité mis en place pour assurer le sauvetage de cet établissement de santé, M. Robert Blanchard, a déjà eu la confirmation d'une cinquantaine de personnes. Plusieurs autres projettent d'être au rendez-vous.


M. Robert Blanchard en discussion avec le Dr André Gamache.

«L'invitation ne s'adresse pas qu'aux chefs de file, mais bien à toux ceux qui peuvent faire quelque chose pour l'hôpital en raison du poste qu'ils occupent dans le milieu. Plus on sera nombreux, mieux ce sera pour faire avancer ce dossier», précise l'homme d'affaires de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Il est à noter que plusieurs médecins spécialistes prendront la parole au cours de la réunion pour dresser un portrait de la situation dans lequel se retrouve l'hôpital du Haut-Richelieu. ■

Nous sommes prêts pour le «bogue» de l'an 2000, et vous???

LE COMPLEXE OASIS SAINT-JEAN

MÉGA GÉNÉRATRICE, CHALEUR, CONFORT, NOURRITURE, SÉCURITÉ, ET ENCORE PLUS...

Nous avons fait l'hébergement pendant le verglas et nous serons encore là pour vous accommoder...

RÉSERVEZ VOTRE PLACE SANS TARDER!!

Places limitées

1050, rue Stéfoni, Saint-Jean-sur-Richelieu

349-5861

04225-9e28-1

L'HÔPITAL EN CRISE

REPORTAGE

Pas un étage de plus, mais des «roulottes» pour agrandir l'Hôpital

En route vers un déficit de 4 M$

GILLES LÉVESQUE

Croyez-le ou non, mais des travaux sont en cours depuis hier, mardi, pour agrandir l'hôpital du Haut-Richelieu. On ne parle pas ici d'un étage de plus, mais plutôt de «roulottes» qui seront annexées à cet établissement de santé. Deux grandes «roulottes» de 60 par 40 pieds qui accueilleront 35 employés, dont le directeur général de l'Hôpital, M. Bernard Fortin. Rassurez-vous, ces roulottes seront chauffées!

Celui qui a dit que le ridicule ne tue pas doit se retourner dans sa tombe aujourd'hui. Alors qu'il n'y a pas si longtemps encore, le conseil d'administration de l'Hôpital avait dû fermer un étage complet, le 6e, pour faire face à d'importantes compressions budgétaires, voilà que ce même conseil d'administration est contraint de louer des «roulottes» à un coût de 60 000 $ par année parce que l'Hôpital est devenu si petit qu'il menace d'exploser à la manière de la grenouille de la fable!

Une décision en ce sens a été prise le 2 décembre dernier, précise M. Fortin. Une décision fondée sur l'urgence de la situation. Non seulement l'Hôpital ne correspond plus au bassin de population qu'il dessert (plus de 150 000 personnes), mais il lui faut rapidement aménager de nouveaux lits de courte durée pour faire face aux mois extrêmement difficiles qui mettront l'urgence à dure épreuve à compter de janvier.

PAS LE CHOIX

«Comme vous le savez, il nous a fallu ouvrir une unité de 26 lits de soins de courte durée au 3e Sud pour faire face aux débordements répétés à l'urgence. Or, depuis septembre dernier, ces lits sont pratiquement toujours occupés alors qu'il s'agissait pourtant d'une mesure temporaire. Imaginez maintenant la situation que nous aurions à vivre de janvier à avril si nous ne prenions pas immédiatement de nouvelles mesures», explique le directeur général de l'Hôpital.

Et c'est ainsi qu'une unité de 35 à 40 lits de soins de courte durée va être aménagée au 6e sud pour faire face à la situation. Les employés qui travaillent présentement dans des chambres devant normalement recevoir des patients se retrouveront dans des «roulottes» à l'extérieur des murs de l'hôpital.



Les travaux pour l'aménagement des «roulottes» ont débuté hier, sur le côté nord de l'hôpital, près de la rue McMillan.

On parle entre autres de la direction des soins infirmiers, de l'infirmière du CLSC, de travailleurs sociaux et des employés affectés à la gestion des listes de rappel. Déménageront aussi les employés de la direction des services professionnels et de la direction générale. Ainsi, M. Fortin et les membres de son équipe vont se retrouver eux aussi dans une «roulotte» pour faire de la place aux malades.

L'aménagement de lits au 6e Sud implique la fermeture temporaire des lits du 3e Sud. Ces lits resteront toutefois en place pour faire face à de grands débordements. C'est donc près de 70 lits supplémentaires qui seront disponibles pour faire face à la tempête de début d'année, alors que l'influenza et les problèmes respiratoires frapperont durement.

«Nous allons avoir plus de lits, mais je ne vous cacherai pas que nous vivrons un sérieux problème du côté des infirmières. Nous sommes dans l'incapacité d'en recruter une de plus. Ça va être dramatique, croyez-moi. On pourrait avoir beaucoup plus de malades dans les lits que d'infirmières», commente M. Fortin.



Nous allons avoir plus de lits de soins de courte durée, mais je ne vous cacherai pas que nous vivrons un sérieux problème du côté des infirmières. Ça va être dramatique», commente M. Bernard Fortin.

Pour l'aménagement de ces lits additionnels de même que pour la location des «roulottes», l'Hôpital ne recevra aucun budget supplémentaire de la Régie régionale, ce qui exercera d'autres pressions sur son déficit anticipé pour l'année en cours, lequel grossit lui aussi à la manière de la grenouille de la fable de Jean de La Fontaine. «On s'enligne maintenant vers un déficit de 4 M$, ce qui ne tient pas compte des imprévus», précise le directeur général.

ROULOTTES

Pour ce qui est des fameuses «roulottes», les travaux ont débuté hier, mardi, sur le côté nord de l'hôpital, près de la rue McMillan. Ces travaux visent dans un premier temps à creuser le sol pour y enfouir de la pierre. L'installation des «roulottes» est prévue pour les premiers jours de janvier.

On parle en fait de deux modules préfabriqués de 60 par 40 pieds qui seront reliés à l'Hôpital par une passerelle. Elles resteront en place d'ici un agrandissement permanent, soit entre six et sept ans!

Tout semble indiquer que ces «roulottes» deviendront aussi populaires que les guirlandes de Noël accrochées aux gouttières des maisons puisqu'au moins deux autres établissements de santé ont pris la décision d'en louer. Il s'agit de l'hôpital Le Gardeur de Repentigny et de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Nous avons déjà eu une école préfabriquée à Saint-Jean (l'école Mgr Roy), nous aurons maintenant une partie d'hôpital préfabriquée. Serait-ce un signe d'un temps nouveau? ■

Pauline Marois annule sa rencontre avec l'Hôpital

GILLES LÉVESQUE

Depuis un mois déjà, il avait été entendu que la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, Mme Pauline Marois, rencontrerait la direction et certains médecins spécialistes de l'hôpital du Haut-Richelieu à ses bureaux de Montréal, le 13 décembre dernier, à 14 heures, pour discuter des énormes problèmes que rencontre cet établissement de santé.



La ministre Pauline Marois.

Or, vendredi dernier, l'attachée de presse de la ministre a dans un premier temps a demandé à la direction de l'Hôpital s'il était possible de devancer cette importante réunion de quelques heures, en avant-midi. Les principaux intéressés ont alors pris les dispositions nécessaires pour qu'il en soit ainsi, ce qui n'a pas été sans impliquer une multitude de téléphones et de modifications à l'horaire des représentants de l'Hôpital.

Plus tard, ces derniers recevaient un deuxième appel pour apprendre que la ministre avait finalement pris la décision de reporter cette rencontre à plus tard, fort possiblement d'ici Noël. Il en a résulté, vous vous en doutez bien, une grande déception.

Comme la ministre Pauline Marois devait assister, lundi, à un caucus de son parti pour élaborer une stratégie à adopter pour contrer le coup de force du gouvernement Chrétien en ce qui a trait à l'encadrement du prochain référendum, plusieurs, à l'intérieur des murs de l'Hôpital, ont conclu qu'à Québec, on accorde plus d'importance à un référendum hautement hypothétique qu'à la santé. ■

Là où l'escompte n'est pas obligatoire pour avoir le meilleur prix!



Jean-Guy Morin

Venez voir notre super collection pour Noël



Et avec tout achat de 25$ et plus, courez la chance de gagner votre achat

Le tirage aura lieu le 31 décembre 1999. Voir détails en magasin.

JOAILLIER J.-G MORIN HORLOGER

268, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu 347-6988

L'HÔPITAL EN CRISE

REPORTAGE

14 mois d'attente pour un rendez-vous en orthophonie

Dix mois en physiothérapie

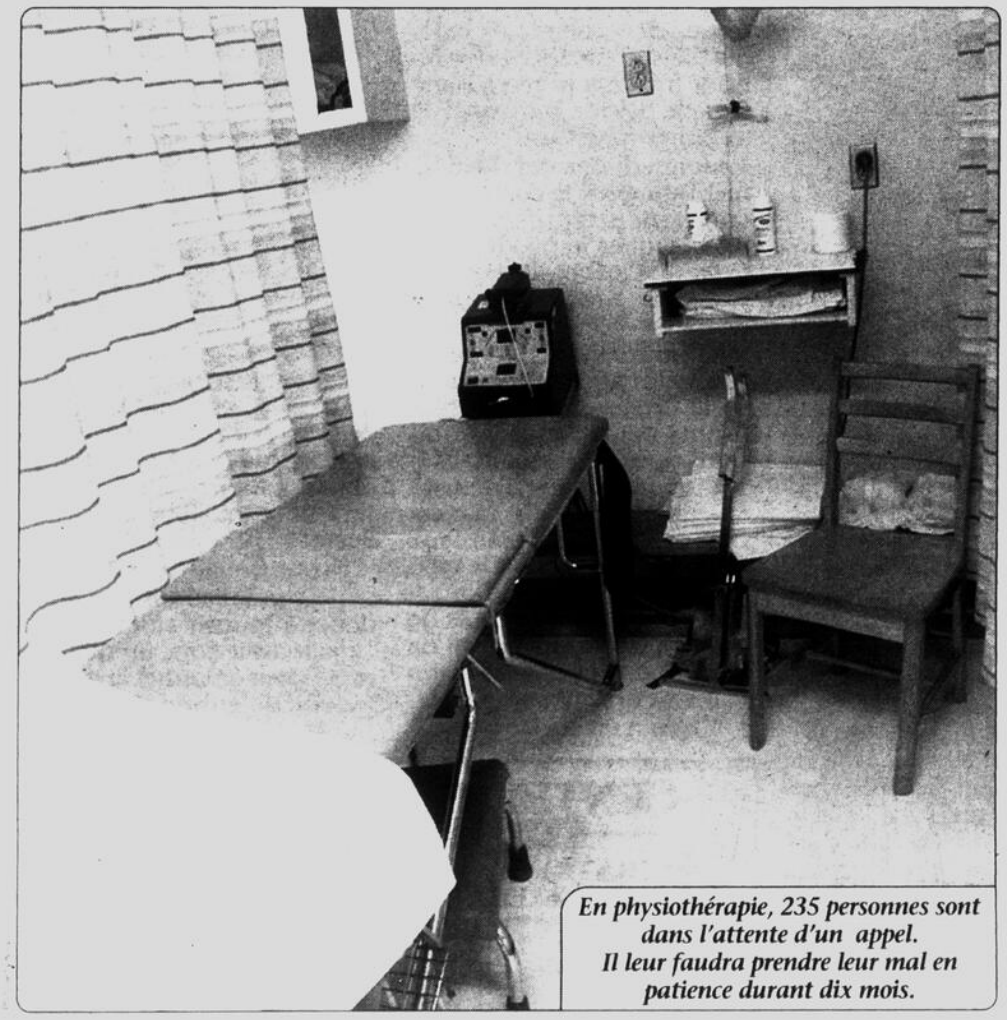
GILLES LÉVESQUE

Les porte-parole du Conseil multidisciplinaire de l'hôpital du Haut-Richelieu déplorent eux aussi l'allongement des listes d'attente dans la plupart des services de cet établissement de santé. Il en résulte du mécontentement, de la priorisation pas toujours facile à prioriser et bien des maux de tête pour les secrétaires qui ne savent plus trop quoi dire aux patients.

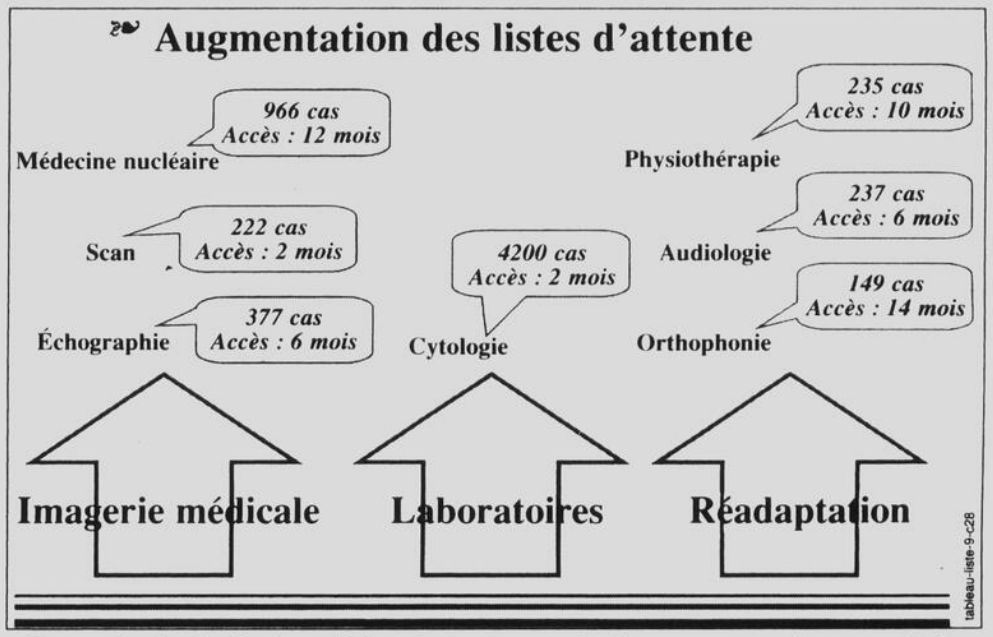
Pour un rendez-vous en orthophonie par exemple, il faut présentement prévoir une durée d'attente de 14 mois avant de pouvoir rencontrer un spécialiste s'il ne s'agit pas d'une urgence. Actuellement, 149 personnes attendent patiemment leur tour, certains plus difficilement que d'autres.

La situation n'est guère plus reluisante en physiothérapie, alors que 235 noms figurent sur la liste d'attente. Avant d'obtenir un rendez-vous, il faut compter une période de dix mois. C'est long!

En audiologie, l'attente n'est que de six mois! La semaine dernière 237 personnes attendaient leur tour avec beaucoup d'impatience.



En physiothérapie, 235 personnes sont dans l'attente d'un appel. Il leur faudra prendre leur mal en patience durant dix mois.



En cytologie (étude des cellules vivantes), l'embauche récente de techniciennes a permis de réduire de 5000 à 4200 le nombre de cas sur les listes, pour une période d'attente d'environ deux mois.

En médecine nucléaire, pour un rendez-vous jugé non urgent, il faut compter une année. Oui, 365 jours! Près d'un millier de personnes (966 pour être plus exact) vivent ce cauchemar. «Inhumain», disent les employés de l'Hôpital?

Pour un scan, le temps d'attente est d'environ deux mois et 222 personnes attendent leur tour. Enfin, 377 patients espèrent un appel pour passer une échographie. Avant que leurs téléphones ne sonnent, il s'écoulera au moins six mois. ■

Pensée de la semaine

Les faibles ont des problèmes,
les forts ont des solutions. *L. Pauwels*

Cette pensée hebdomadaire vous est présentée par
MAILLOUX ET ROCHON Courtiers d'assurance
331, boul. Saint-Luc, Saint-Luc
Tél.: (450) 359-0000
047493-9c28-c

Tout le mois de décembre
Voyez-y pour le millénaire
3 pour 1
1 À l'achat d'une paire de lunettes complète
2 recevez la deuxième paire sans frais
3 Une paires de verres de contact (souples, sphériques, claires, simple vision)
Promo 2000
20% DE RABAIS
SUR TOUTES LES MONTURES EN MAGASIN
(Applicable dans le 3 pour 1)
Le spécial 20% s'applique à Saint-Jean-sur-Richelieu seulement
NOUVELLE ADRESSE
F. FARHAT LUNETTERIE
1050 boul. du Séminaire Nord (voisin de Servideo) Saint-Jean-sur-Richelieu
348-8651

AUX CENTRALES DE SAINT-JEAN ET LACOLLE

703 personnes ont déjà fait appel à Nez rouge

GORETTE LINHARES

En l'espace de cinq journées, l'Opération Nez rouge du Haut-Richelieu a accompagné 703 personnes, c'est-à-dire 440 hommes et 263 femmes, dans le cadre de 457 transports dans les municipalités desservies par la centrale principale, à Saint-Jean-sur-Richelieu, et par la centrale secondaire, à Lacolle, la seconde en fonction sur le territoire de la MRC.

L'Opération a débuté ses accompagnements, mais la période des inscriptions des bénévoles se poursuivra au cours des prochains jours. Une invitation particulière est lancée pour la soirée du 31 décembre alors que des milliers de personnes arroseront généreusement le nouveau millénaire dans le Haut-Richelieu.

Lors de cette soirée, les bars seront ouverts jusqu'à 8 heures, au matin du 1er janvier. L'Opération Nez rouge du Haut-Richelieu ne pourra répondre aux appels après 6 heures et, après 4 heures, elle refusera les transports de 50 kilomètres et plus. La population est donc invitée à planifier son retour à la maison en toute sécurité.

À l'échelle du Québec, tous les bénévoles impliqués le 31 décembre risquent de remporter une Honda Civic 2000 ou un voyage en Suisse. Dans la MRC du Haut-Richelieu, les bénévoles sont susceptibles de gagner des prix à tous les soirs, rien de moins. Pour s'inscrire à Saint-Jean, on téléphone à Ninon Pelow au (450) 346-5450, et à Lacolle, à Pierre Lange au (450) 347-5932.

À Henryville, Iberville, L'Acadie, Mont-Saint-Grégoire, Saint-Alexandre, Saint-Athanase, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc, Saint-Sébastien, Saint-Valentin, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Saint-Brigide-d'Iberville et Saint-Jacques-le-Mineur, l'Opération poursuivra ses accompagnements jusqu'au 31 décembre (357-6011).

À Lacolle, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Noyan, Saint-Georges-de-Clarenceville, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Venise-en-Québec, Saint-Bernard-de-Lacolle, Napierville et Saint-Cyprien-de-Napierville, l'activité aura lieu les 16, 17, 18, 23, 24 décembre et du 28 au 31 décembre (246-0011). Au cours des soirées vacantes, la centrale de Saint-Jean-sur-Richelieu prendra le relais.

À titre d'information, l'Opération Nez rouge, qui chapeaute également une centrale à Chambly et à Bedford, a accompagné 1165 personnes, 691 hommes et 474 femmes, en 744 transports et ce, en cinq jours. ■



Photo : Rémy Boily

Il est encore temps de s'inscrire à titre de bénévole à l'Opération Nez rouge du Haut-Richelieu.

ACCIDENT AVEC BLESSÉS

Accusé d'avoir conduit avec les facultés affaiblies

André Santoine, 51 ans, de Saint-Rémi, subira son procès, sous des accusations d'avoir conduit avec les facultés affaiblies et avoir causé des blessures à trois personnes. La date du procès a été fixée aux 14 et 16 juin.

Selon la preuve présentée mercredi dernier, à l'enquête préliminaire tenue au palais de justice de Saint-Jean, l'accusé a été impliqué dans un accident survenu le 31 octobre 1997, sur la route 221 (chemin Rhéaume), à Saint-Michel-de-Napierville.

Olivier Laplante, 22 ans, venait de sortir de sa résidence et circulait en direction de Saint-Rémi quand s'est produit l'accident. Un voisin roulant en sens contraire a signalé, en actionnant son clignotant, son intention d'enfiler dans l'entrée de sa propriété. Le voisin s'apprêtait à entrer quand il a été frappé à l'arrière par le véhicule de l'accusé arrivant rapidement. Puis l'auto de l'accusé a frappé de plein fouet celui de Olivier Laplante.

Ce dernier a raconté qu'il avait subi une fracture de la jambe. Aujourd'hui il a une jambe plus courte que l'autre. Une blessure au thorax a obligé le remplacement de l'aorte du coeur par une aorte artificielle. Il a subi plusieurs opérations. Le jeune homme a été en convalescence durant un an et demi. Quant au voisin dont la jeep a été télescopée, un homme de 50 ans qui était déjà invalide, il a indiqué avoir eu trois vertèbres écrasées. Un diagnostic qui a été posé plusieurs mois après l'accident.

PRÉLÈVEMENT SANGUIN

C'est à 22h21 que la SQ a reçu l'appel d'un voisin qui a entendu l'impact de l'accident. Le premier policier, un agent de la Sûreté municipale de Saint-Rémi, est arrivé sur les lieux à 22h25. Il a senti l'odeur d'alcool dans l'haleine de l'accusé. Quant à l'agent Pelletier de la SQ chargé de l'enquête, il s'est amené à 22h35. Il a sommé l'accusé de passer un test de dépistage sur les lieux. Le policier prendra ensuite la décision de sommer l'accusé de fournir un échantillon de sang.

L'agent Pelletier a accompagné en ambulance, jusqu'à l'hôpital Anna-Laberge de Châteauguay, l'accusé qui avait une jambe cassée. C'est à 0h10, alors que l'accusé était couché sur une civière à l'hôpital, que le policier le sommait de fournir un échantillon de sang après qu'un médecin ait déclaré qu'il n'y avait pas de contre-indication pour la santé de l'accusé. Le certificat de l'analyse a été déposé en preuve par la poursuite.

L'avocat de la défense a posé maintes questions sur l'heure de l'accident, de l'arrivée des policiers sur les lieux et du moment du prélèvement sanguin. Le policier Pelletier a dit s'être fié à l'heure affichée à sa montre. Il a noté avoir été averti de l'accident à 22h19, dans les instants qui ont suivi la collision. En se référant à la carte d'appel complétée par le préposé aux télécommunications de la SQ, c'est à 22h21 que la demande d'intervention policière a été faite. L'heure indiquée par le système informatique de la SQ est ajustée sur celle émise par Ottawa, une fois la semaine.

Les dispositions de la loi en vigueur il y a deux ans prescrivaient que l'échantillon d'haleine ou de sang devait être prélevé dans les deux heures suivant le moment où l'accusé avait conduit un véhicule. La loi a été modifiée et l'échantillon peut être pris maintenant dans un délai de trois heures. ■

SOUPÇONNÉ DE FRAUDE ET RECEL

Berger reste détenu

LOUISE BÉDARD

Mario Berger, un individu de 45 ans de Saint-Jean, restera détenu jusqu'à la tenue de son procès. Soupçonné de fraude et de recel, il sera ramené devant le tribunal, le 24 janvier prochain.

Mercredi dernier, Me Daniel Dupuis de la couronne a convaincu rapidement le juge Jacques Rancourt de la Cour du Québec de garder le prévenu, derrière les barreaux.

La poursuite a déposé en preuve le lourd casier judiciaire de Berger qui compte pas moins de 455 condamnations dont 127 pour fraude, 107 pour utilisation de faux documents, 92 pour fabrication de faux et 70 pour faux prétexte. Berger a déjà reçu aussi des sentences pour 9 bris de conditions, 7 bris de probation, 8 suppositions de personne, 3 libertés illégales et même un vol qualifié.

Berger a été arrêté le 3 décembre dernier. Dans un appartement de la rue Principale, à Saint-Blaise, les policiers du poste de la MRC du Haut-Richelieu de la SQ ont saisi 750 blancs de chèque volés à 5 compagnies différentes entre 1998 et 1999. La SQ a trouvé aussi du matériel servant à produire des chèques ainsi que 11 pièces d'identité volées ou perdues.

Jusqu'à ce jour, 29 de ces chèques frauduleux auraient été mis en circulation pour un montant approximatif de 15 000 $, indique la SQ.

Des enquêteurs de l'escouade des crimes économiques de la SQ ont pris la relève des policiers du poste de la MRC du Haut-Richelieu. Ils poursuivent l'enquête sur le cas de Berger.

Par ailleurs la défense n'avait pas d'adresse de résidence à fournir au tribunal. Le juge avait donc un double motif pour ordonner le maintien en détention du prévenu. ■

CENTRE DE MÉDIATION
VALLÉE DU RICHELIEU
MÉDIATION COMMERCIALE
• Litiges monétaires
• Conflits commerciaux
• Réclamations diverses
SÉPARATION DIVORCE
MÉDIATION FAMILIALE GRATUITE
pour couple (marié ou non) avec enfant(s) à charge (payée par le ministère de la Justice)
188, rue Longueuil, Saint-Jean
Me Michel Bédard
AVOCAT ET MÉDIATEUR
347-8220

LE SAVIEZ-VOUS?
NOUVEAU BAS PRIX!
La plus vendue des zooms APS ...et chez Lord...on vous l'explique.
lord photo
669, boul. du Séminaire Nord (voisin du McDonald) 348-7569
Kodak Advantix 4800 ix
219$
Incluant étui, pile, film 25P, dév. inclus, boîte de rangement APS et GARANTIE KODAK 2 ANS

Les bouchées gourmandes
CHOCOLATERIE ARTINASALE
COMPTOIR DE VENTE MAINTENANT OUVERT
Grande variété de fins chocolats faits sur place
304, rue Lachance
(près de Jean Coutu)
Saint-Jean-sur-Richelieu
Cell. : (514) 820-3516

LES HALLES ST-JEAN

J'achète LOCAL, j'achète aux HALLES!

Dans la folie du nouveau millénaire

LES HALLES S'EMBALLENT ET OFFRENT SES VITRINES EN CADEAUX

Visitez nos vitrines cadeaux à la Place de l'Horloge

Pour chaque tranche de 10$ d'achats obtenez des coupons de participation

et courez la chance de gagner un de nos nombreux cadeaux

Gracieuseté de vos marchands

Déposer vos coupons dans la boîte de tirage aux Halles

Tirage tous les jours du 9 au 23 décembre

Surveillez les ondes de Z-104

Détails disponibles à l'administration

Le seul petit nuage, vous serez loin des Halles St-Jean

Voyage au Mexique

Tirage le 31 janvier 2000

sur les ondes de Z-104

Grand prix

Cancun - Riviera Maya

pour 4 personnes (2 adultes, 2 enfants)

Formule tout inclus

Transport aller-retour à l'aéroport

en limousine

Concours: «Les Halles s'emballent et offrent ses vitrines en cadeaux».
Déposez vos coupons dans la boîte de tirage aux Halles Saint-Jean.
Tirage débutant le 9 décembre 1999. Date limite le 30 janvier 2000

NOM: _____ ÂGE: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____ CODE POSTAL: _____

TÉLÉPHONE: _____

Question obligatoire: **Quel est le slogan des Halles?**

Réponse: _____

En collaboration avec
Limousine Krystal

Agence des Halles

145, boulevard Saint-Joseph St-Jean-sur-Richelieu

053183-9c28-1

AU PALAIS DE JUSTICE

Usage négligent d'arme à feu

LOUISE BÉDARD

Un jeune homme de 23 ans, Patrick Montreuil, de Saint-Michel, a été condamné à une peine de 18 mois de prison qu'il purgera de façon concurrente à une autre sentence en cours.

Lundi dernier, il a reconnu sa culpabilité à diverses accusations dont celles d'avoir fait usage négligent d'une arme à feu, de ne pas avoir pris suffisamment de précaution pour la sécurité d'autrui, d'avoir braqué une arme à feu, d'avoir été en possession d'un fusil de calibre .12 au canon tronçonné alors même qu'il n'avait pas droit de posséder d'arme.

En acceptant son plaidoyer de culpabilité à ces accusations, la couronne a demandé un arrêt de procédure sur l'accusation d'avoir causé des voies de fait avec lésions à un compagnon.

Le 8 novembre dernier, Montreuil était avec deux amis, dans un logement de Saint-Michel-de-Napierville. Les discussions ont pris un ton acerbe et l'accusé a sorti le .12 tronçonné sans toutefois avoir l'intention de l'utiliser, a précisé Me Daniel Dupuis de la couronne. Cependant Montreuil s'est mis à *niaiser* et un coup de feu est parti. Un projectile a atteint la cuisse d'un de ses amis. Ce sont les parents de ce dernier qui ont porté plainte par la suite.

À l'issue de la peine de 18 mois de prison, le jeune homme sera soumis à une ordonnance de probation de trois. Le tribunal lui interdit de posséder des armes à feu pour le reste de ses jours.

Les cheveux courts

Le juge a refusé d'entériner une des conditions de remise en liberté d'un jeune prévenu qui aurait obligé celui-ici à se couper les cheveux. Le prévenu âgé de 21 ans était amené devant le tribunal lundi, après avoir été évalué apte à comparaître par un psychiatre.

Avant que l'individu ne comparaisse, les avocats de la couronne et de la défense avaient convenu de conditions de remise en liberté à suggérer au juge.

Parmi ces conditions, le jeune homme devait demeurer chez ses parents, se soumettre à leurs directives et se couper les cheveux. Pas question d'imposer une telle condition, a réagi le juge même si comme parent lui aussi préfère les cheveux courts.

Le prévenu fait face à cinq chefs d'accusation. Il est soupçonné d'avoir proféré diverses menaces envers son entourage, de s'être livré à des voies de fait sur un policier et d'avoir résisté à son arrestation. Les incidents seraient survenus les 8 et 9 décembre.

Savary condamné à 18 mois avec sursis

Denis Savary jr, 20 ans, a été condamné à une peine de 18 mois de prison qu'il pourra purger dans la communauté. Cette sentence lui est imposée pour une série d'accusations de vol, de recel, de bris de condition. Au total une vingtaine de chefs d'accusation pesaient contre lui.

Savary avait entre autres participé à un vol de deux motoneiges, le 22 janvier dernier, à Mont Saint-Grégoire. Son arrestation de même que celle de Daniel Forest, 19 ans, avait donné lieu à une poursuite policière spectaculaire.

Durant sa peine avec sursis, Savary devra rester à l'intérieur des murs de sa résidence durant six mois. Durant cette période, il pourra en sortir pour exercer un travail, obtenir des soins médicaux ou encore avec la permission de son agent de surveillance. Le tribunal lui interdit de consommer de l'alcool et de mettre les pieds dans un bar. Une probation de trois ans s'ajoute à la peine.

Quant à Forest, il a renoncé à la tenue de son enquête préliminaire et son procès a été fixé pour la forme au 14 février.

Une amende pour des plants de pot

Un homme de 34 ans devra verser une somme de 1000 $ pour avoir fait la culture de pot. Le 7 septembre dernier, à la suite d'une information reçue, les policiers de la Sûreté du Québec effectuaient une perquisition à son domicile, à Sherrington.

Des fils électriques conduisant à la grange attenante ont attiré l'attention des policiers. Les agents ont découvert 60 plants de marihuana qui n'étaient pas encore arrivés à maturité.

L'individu n'avait jamais été condamné pour une infraction à la Loi sur les stupéfiants. Les avocats ont suggéré l'imposition d'une amende de 1000 $, assortie d'une probation d'un an. Le juge a plutôt décidé de condamner l'accusé à une amende de 500 $ et de l'obliger à faire un don de 500 $ à la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu.

Un autre Pakistanais arrêté à la frontière

Un autre individu d'origine pakistanaise fournissant une adresse à Brooklyn (NY) a été arrêté, dimanche dernier, au poste frontalier de Saint-Bernard-de-Lacolle. C'est le quatrième Pakistanais à comparaître devant le tribunal, à Saint-Jean, au cours des dernières semaines.

Il a reconnu sa culpabilité à une accusation d'avoir fait une fausse déclaration. Il avait indiqué à l'agent d'immigration n'avoir jamais mis les pieds au Canada alors qu'il avait déjà fait une demande de statut de réfugié. Il a payé sur-le-champ une amende de 600 $. Les policiers de la GRC devaient le remettre aux autorités de l'immigration. ■

Le vent et la neige causent quelques accidents de la route

ISABELLE SIMARD
ET LOUISE BÉDARD

Le vent et les chutes de neige enregistrés au début du week-end ont occasionné quelques sorties de routes et des accrochages dans la région du Haut-Richelieu.

Sur le territoire desservi par le Service de police du Haut-Richelieu, une douzaine d'accidents se sont produits pour les seules journées de vendredi et samedi. La majorité de ces accidents n'ont causé que des dommages matériels. Un automobiliste seulement a subi des blessures mineures. Aucun transport en ambulance n'a été nécessaire.



Cet accident s'est produit sur la route 133, entre Henryville et Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Les policiers de Saint-Luc ne signalent qu'un seul accident ayant causé des dommages matériels survenu vendredi soir.

Les policiers du poste de la MRC du Haut-Richelieu de la Sûreté du Québec ont été appelés à se rendre sur les lieux de quatre accidents avec blessés, samedi matin. Heureusement les accidents n'ont causé que des blessures mineures aux victimes.

Il s'agit de collisions et de dérapage survenus sur la route 133, à Sainte-Anne-de-Sabrevois, et la route 104, à Mont Saint-Grégoire. Les vents ont balayé la chaussée devenue glissante et ont rendu la visibilité moins bonne. ■

Concept d'habitation **personnalisé**

Une autre réalisation et propriété de

Construction G.C.P. inc.

Chantier certifié Plan de Garantie ACQ

ici, c'est garanti!

Les experts en construction au Québec



LE GAZ NATUREL, DU CONFORT À PROFUSION

Gaz Métropolitain

Source d'

www.gazmetro.com

HÂTEZ-VOUS!

Déjà 14 de vendus 15 sont encore disponibles



Berges



65, rue Richelieu Saint-Jean-sur-Richelieu **Courriel:** www.lesberges.com

Tél. et téléc.: (450) 347-2878 ou 346-4444

Heures d'ouverture

Mercredi au vendredi 13 h 30 à 18 h Samedi et dimanche 11 h à 17 h

ou en tout temps sur rendez-vous

BOUVRETTE

REAL**BOULANGER**DESIGN

MAISON ETHIER

Le regroupement permettrait à long terme d'économiser 7,7 M$ en immobilisations

• Suite de la page A-1

Le compte de taxes serait plus élevé de 1,6% en 2000 à L'Acadie dans les secteurs desservis et de 25,3% dans les secteurs non desservis.

À Saint-Athanase, le compte de taxes des secteurs desservis serait de 26,3% supérieur en 2000 dans une ville regroupée pour les secteurs desservis et en hausse de 46,7% dans les secteurs desservis.

D'autre part, pour générer les mêmes revenus, la taxe sur les immeubles non résidentiels (INR) devrait être fixée à 1,20 $ du 100 $ d'évaluation dans la nouvelle ville, ce qui entraînerait une baisse de 14% à Saint-Jean et mais une augmentation dans les autres municipalités où elle est présentement très basse. Les hausses de la taxe INR, qui touche les places d'affaires, seraient de 41,9% à Iberville, de 143% à L'Acadie, de 145% à Saint-Athanase et de 53,7% à Saint-Luc.

Économies de la fusion

L'étude Roche conclut globalement que la fusion permettrait des économies récurrentes d'environ 155 000 $ par année sur un budget total de 75 millions pour la nouvelle ville qui, selon le calendrier, pourrait voir le jour le 24 juin 2000.

Les consultants estiment que le regroupement permettrait à long terme d'économiser environ 7,7 millions de dollars en investissements d'immobilisations, soit pour des projets d'équipements collectifs qui n'auraient pas à être réalisés.

La nouvelle ville profiterait d'une richesse foncière globale de plus de 3,1 milliards de dollars, dont 84% serait imposable.

La ville regroupée toucherait une subvention de 3,8 millions sur cinq ans afin de faire face aux dépenses de transition. Roche estime que la facture de la fusion serait de 2,2 millions de dollars, ce qui, après avoir appliqué la subvention de fusion, laisserait alors un excédent favorable de 1,6 million en faveur de la nouvelle ville.

«Différentes mesures telles que l'affectation de la subvention de regroupement et des surplus pourraient atténuer les effets à court terme du regroupement», souligne un communiqué de presse qui nous a été remis hier (mardi) après-midi, sous embargo jusqu'à la réunion des élus qui s'est tenue à l'hôtel Relais Gouverneur à 18h30. Les copies des études n'étaient disponibles qu'en soirée, après la publication du journal.

Les choix politiques

Pour calculer l'impact de la fusion sur le compte de taxes, Roche n'a évidemment pas tenu compte de l'excédent de 1,6 million de la subvention de regroupement que les élus pourraient décider d'appliquer dans une perspective d'harmonisation des comptes de taxes entre les municipalités partenaires.

«L'étude, précise-t-on, ne constitue pas la formule optimale de regroupement puisque celle-ci devra faire l'objet d'un travail subséquent lors des négociations d'un protocole d'entente entre les municipalités. Elle présente un scénario qui ne tient pas compte des choix politiques qui pourraient être faits par les élus des cinq municipalités.»

L'étude Roche a considéré comme hypothèse de base que le niveau actuel des services dont profitent les citoyens des cinq municipalités serait maintenu ainsi que le même mode de gestion (interne et sous-traitance).

Les cinq municipalités étudieront plus en détail le contenu de l'étude et entreprendront, en janvier, les premières négociations entourant la conclusion d'un protocole d'entente qui serait soumis à la population lors d'un référendum. ■

Trois procès pourraient avoir lieu devant jury

La date des procès qui doivent se tenir cet hiver, devant jury, n'a pas été fixée vendredi dernier alors que la cause de quatre individus cités devant les assises était au rôle de la Cour supérieure. C'est le 6 janvier prochain que la date de leur procès sera connue. Les quatre accusés étaient présents devant le juge Roland Tremblay.

Le procès de Marcel Samson, 44 ans de Saint-Jean, accusé du meurtre avec préméditation de son ex-épouse, serait d'une durée d'un mois dont trois semaines en présence du jury. La date du 13 mars est évoquée comme début du procès. Samson est détenu depuis son arrestation, le 10 juin dernier.

Marc Guérin et René Lussier, 20 ans de Saint-Jean, ont aussi été amenés devant le juge. Ils sont détenus. Le premier fait face à quatre chefs d'accusation relativement à deux vols qualifiés. Le second doit répondre à 28 chefs d'accusation de vols qualifiés, de séquestration, d'usage d'armes à feu, etc. Leur avocat, Me Marion Burelle a signifié l'intention de ses clients de subir leur procès devant jury. Aucune date n'a cependant été mentionnée. Les accusés qui sont détenus, seront ramenés devant la Cour supérieure, le 6 janvier.

Quant à Sylvain Richer, 26 ans, qui doit subir son procès pour le meurtre de Yves Saint-Denis survenu le 15 mars 1996, à Iberville, il était aussi présent devant la cour. Il est prévu que son procès dure deux semaines. La date sera fixée le 6 janvier prochain. Richer est en liberté sous conditions. ■

Décès de Marcel Paquette à la suite d'un accident

Louise Bédard

Marcel Paquette, 76 ans de Saint-Jean, policier à la retraite est décédé samedi matin, après avoir été pris d'un malaise. Une demi-heure auparavant, il avait été impliqué dans un accident de route, sur le chemin Grand-Bernier, à Saint-Blaise. Il n'avait toutefois pas subi de blessures apparentes dans l'accident.

M. Paquette a pris sa retraite du service de police de Saint-Jean en 1986 après y avoir fait carrière durant 39 ans. Il y était entré en 1947. Au moment de quitter le service, il avait le grade de lieutenant et était chargé de relève.

Samedi matin dernier, il revenait de Saint-Blaise et se dirigeait vers Saint-Jean. La chaussée était glissante et il a perdu le contrôle de son véhicule qui a fait quelques tonneaux et a versé dans le fossé, indique la Sûreté du Québec.

M. Paquette est sorti de lui-même du véhicule. Un automobiliste qui passait lui a permis d'aller téléphoner pour faire appel à une remorque. Il est revenu sur les lieux une dizaine de minutes plus tard. Il a aidé le remorqueur a ajusté les chaînes pour sortir son véhicule du fossé.



M. Paquette est photographié lors de la remise d'une décoration par le maire Ronald Beauregard.

À un certain moment, il a ressenti le froid et est allé s'asseoir dans la remorqueuse. Il aurait alors été pris d'un malaise et est décédé.

Les policiers du poste de la MRC du Haut-Richelieu de la SQ ont classé l'événement comme un accident mortel même si la victime ne semblait avoir été blessée à la suite du dérapage. ■



L'eau de Saint-Jean coulera le 1er janvier 2000!

Prêt à affronter le bogue, avec ou sans électricité

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

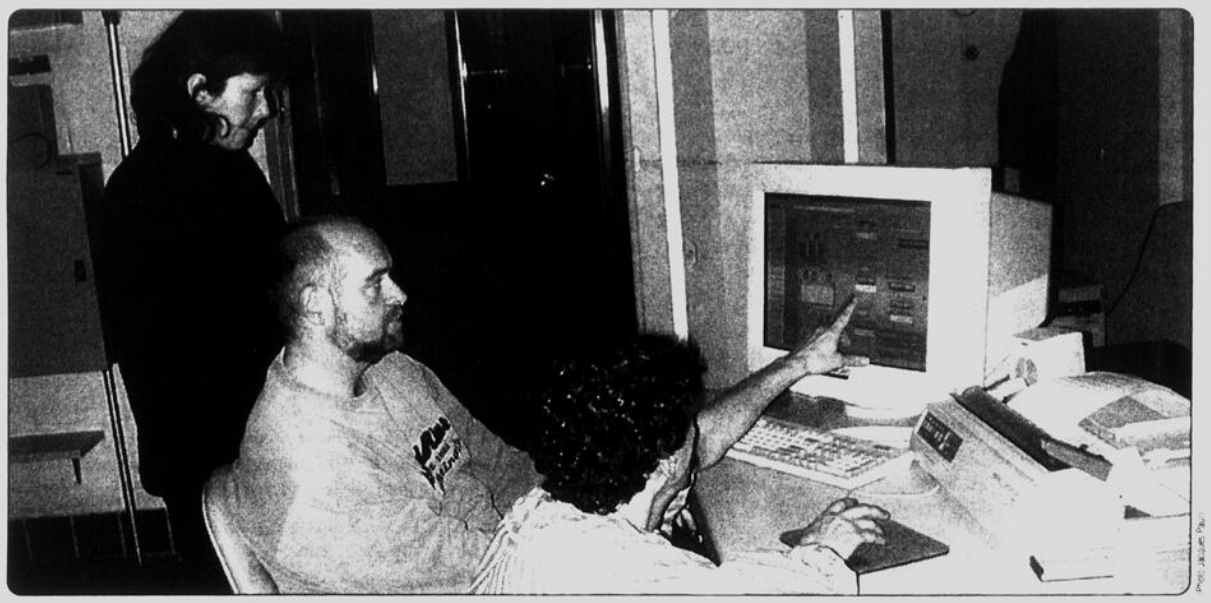
Le 1er janvier 2000, les Johannais pourront sans problème boire l'eau du robinet. Aucun bogue ou aucune panne d'électricité n'arrêtera les opérations de l'usine de filtration de la rue Frontenac dans le centre-ville, assure son chef opérateur, Éric Desbiens.

L'usine de filtration, explique notre interlocuteur, est un processus en continu qui fonctionne 24 heures sur 24, en s'ajustant à la demande. À défaut de pouvoir fonctionner en mode normal, les installations peuvent être opérées en mode manuel (sans assistance informatique) et en mode sans électricité.

En mode manuel, l'usine fonctionne sans ordinateur. C'est l'opérateur qui contrôle les opérations. Le 12 juillet dernier, l'usine a fonctionné durant trois heures en mode manuel lors du remplacement de système informatique. Un autre test de deux heures a été fait le 6 novembre.

En mode sans électricité, l'usine fonctionne en continu avec sa génératrice, ses motopompes er son ordinateur. En 1998, lors du Grand Verglas, l'usine avait été opérée en mode sans électricité durant 13 jours.

Depuis le printemps dernier, précise Maryse Rainville de la division Informatique, l'usine de filtration est équipée d'un système informatique de pointe conçu par la compagnie Foxboro, le nec plus ultra dans le domaine.



Maryse Rainville et Éric Desbiens en compagnie de l'opérateur Daniel Pelletier devant le moniteur du poste informatique central de l'usine de filtration, d'où l'on peut suivre le déroulement de toutes les opérations de traitement.

DES SIMULATIONS ONT EU LIEU

«Pour bien s'assurer que le passage à l'an 2000 se ferait sans problème, le nouveau système a été soumis à toutes les simulations de dates importantes pendant vingt-quatre heures, du 5 au 6 octobre dernier. Tout s'est déroulé sans problème», souligne-t-elle.

Outre le changement du système informatique central, qui sert également au contrôle à distance des stations de pompage Loyola et Saint-Maurice, tous les logiciels ont été vérifiés et testés, de même que tous les équipements. Plusieurs indicateurs numériques ont été installés pour permettre un fonctionnement sans problème en cas de défaillance du système informatique.

Lors du passage à l'an 2000, la compagnie Foxboro, qui a des installations à travers le monde, suivra de près, pour ses clients, les périodes de transition dans les pays (Nouvelle-Zélande, Australie, etc.) où le Nouvel An est fêté avant nous.

Parallèlement à cela, la compagnie Oerlikon a passé au crible tous les équipements électroniques de l'usine de filtration et des stations de pompage, incluant les systèmes de chauffage. On parle de plus d'une centaine d'équipements.

MODUS OPERANDI

Tout un *modus operandi* est prévu pour le soir du 31 décembre 1999.

Les opérateurs seront au poste tant à l'usine que dans les stations de pompage. Les réservoirs de produits chimiques (alun, soude, polymère, etc.) seront pleins, de même que les réserves de carburant diesel.

Le 31 décembre, les quatre opérateurs en service prendront, dès zéro heure, une lecture des différents totalisateurs. En communication avec Foxboro, ils suivront durant la journée le déroulement du passage à l'an 2000 dans les autres pays.

À 23h30, ils feront une dernière tournée d'inspection des installations puis suivront le déroulement à partir du poste de contrôle. À minuit et trente, ils produiront un nouveau rapport d'inspection et prendront les mesures nécessaires advenant un arrêt de l'ordinateur ou une panne d'électricité.

Là encore, toute une procédure est prévue pour la mise en marche, au besoin, des installations en mode manuel ou sans électricité.

«Nous nous préparons au bogue depuis 1997 alors qu'ont débuté les démarches de mise à niveau de nos équipements informatiques. Tout est prêt. Qu'est-ce qu'on pourrait faire de plus», déclarent Éric Desbiens et Maryse Rainville, confiants de faire une entrée contrôlée dans l'an 2000. ■

Connaissez-vous l'usine de filtration?

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Construite en 1917 à son emplacement actuel, sur la rue Frontenac, dans le Vieux-Saint-Jean, l'usine de filtration de Saint-sur-Richelieu utilise un traitement physico-chimique de purification des eaux. Elle approvisionne en eau potable les citoyens de Saint-Jean, de Saint-Luc et d'une partie de L'Acadie.

Son budget annuel d'opération est de l'ordre de 1,2 million de dollars. Le coût de construction de l'usine et de ses agrandissements a été de 14 millions. Son coût de remplacement dépasse largement les 20 millions de dollars.

La capacité de traitement de l'usine est de 75 000 mètres cubes d'eau par jour ou 27,3 millions de mètres cubes par année. Cette capacité est en principe suffisante, dans le contexte de la demande industrielle actuelle, pour approvisionner sans problème une population de 75 000 habitants.

La production est accaparée 26% par les industries, les commerces et les institutions (ICI) et à 74% par la consommation domestique. On estime que les fuites dans le réseau pourraient atteindre entre 10% et 20% de la production totale.

Les réserves d'eau sont de 11 000 mètres cubes. Les réservoirs se trouvent sous l'usine même de la rue Frontenac et sous le parc Laurier, contigu aux installations de traitement.

Entre 1997 et 1999, la consommation a diminué de 5,5%, passant de 16 178 000 mètres cubes à 15 291 000 mètres cubes.

Le programme de détection des fuites, le respect par les citoyens du règlement d'arrosage ainsi que la fermeture de l'usine Monterey, un gros consommateur d'eau, ont notamment contribué à faire baisser la consommation.

Les principaux équipements de l'usine sont quatre pompes d'eau brute de 75 HP chacune, deux turbines d'ozonation, trois décanteurs et 13 filtres.

Quelque 8 pompes de haute pression (250 HP) servent à la distribution. En temps normal, trois de ces pompes fonctionnent pendant 220 jours par année et quatre sont utilisées durant les 145 jours d'été.

En tout temps, il y a donc au moins trois pompes de réserves en cas de bris. De plus, chaque pompe de haute pression est munie d'un moteur diesel qui prend la relève lors des pannes d'électricité.

Le complexe de traitement des eaux ainsi que les stations de pompage des eaux pluviales et sanitaires Loyola et Saint-Maurice sont toutes contrôlées à partir d'un système informatique installé à l'usine de filtration. Les chambres de distribution vers Saint-Luc et L'Acadie sont contrôlées par télémétrie.

Les étapes du traitement sont en quatre phases, soit l'ozonation, la floculation-décantation, la filtration et la chloration.

Par l'ozone, on détruit les virus, bactéries, parasites, solvants et hydrocarbures se trouvant dans l'eau. Grâce à la charge de l'alun, les particules indésirables sont captées et transformées en flocons dans les décanteurs. Ensuite, la filtration piège les particules qui ont résisté à la décantation. Enfin, en descendant vers la réserve, l'eau est chlorée. Le chlore est utilisé pour maintenir la désinfection de l'eau lors de son séjour dans le réseau. ■



Le conseiller Berthelot dénonce les «monstruosités d'acier et de béton»

Marc-Olivier Trépanier

Le conseiller de NDA, Yvan Berthelot, a décrit comme des «monstruosités d'acier et de béton» les quatre grands panneaux publicitaires de 10 pieds par 20 pieds qui longeront bientôt l'autoroute 35 à l'entrée nord de Saint-Jean-sur-Richelieu.

«Ces monstruosités d'acier et de béton en provenance de Vancouver vont envahir notre ville et contribuer à son enlaidissement. Alors que 91,3% de la population considère que Saint-Jean est une belle ville, cette présence visuelle ira à l'encontre de cette perception», a-t-il dit.

M. Berthelot en a profité, sur un ton ironique, pour féliciter le maire pour «l'achat local». Pattison-Québec, qui installera ces panneaux et en touchera les revenus publicitaires est une filiale de la multinationale canadienne «The Jim Pattison Group» de Vancouver.

Soulignant qu'il n'était pas contre toute forme de publicité, M. Berthelot a estimé qu'il devait revenir au conseil municipal d'en décider. «Le conseil municipal, a-t-il déploré, n'a aucun pouvoir décisionnel concernant ce projet de la Société de développement économique (SDE) et il n'a pas non plus le droit de décision sur le contenu de la publicité non plus.»

Il a qualifié de décision «irresponsable» d'avoir cédé des terrains à un tiers pour 1 $ par année pendant quinze ans, lui qui est en profond désaccord avec l'existence même de la SDE. Le loyer annuel fixe de 42 000 $ payé par Pattison-Québec sera versé à la SDE.

«Je rappelle aux membres du conseil que je les ai déjà avisés qu'en créant la SDE, ils soustrayaient des pouvoirs dévolus au conseil municipal».

Il prédit que la publicité qu'on retrouvera sur ces grands panneaux ne pourra faire autrement que promouvoir l'achat à l'extérieur de la région et encourager les fuites commerciales. Il a donné l'exemple d'éventuelles publicités de «Mercedes» ou des «Ailes de la Mode».

Il a cherché à asticoter son collègue Yves Denis en lui disant ne pas comprendre pourquoi ce dernier s'était opposé à une banderole temporaire de Z-104 sur le boulevard du Séminaire parce qu'elle constituait à ses yeux une pollution visuelle.

Là dessus, le conseiller Denis lui a répliqué n'avoir jamais dénoncé la pollution visuelle mais bien avoir dit que c'était un précédent inacceptable.

Avec Pattison-Québec, M. Denis se réjouit du fait que ce soit lucratif. Il estime que M. Berthelot fait de la démagogie quand il signale que les revenus en provenance de Pattison n'iront pas dans les coffres de la Ville parce qu'ils seront versés à la SDE. M. Denis note que les revenus touchés par la SDE viennent réduire d'autant la contribution financière que la Ville verse à la SDE. ■





Bijoutier agréé

- *Service complet*
- *Réparations sur place*
- *Création de bijoux à partir de votre vieil or et vos diamants*
- *Soudure de lunettes*
- ***Service à domicile sur demande***

Serge Lebeau

Aucune adresse commerciale

Sur rendez-vous seulement

359-6643

Plus de 22 ans de complicité...

05080-9c27

KIA les meilleurs prix?

La nouvelle Sephia À partir de 12 995$*



0$ comptant
195$**/48 mois

1,250$ comptant
168$**/48 mois

- Coussins gonflables
- Moteur de 1,8 L, 4 cylindres, DACT
- Glaces teintées
- Dégivreur de lunette arrière
- Assistance routière 24 heures
- Poutrelles d'acier dans les portières
- Garantie limitée de 3 ans/60 000 km
- Garantie limitée de 5 ans/100 000 km (rouage d'entrainement)

La nouvelle Sportage À partir de 20 995$*

4X4



0$ comptant
299$**/48 mois

2,000$ comptant
258$**/48 mois

- Glaces, verrouillage et rétroviseurs électriques
- Moteur de 130 HP, 16 soupapes, DACT
- Moyeux autobloquants
- Glaces teintées • Antivol
- Deux coussins gonflables, et un aux genoux du conducteur
- Soutien lombaire réglable pour le conducteur
- Châssis rigide à échelle
- Assistance routière 24 heures
- Garantie limitée de 5 ans/100 000 km (rouage d'entrainement)
- Garantie limitée de 3 ans/60 000 km

* Le PDSM de départ d'une Sephia, modèle de base, est de 12 995$ (modèle no SE541Y). Celui d'une Sportage, modèle de base, est de 20 995$ (modèle no SP541Y). Immatriculation, taxes, transport et assurance en sus. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Les prix peuvent changer sans préavis. Le modèle est montré ici avec de l'équipement en option. Voir un concessionnaire pour les détails. www.kia.ca

**Bail de 48 mois. Voir détails et conditions sur place. Taxes, transport et préparation en sus.

Enfin la qualité accessible à tous!

GRAVEL KIA

505, St-Jacques----St-Jean-sur-Richelieu----(450) 347-2835

053392-9c28-r

L'Alliance du Haut-Richelieu est légalement constituée

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Fondée en avril dernier pour promouvoir la fusion des cinq municipalités de l'agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu, l'Alliance du Haut-Richelieu vient tout juste d'être légalement constituée.

L'organisme pro-fusion, dont les coprésidents sont l'ancien député fédéral de Saint-Jean, André Bissonnette, et l'ex-député libéral d'Iberville, Jacques Tremblay, a obtenu ses lettres patentes en date du 30 novembre 1999.

QUATRE REQUÉRANTS

L'Alliance du Haut-Richelieu est un organisme sans but lucratif qui a été incorporé en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec.

Les quatre requérants auxquels ont été accordées les lettres patentes sont Roger Léger, directeur général de l'Alliance, Gilles Perreault, ex-directeur général du cégep et candidat ayant déclaré forfait à la mairie aux élections municipales de novembre 1998 à Saint-Jean, l'ex-conseillère et ex-candidate à la mairie en 1994, Marie Signori-Guérin, et Marcel Beauregard, un ex-président de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Outre ses deux coprésidents, le conseil d'administration de l'Alliance est composé de deux vice-présidents, Aimé Deslauriers d'Iberville et l'ex-maire Delbert Deschambault de Saint-Jean. Trois autres vice-présidents seront bientôt nommés afin que les cinq municipalités au projet de regroupement soient clairement représentées.

Le conseil d'administration de l'Alliance compte quatre conseillers: Gilles Perreault, Robert Lanciault et Robert Lafontaine, ex-conseillers et ex-candidats à la mairie de Saint-Jean, ainsi que Robert Cantin, ex-candidat comme conseiller et président du comité des citoyens de Saint-Luc.

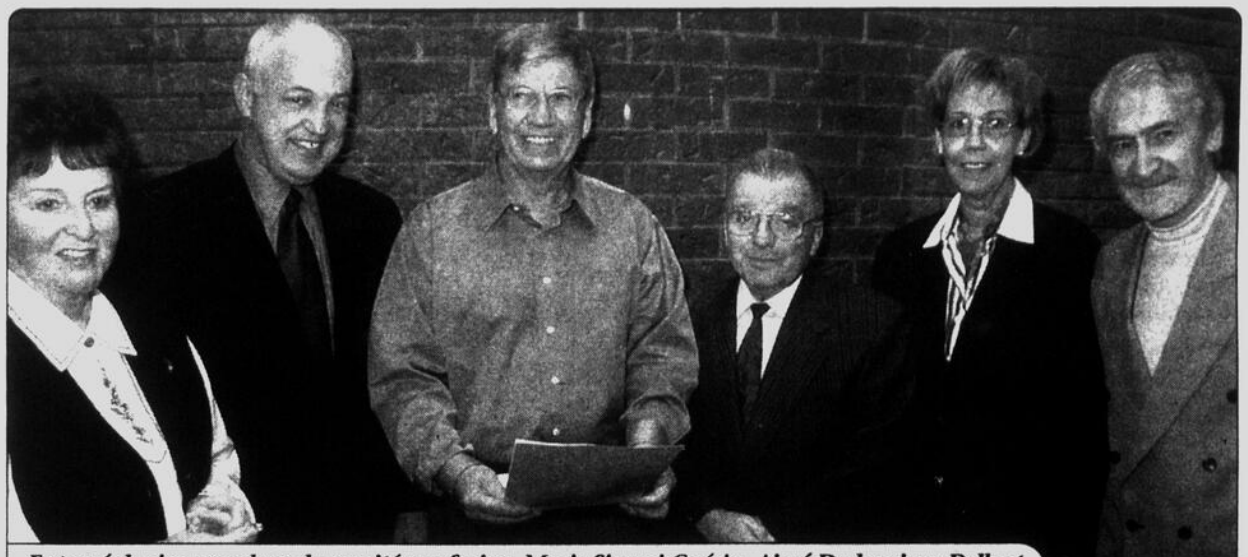
Marie Signori-Guérin agit comme secrétaire de l'Alliance, Marcel Beauregard comme trésorier et Roger Léger comme directeur général.

OBJECTIFS

Les lettres patentes précisent que le principal objectif de l'Alliance consiste à «promouvoir la nécessité et la pertinence d'une consolidation des communautés locales dans le Haut-Richelieu».

L'Alliance entend organiser et animer des activités susceptibles de favoriser cet objectif et d'obtenir le financement nécessaire à ces activités par des levées de fonds.

«ALLIANCE, résume-t-on, veût vraiment dire ralliement, regroupement, union de toutes les énergies, de toutes les volontés, de toutes les intelligences autour de ce grand objectif qu'est la création, enfin, de cette ville que mérite et dont a besoin le Haut-Richelieu, de cette ville appelée à devenir la capitale du Haut-Richelieu et à laquelle nous serons tous fiers d'appartenir, nous de L'Acadie, de Saint-Athanase, d'Iberville, de Saint-Luc et de Saint-Jean-sur-Richelieu.» ■



Entouré de cinq membres du comité pro-fusion, Marie Signori-Guérin, Aimé Deslauriers, Delbert Deschambault, Nicole Dulude et Roger Léger, le coprésident de l'Alliance du Haut-Richelieu, Jacques Tremblay, tient fièrement une copie des lettres patentes constituant légalement l'Alliance.

Photo: Jacques Paul

Le cadeau idéal...

Forfait loisirs 35$

- 100 minutes incluses en tout temps
- Week-ends illimités*
- INTERURBAINS WEEK-ENDS ILLIMITÉS**

TRIMODE

Le Nokia 6185
- Pile longue durée
- Léger et compact
- Vibrant
- Affichage graphique



99$*



Solo

149$

Le «flip» vibrant ou à sonnerie

700 minutes INCLUS*

en soirée seulement de 20 h à 7 h.

- PAS DE CONTRAT
- PAS DE VÉRIFICATION DE CRÉDIT
- Comprenant pile et chargeur
- Casque d'écoute (main libre)
- Pince de ceinture

* après remise postale de 50$

* Du vendredi 20 h au lundi 7 h
** Bell Mobilité se réserve le droit d'imposer une restriction quant à la durée des appels. En vigueur seulement pour les interurbains en provenance et à destination du territoire de Bell Mobilité au Québec et en Ontario.

Offert sous réserve de modification de prolongation jusqu'à épuisement des stocks.
M.D. Marque de commerce de Bell Canada. Utilisés en vertu d'une licence. Détails en magasin. Photo non contractuelle. Offert sous réserve de modification d'annulation ou de prolongation sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Solo est une marque de commerce de «Nortel Network».



- La plus petit antenne! Seulement 18 po
- Le plus grand choix! Plus de 200 canaux. Le plus vaste service de télé à la carte
- Des images numériques étonnantes et un son de qualité DC!

298$
- 150$ certificat cadeau
- 50$ crédit de programmation

98$

Aussi, modèle de luxe avec télécommande UHF.

* La photo peut différer.
** Si abonné au câble avec facture de 32$ + taxes ou avec abonnement de 12 mois au programme «grot appetit». Voir détails en magasin.

HÉBERT & GOUIN Communications

CENTRE CELLULAIRE PLUS
391, boul. du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu
348-5210

ESPACE BELL
CARREFOUR RICHELIEU (à côté du Zellers)
600, rue Pierre-Caisse, Saint-Jean-sur-Richelieu
349-4400

Bell Mobilité

054245-9c28-m

Vente de billard



20% de rabais sur TABLE DE BILLARD en démonstration

BRUNSWICK

40% de rabais sur accessoires de billard en magasin

Heures d'ouverture: jeudi-vendredi: 10 h à 21 h Samedi: 9 h à 17 h Dimanche: 11 h à 17 h

maître du billard

PISCINES HORIZON
87, boul. Saint-Luc, Saint-Luc (450) 348-6851

054166-9c28-r

Saint-Jean emprunte 5,25 millions $

Au loyer de 6.54243%

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu vient de contracter un emprunt de 5 350 000 $ sur le marché obligataire, à un loyer de 6.54243%.

Trois soumissionnaires, dont deux regroupés en syndicats financiers (*Tassé & Associés* et *Valeurs mobilières Desjardins Inc.*) ainsi que *Financière Banque Nationale* (anciennement *Lévesque, Beaubien, Geoffrion Inc*), ont répondu à l'appel d'offres pour la vente de cette émission.

L'appel d'offres a été demandé par l'entremise du système électronique d'informations financières du gouvernement du Québec. C'est par le biais de ce même système que sont analysées les soumissions.

L'émission de 5,25 millions de dollars a été adjugée à la *Financière Banque Nationale*. Le syndicat dirigé par *Tassé & Associés* demandait 6,59085% tandis que le syndicat de *Valeurs mobilières Desjardins* exigeait 6,61172%.

Datées du 29 décembre 1999, les obligations seront immatriculées au nom de la Caisse canadienne de dépôt de valeurs (CDS) et porteront un taux d'intérêt de 5,25% pour un an, de 5,65% pour deux ans, de 5,9% pour trois ans, de 6% pour quatre ans et de 6,1% pour cinq ans.

CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPRUNT

L'emprunt de 5,25 M $ comprend une portion de 1 947 000 $ de nouvelle dette et de 3 303 000 $ de refinancement, précise le trésorier municipal, Michel Dussault.

La nouvelle dette est principalement composée d'emprunts de l'ordre de 1,5 million pour des travaux de réfection de rues,et de trottoirs en 1998 et en 1999.

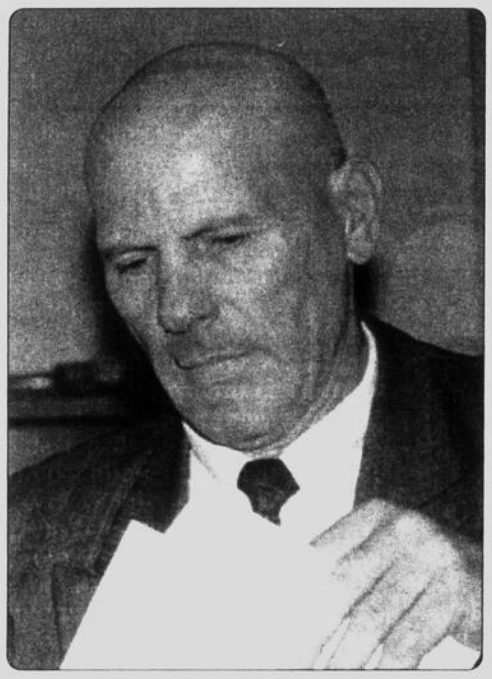
Cet emprunt sur le marché obligataire est le second de l'année. Traditionnellement, les municipalités empruntent en juillet et en décembre. L'été dernier, Saint-Jean avait emprunté 9,9 millions à un taux de 5,84901%.

DETTE AUTOUR DE 74 MILLIONS

Au 31 décembre 1998, la dette à long terme de Saint-Jean s'élevait à 75,3 millions de dollars.

En tenant compte d'un remboursement de l'ordre de 6,6 millions en 1999 et d'un ajout (nouvelle dette) de 5,4 millions cette année, on peut estimer que la dette à long terme oscillera autour de 74 millions à la fin du présent exercice financier.

Les chiffres sur l'état exact de la dette ne sont pas encore disponibles à la Ville. ■



À la présidence du CIT

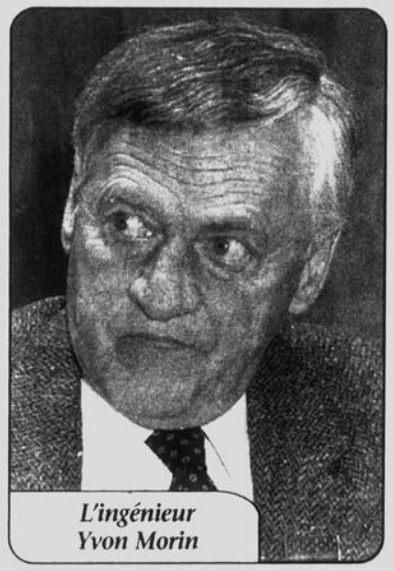
Le délégué de Saint-Luc à la table du Conseil intermunicipal de transport (CIT) du Haut-Richelieu, Yvon Choquette, en deviendra le président en janvier 2000. Il succédera alors au délégué de Saint-Jean-sur-Richelieu et seul autre membre du CIT, Germain Granger, qui quittera la présidence pour la vice-présidence.

Nouveau contrat de 22 000 $ pour l'ingénieur Yvon Morin

Honoraires totaux de 113 000 $ en 1999

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Personne ne pourra accuser le maire Myroslaw Smereka de ne pas retourner l'ascenseur à ses organisateurs politiques. En tous les cas, ce n'est sûrement pas son organisateur en chef aux dernières élections, l'ingénieur Yvon Morin, qui va regretter d'avoir consacré une partie de ses énergies automnales de 1998 à la réélection du maire.



L'ingénieur Yvon Morin

Lors de sa séance publique du 6 décembre, le conseil municipal a retenu les services de la firme *Les experts-conseils Yvon Morin Ltée* pour «assister la direction générale dans la coordination de l'ordonnancement des activités», au coût total de 22 000 $, dont 1500 $ sera défrayé cette année et 20 500 $ l'an prochain.

La portion de 1500 $ de ce contrat portera à quelque 113 000 $ les honoraires versés à cet ingénieur par la Ville de Saint-Jean en 1999.

Ce contrat d'ordonnancement de 22 000 $ est la suite logique d'un premier mandat de 20 705 $ octroyé à M. Morin pour «la révision du processus de planification des travaux, la préparation et l'application d'un programme d'amélioration des activités de gestion des travaux et contrats».

HONORAIRES DE SURVEILLANCE 91 000 $

En plus de ces deux contrats, l'ingénieur Yvon Morin, par le biais de sa firme «Les experts-conseils Yvon Morin Ltée», a touché en 1999 des honoraires de l'ordre de 91 000 $ pour la surveillance de différents travaux de construction d'infrastructures municipales.

ORDONNANCEMENT

Dans la justification du mandat de coordination de l'ordonnancement des activités, le directeur général, Roger Theriault, explique que c'est dans l'optique d'un programme de gestion intégrée de la qualité que la Ville doit graduellement de doter d'un certain nombre d'outils et de méthodes de base devant servir de préalable à la préparation et à la formation du personnel.

«L'ordonnancement des travaux, qui est l'application pratique du principe de cheminement critique des projets, travaux et activités, est l'étape suivante à réaliser après le développement de l'outil (tableau) de planification dont nous nous sommes dotés en 1999», souligne le directeur général dans sa recommandation. ■

Nomination



M. Richard Fortin

La direction et le personnel de Choinière et Martel s'unissent afin d'accueillir M. Richard Fortin au sein de leur équipe.

M. Fortin, de par son professionnalisme, saura répondre à vos besoins et questions en vous offrant ses multiples connaissances en tant que gérant des matériaux.

C'est avec fierté que nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'entreprise.

choinière et martel INC.
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Centre de location d'outils
RONA "RénoVateur" Ambiance RONA SICO CROWN DIAMOND
274, boul. Saint-Luc, Saint-Luc
348-3817

Coiffure Évasion
elle et lui
346-5959
Toute l'équipe de Coiffure Évasion s'unit pour vous offrir ses vœux les plus chaleureux en cette période des Fêtes.
Caroline, Julie, Francine, Jeannine
191, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
(face au stationnement municipal)
346-5959

Centre Santé-Beauté
LES DOUCES HEURES
Forfaits cadeaux pour Noël
UNE JOURNÉE
. Spa
. Enveloppement
. Dîner
. Massage
. Pause tisane/jus
. Pressothérapie
119$
Valeur de 145$
UNE DEMI-JOURNÉE
. Spa
. Pédicure
. Pause tisane/jus
. Massage
69$
Valeur de 85$
Toute l'équipe vous souhaite de Joyeuses Fêtes!
240, rue Jacques-Cartier Sud
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 358-5000

Bienvenue aux messieurs!

Métamorphose

Ouvert 7 jours et 5 soirs par semaine



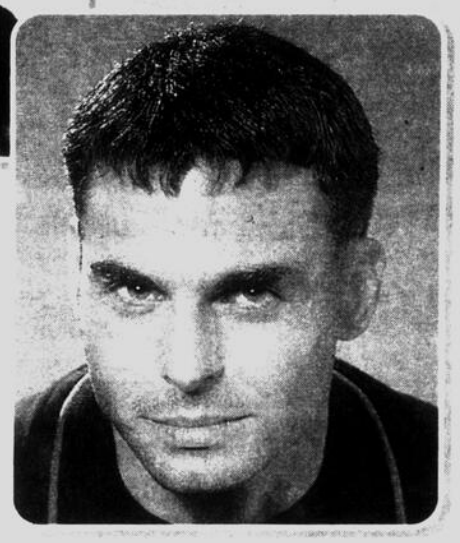


Merveilleux, étincelant et magnifique.
Annuellement, ce jour de Noël nous redonne des airs d'enfants.
Gâter tous ceux qu'on aime avec son coeur.
Idéalement en famille, on festoie, on s'empiffre.
En n'oubliant pas les coutumes qui nous rattachent à notre passé.

Durant toutes ces festivités, les personnes chères qui se sont
Envolées au fil du temps, flottent comme une ombre autour de nous.

Neige paisible, blanche et pure.
Organisons-nous pour profiter de la magie de Noël.
Enrichissons ces doux moments précieux.
Librement et simplement comme des colombes blanches.





TOUS LES DIMANCHES, LUNDIS, MARDIS ET MERCREDIS

Permanente
39 95$*
tout compris

Mèches
20$*

Teinture
14$*

** Léger supplément pour cheveux longs*

Ces spéciaux ne seront pas valables du 19 décembre au 1er janvier inclusivement.

Joyeux Noël & Bonne Année

L'équipe Métamorphose

Quantum™ MC

943, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

348-9911

Une huile de Cécile Lizotte sur la carte de Noël de Saint-Jean

Une huile de l'artiste peintre Cécile Lizotte, représentant un paysage automnal johannais, illustrera la carte de voeux du temps des fêtes de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

«Réflexion d'automne», une toile de 16 X 20 pouces, représente un paysage que l'on peut admirer à partir de la bande du canal Chambly.

En voici la description officielle:

«Le temps s'est arrêté sur les eaux tranquilles du canal Chambly où une bouée flottant oisivement offre son reflet aux passants indolents. Alangui et solitaire, ce placide repère attire l'oeil comme pour témoigner du paisible engourdissement qui l'étreint. L'atmosphère feutrée qui se dégage de la scène et les couleurs chaudes de la palette invitent à la marche admirative le long de cette artère aux demeures patrimoniales... L'automne dans toute sa plénitude absorbé dans ses réflexions.»

On retrouvera cette oeuvre sur près d'un millier de cartes de voeux des membres du conseil municipal et du personnel de la Ville. L'oeuvre de Mme Lizotte deviendra propriété de la Ville et sera exposée en permanence dans l'un des immeubles municipaux.

CÉCILE LIZOTTE

Johannaise depuis deux ans, Cécile Lizotte est née à Rivière-Ouelle, dans le Bas-Saint-Laurent, en 1958.

Elle a fait ses études en arts aux cégeps de La Pocatière et de Sherbrooke. Après avoir notamment travaillé dans la mise en marché de boutiques de mode, elle a repris des cours de peinture à l'huile avec le peintre Pierre Jeanson de Sherbrooke. C'est à ce dernier qu'elle doit son retour à la création artistique.

Elle souligne composer des tableaux aux accents lointains de l'époque médiévale et précise que son oeuvre picturale emprunte à foison les couleurs d'ocre des paysages provençaux desquels elle s'inspire pour réinterpréter le paysage urbain. ■



Entre les mains de l'artiste Cécile Lizotte et du maire Myroslaw Smereka, l'oeuvre «Réflexion d'automne» que l'on retrouvera sur la carte des fêtes de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Dégâts du Grand verglas: L'Acadie reçoit 41 240 $

Près de deux ans après le Grand Verglas de janvier 1998, le gouvernement du Québec annonce que la municipalité de L'Acadie recevra une aide financière de 41 240 $ pour la remise en état de son réseau d'éclairage de rues et la réparation de l'édifice de l'hôtel de ville.

Cette aide financière du ministère des Affaires municipales est octroyée dans le cadre du programme de remise en état des équipements municipaux endommagés par le verglas. L'aide financière couvre la totalité des travaux reconnus admissibles par Québec.

Adopté en avril 1998, ce programme d'aide du gouvernement du Québec est doté d'un budget total de 50 millions de dollars. ■

Bijouterie Victor
EN PROMOTION
cette semaine
Bagues à diamants hommes et femmes
du 15 au 19 décembre 1999
TAXES INCLUSES
Pour le Noël du millénaire...
Recevez gratuitement une paire de boucles d'oreilles en or 10 k cubique zirconium, avec tout achat de 75$ et plus.
Tirage
Avec tout achat, participez au tirage d'un jonc en or semi-éternel en diamants de .21 ct.
Tirage le 24 décembre 1999
Détenteur des montres Seiko Bulova Pulsar Fiori Citizen
600, rue PIERRE-CAISSE
Carrefour Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu
348-2953
Inspection et nettoyage gratuits
053960-9-28-1

Ma Boucherie
612, rue Dorchester, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-0303
«La qualité garantie»*
Mélange à tourtière
(veau - porc - bœuf)
«Idéal pour tourtières, boulettes, pains fourrés, etc.»
2,29$ lb
Dinde de grain
fraîche
Réservez tôt
Quantité limitée
2,69$ lb
Rôti de côte de bœuf
(Rib)
Réservez tôt
Quantité limitée
6,59$ lb
Fondue chinoise au bœuf
3,99$ lb
Rôti de dinde
désossée
100% viande blanche
Réservez tôt
Quantité limitée
5,99$ lb
Rôti de dinde farcie
désossée
Épinard ou canneberge
Viande blanche
Réservez tôt
4,99$ lb
Viande pour tourtières du Lac Saint-Jean
(Plaque à gros trou)
Renseignez-vous!
Gigot d'agneau
frais du Québec
Réservez tôt
Quantité limitée
6,99$ lb
Rôti de veau
(fesse desossée)
Réservez tôt
Quantité limitée
7,99$ lb
«Pour vos viandes, voyez des spécialistes»
OUVERT 7 JOURS - 25-26 DÉCEMBRE ET 1er-2 JANVIER FERMÉS
Interac PAIEMENT DIRECT
* Nous vous donnerons satisfaction ou échangerons ou rembourserons vos viandes, détails en magasin.
Spéciaux valables du mercredi 8 au vendredi 31 décembre 1999.
053722-9-27-1

Très morose, le maire Smereka gèle les taxes

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

C'est sur un ton résolument sombre que le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Myroslaw Smereka, a confirmé lundi soir le gel des taxes foncières pour l'année 2000. Seuls les tarifs reliés à l'exploitation de l'usine d'assainissement augmenteront.

«Les sérieux problèmes financiers seront pour les quelques années à venir une préoccupation majeure pour la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. La décroissance économique du passé et le haut taux d'endettement dont nous avons hérité en 1995 constituent un handicap de taille dans notre quête de nouveaux investissements», a déclaré d'entrée de jeu le maire.

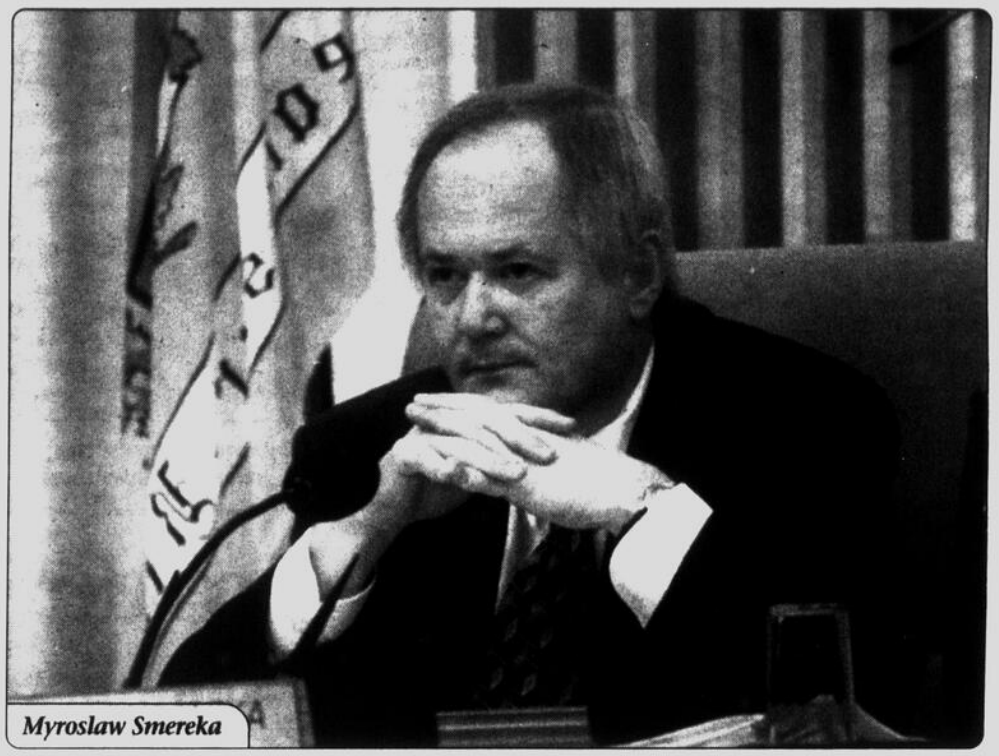
«Notre taxation trop élevée, a-t-il ajouté, ne nous permet pas d'être compétitifs dans cette course de tous les jours pour intéresser des investisseurs à s'installer à Saint-Jean-sur-Richelieu.»

Voilà des propos peu élogieux qui ne sont sûrement pas insérés dans les dépliants promotionnels de la Société de développement économique (SDE) de Saint-Jean-sur-Richelieu ou dans ceux du Conseil économique (CLD) du Haut-Richelieu.

Dans une lettre aux membres du conseil, le directeur général de la ville, Roger Theriault, a renchéri avec des propos moroses sur les finances municipales: «L'analyse des prévisions budgétaires et l'évolution des finances des dernières années nous indiquent que nous nous retrouvons dans une situation financière très délicate, sinon dans une impasse.»

Lundi soir, ce sont des prévisions budgétaires de quelque 51 003 729 $ qui ont été adoptées, en hausse de 3,75% (1,8 million) par rapport aux prévisions de 49 157 921 $ cette année. Les conseillers Michelle Power, Yvan Berthelot et Philippe Lasnier ont voté contre le budget.

La taxe foncière générale demeure à 1,634 $ du 100 $ d'évaluation, la taxe foncière générale pour la facture de Québec à 0,126 $ par 100 $ d'évaluation et une taxe foncière spéciale de 0,053 $ par 100 $ d'évaluation pour l'assainissement. Ces trois taxes portent à 1,819 $ du 100 $ d'évaluation le taux global de taxe foncière.



Myroslaw Smereka

La taxe d'eau a de nouveau été fixée à 164 $ par logement tandis que la taxe sur les immeubles non résidentiels (INR) demeure à 1,40 $ du 100 $ d'évaluation, incluant les locaux vacants.

La taxe pour l'opération de l'usine d'assainissement augmente de 10 $ par unité de logement pour être fixée à 65 $. Le tarif de cette taxe pour les maisons de chambre augmente de 2 $, pour se fixer à 13 $ par chambre. Au compteur, le tarif de la taxe d'assainissement passe de 0,09899 $ à 0,13419 $ par mètre cube.

Nous reviendrons dans notre prochaine édition sur les commentaires des élus municipaux sur ce budget qui, de l'avis du conseiller Yvan Berthelot, place maintenant hors de portée l'engagement électoral du maire Smereka d'éliminer la dette en 2006 tout en mettant la table à un manque à gagner de 1,3 million de dollars pour le prochain budget. ■

Incendie: Saint-Jean déterminée à desservir le Nord, sans St-Luc

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Avec ou sans la collaboration de la Ville de Saint-Luc, Saint-Jean-sur-Richelieu est déterminée à améliorer la protection incendie des citoyens demeurant dans le secteur nord de la municipalité. Un montant de 180 000 $ a été prévu au budget pour l'opération d'une deuxième caserne de pompiers dès juillet 2000.

Lundi soir, le maire Myroslaw Smereka et son conseiller responsable du budget, Yves Denis, ont clairement indiqué la volonté de Saint-Jean d'opérer un point de service de protection incendie dans le secteur nord, avec ou sans la participation de Saint-Luc.

Saint-Jean estime que les primes d'assurance incendie des propriétaires du quartier Normandie augmenteront tôt ou tard et que, dans les circonstances, il est préférable de leur assurer une meilleure protection et d'éviter également des hausses de primes d'assurance.

«Il semble bien qu'on pense autrement à Saint-Luc et à L'Acadie», a déploré le conseiller Yves Denis.

«On va manquer de partenaires parce qu'ils ne veulent pas investir dans la sécurité publique», a dit le maire à propos de l'attitude des municipalités de Saint-Luc et de L'Acadie. «Ils préfèrent reporter l'ouverture de la caserne *sine die*. Nous considérons que ça fait assez longtemps que les citoyens du quartier nord attendent», a-t-il ajouté.

Même s'il a voté contre le budget, le conseiller Yvan Berthelot s'est notamment dit d'accord avec cet accroissement de la protection incendie des citoyens du quartier Normandie. ■



Bienvenue à tous

Les vendeur(se)s, les conseiller(e)s, les fonctionnaires, les hommes et femmes d'affaires, les administrateur(trice)s, etc.

et invitez même les patrons!



SPÉCIAL MARDI-CAGE

«La cage vous offre une consommation GRATUITE en échange de votre carte de visite...le mardi!

1/4 de poulet à 3,49$ seulement

Valable seulement à Saint-Jean et pour un temps limité. A partir de 16 h, choix du chef, taxes en sus.

LA CAGE AUX SPORTS

880, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

Pour vos «partys» des fêtes! 359-6484

054168-9c28-jl

NOUVEAU PROJET DE

CONDOS

À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Vue sur la rivière

Près de tous les services (Hôpital - centre d'achats - etc.)

Coins Champlain et Bonneau



3 1/2 4 1/2

AVEC OU SANS MEZZANINE

ASCENSEUR - GARAGE - PISCINE CREUSÉE

Renseignements pré-vente (occupation juillet 2000) (450) 359-4488 (450) 348-0760

054160-9c28-mj



En ces temps de première neige, la Ville de Saint-Jean rappelle aux entrepreneurs en déneigement et aux citoyens que la neige des terrains privés ne doit pas se retrouver dans les rues, sur les trottoirs ou sur les terre-pleins.

Interdit de souffler ou de pelleter de la neige sur des terrains publics

Pendant qu'en ce début d'hiver les policiers distribuent généreusement des contraventions pour le stationnement de nuit interdit en hiver, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu rappelle aux citoyens qu'il leur est interdit de souffler ou de pelleter de la neige sur les terrains publics.

Ainsi, la neige des terrains privés ne doit pas se retrouver dans les rues, sur les trottoirs ou sur les terre-pleins. Cette interdiction s'applique aux citoyens ainsi qu'aux entrepreneurs chargés de déneiger les entrées privées.

La Ville rappelle également aux entrepreneurs que le dépôt à neige (Caldwell) municipal est accessible gratuitement aux entrepreneurs qui voudront y déposer la neige provenant des terrains de leurs clients.

Les entrepreneurs sont cependant invités à aviser préalablement la Direction des Travaux publics (357-2238) de leur intention de transporter la neige. Le dépôt à neige est ouvert du lundi au vendredi, entre 8 heures et 17 heures.

Bornes-fontaines

Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, les citoyens sont invités à veiller à ne pas ensevelir de neige les bornes-fontaines qui doivent demeurer visibles en tout temps.

Terrains balisés

Il est d'autre part suggéré de baliser les terrains afin de diminuer les risques de dommages causés sur les propriétés par la machinerie lors du déneigement des trottoirs.

En suivant ces consignes, les citoyens faciliteront les opérations d'enlèvement de la neige. ■

MEILLEURS Voeux

à l'occasion de Noël et du Nouvel An

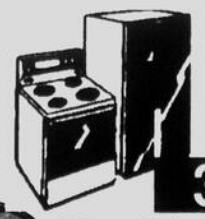
PRÉVOYEZ LA MISE AU POINT DE VOTRE CUISINIÈRE
vous faut-il remplacer un élément de votre cuisinière?
Ne cherchez plus..



Nous avons tous les éléments de rechange de surface ainsi que toutes les pièces de votre cuisinière.

SERVICE À DOMICILE

- Comptoir de pièces gros et détail pour toutes marques d'appareils
- Achat d'appareils d'occasion
- Vente d'appareils remis à neuf avec bonne garantie
- Réparations d'appareils électroménagers de toutes marques
- Réfrigérateurs, cuisinières, laveuses, sécheuses, climatiseurs, lave-vaisselle, déshumidificateurs, fours micro-ondres, refroidisseurs



DEXTRAZE SERVICE
347-4993
320, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu

0537764-9-c28-c

EMBALLANT!

Nouveau Royaume du Père Noël

CARICATURISTE À LA COUR SEARS
Samedi 18 décembre: 11 h à 15 h
Dimanche 19 décembre: 12 h à 16 h



Le Temps des Fêtes au Carrefour Richelieu

Visitez le Père Noël et obtenez un souvenir par Royal Photo pour 4,99$

*****

Théâtre des marionnettes
Représentations tous les jours
16 au 24 décembre

Profitez de la Halte des Mousses près de Zellers et magasinez en toute tranquillité

CONCOURS
Visitez le Père Noël et courez la chance de gagner
UN BAS DE NOEL GEANT!
JOUETS B TOYS

KIOSQUE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE
À LA COUR CENTRALE

Service de vestiaire GRATUIT, sacs de magasinage GRATUITS, vente de certificats-cadeaux et renseignements.

Ouvert jusqu'à 21 h (lundi au vendredi)

Plus de 120 magasins et services
Renseignements: (450) 348-6169
Sortie 9 de l'autoroute 35, Saint-Jean-sur-Richelieu

Zellers SEARS superC CANADIAN TIRE

CARREFOUR RICHELIEU

053893-9c28-grn

Iberville contre l'embauche d'un employé à l'OMH

Louise Bédard

Le conseil municipal refuse d'approuver les prévisions budgétaires 2000 de l'Office municipale d'habitation (OMH) d'Iberville parce qu'il s'oppose à l'embauche d'un employé permanent pour l'exécution des travaux d'entretien des logements et des terrains.

L'engagement d'un employé occasionnerait une dépense de 27 832 $. Iberville pense qu'il pourrait être moins dispendieux que de faire effectuer le travail à contrat.

La municipalité doit assumer 10% du déficit d'opération de l'OMH, comme le stipule la loi. Les prévisions budgétaires de l'Office pour la prochaine année montrent un déficit de 489 075 $, dont une partie, soit 48 907 $, devrait être épongée par l'administration municipale. Selon les discussions entourant le nouveau pacte fiscal qui ont cependant échoué, c'est 20% du déficit qu'auraient été appelées à supporter les villes.

Pour s'opposer à l'embauche d'un employé permanent, le conseil municipal fait aussi valoir le projet de regroupement des municipalités en cours.

Ainsi à la séance du 6 décembre dernier, le conseil municipal a-t-il refusé d'approuver les prévisions budgétaires de l'OMH et a recommandé à la Société d'habitation du Québec de refuser l'approbation de la partie du budget portant sur l'embauche d'un employé permanent. ■

À SAINT-LUC

Petite enfance

Le Centre de la petite enfance de Saint-Luc a obtenu une aide financière de 2500 $ de la Ville de Saint-Luc. Cette subvention s'inscrit dans le cadre des travaux de construction d'une nouvelle installation sur la rue Bernier, laquelle permettra d'offrir des services de garde éducatifs à 80 enfants.

Bibliothèque

Une aide financière de 38 200 $ sera accordée à la bibliothèque municipale de Saint-Luc, au cours du présent exercice, pour l'acquisition de documents. Voilà ce que confirme la ministre de la Culture et des Communications, Agnès Maltais, dans une lettre adressée au maire de Saint-Luc, Gilles Dolbec.

Ce montant est octroyé en vertu du programme de Soutien au développement des collections des bibliothèques publiques autonomes, à la suite d'une évaluation ayant tenu compte des objectifs et des critères établis par le ministère.

Nez rouge

Une aide financière de 300 $ sera versée par la Ville de Saint-Luc aux organisateurs de l'Opération Nez rouge pour la poursuite des activités de 1999. Rappelons que cette activité vise à réduire le nombre de conducteurs en état d'ébriété durant le temps des Fêtes.

Motoneiges

La Ville de Saint-Luc vient d'autoriser la pose de panneaux de signalisation autorisant le passage des motoneiges aux endroits suivants: sur la rue de la Fleur-de-Lys, située à une distance de 555 mètres au sud-est de la rue des Oeillets; sur l'avenue du Parc, située à une distance de 326 mètres au sud de la rue de la Fleur-de-Lys et sur l'avenue du Parc, située à une distance de 615 mètres de la rue de la Fleur-de-Lys.

Élagage et d'abattage

Le contrat pour l'exécution des travaux d'élagage, d'abattage et d'essouchement d'arbres sur le territoire de la municipalité de Saint-Luc a été confié à la compagnie *Pro-Arbres S.E.N.C.* au montant de 20 023 $ (incluant les taxes).

Cette dépense sera puisée à même les crédits disponibles au poste budgétaire surjet à un remboursement à la suite de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme à la remise en état des équipements municipaux endommagés par le verglas de janvier 1998.

Pinegrove

Le Club de golf Pinegrove compte entreprendre des travaux de construction de lacs artificiels sur le terrain de golf. La Ville de Saint-Luc autorise cette entreprise à procéder à l'installation de deux gaines, l'une de 100 mm de diamètre et l'autre de 250 mm, traversant l'emprise de l'avenue des Pins dans le secteur du 6e trou, ainsi que l'installation d'une gaine de 150 mm de diamètre traversant l'emprise de la rue dans le secteur du 18e trou, afin d'y permettre l'installation d'un tuyau d'alimentation d'eau pour le système de drainage.

Cette autorisation a été faite à différentes conditions, notamment à condition que la réalisation des travaux soit remise au technicien en gestion de projets de la Division génie de la Ville. Les travaux devront être réalisés durant les jours ouvrables afin de lui permettre d'assurer le suivi des travaux. La localisation exacte des travaux proposés devra être déterminée sur place conjointement avec le technicien en gestion de projets de la Division génie. D'autres conditions d'ordre technique ont été soumises par la Ville de Saint-Luc.

Infrastructures

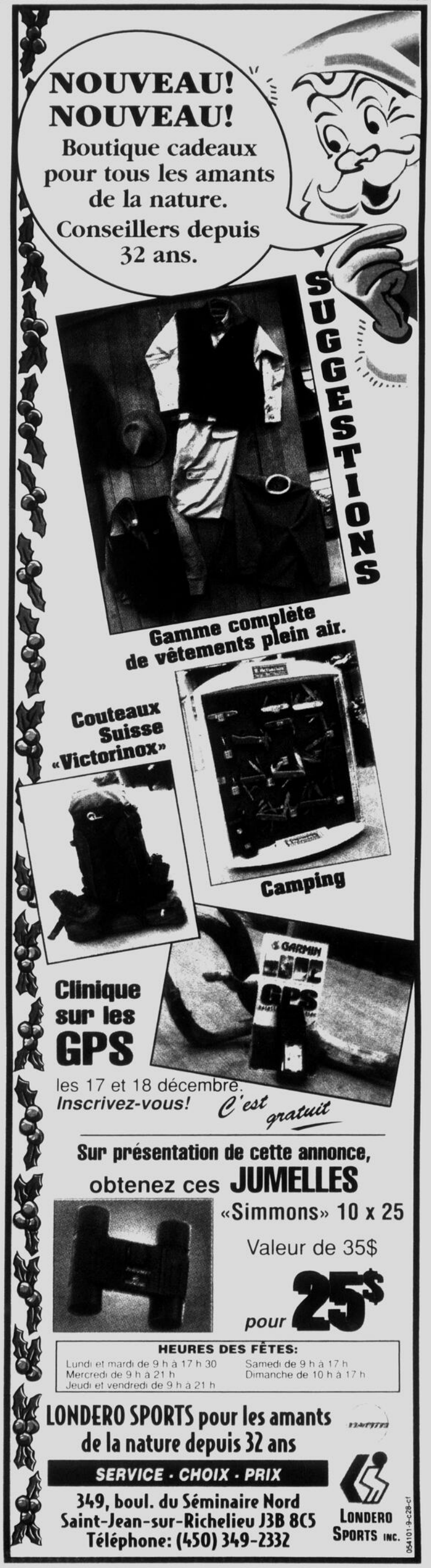
Le conseil municipal de la Ville de Saint-Luc a confirmé son appui au mouvement de coalition pour le renouvellement des infrastructures du Québec par la voie d'une résolution adoptée lors de la dernière assemblée du conseil. Les élus demandent aux gouvernements, tant provincial que fédéral, de participer financièrement à un nouveau programme destiné à améliorer l'état des infrastructures municipales et routières.

Les élus considèrent que le Québec accuse un retard particulièrement important dans l'entretien du nombre de ses infrastructures publiques: rues, routes, autoroutes, système d'aqueduc, canalisation d'égouts. Ils constatent que l'argent et les efforts qui n'ont pas été investis à temps dans les infrastructures de la Ville devront l'être un jour ou l'autre et la facture risque d'être plus élevée.

Finalement, le conseil municipal rappelle que la municipalité connaît des problèmes de déversement des eaux usées dans des zones sensibles pour la protection des cours d'eau comme ceux du canal Chambly, qui ne peuvent être résolus sans un apport financier de la municipalité et des gouvernements supérieurs.

Nettoyage

Le contrat pour l'exécution de nettoyage de conduites d'égout sanitaire et pluvial par curage sur le territoire de Saint-Luc a été confié à la compagnie *Pompage Campbell* en échange d'une somme de 16 275 $ (incluant les taxes). ■





CENTRE DE MÉDIATION DU HAUT-RICHELIEU

SERVICE DE MÉDIATION

GRATUIT
- Garde des enfants
- Droits de visites
- Partage des biens
- Pension alimentaire

Aussi disponible Psychothérapie



Tél.: (450) 347-7951

Luc Gagnon
Psychologue Médiateur

242605-jk28

Saint-Paul: des citoyens attendent toujours la municipalisation de leur rue

GILLES BÉRUBÉ

Les résidants de la 64e Avenue, à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, attendent depuis près de quatre ans la municipalisation de leur rue. Entre-temps, ils se plaignent que l'entretien de leur rue privée laisse à désirer. Le dossier n'a pas bougé depuis deux ans.

La 64e Avenue forme une jetée qui s'avance dans le Richelieu, perpendiculairement à la berge. Il s'agit d'une pointe de terre qui a été remblayée au début des années 80, avant l'adoption de la réglementation de la MRC. Elle est bordée d'une douzaine de terrains de part et d'autre. Moins d'une dizaine de maisons y sont construites. La rue est la propriété de la Marina Gagnon, qui l'entretient à ses frais sans charger quoi que ce soit aux riverains. Un entretien qui n'est pas toujours à leur goût. Cet été, ils avaient appelé au journal pour s'en plaindre. Ils reviennent à la charge.

Il y a quelques années, la municipalité a mis de l'avant un programme de «municipalisation» des rues. Au printemps 98, il restait deux dossiers à régler. Actuellement, il ne reste plus que le cas de la 64e Avenue, explique le maire Maurice Langlois. Il avoue que la situation n'a pas changé depuis deux ans. M. Langlois raconte qu'il a contacté les propriétaires l'été dernier. L'entreprise l'a référé à son avocat, Me Lorne Giroux. Ce dernier était débordé et il a demandé du temps pour se repencher sur le dossier. M. Langlois dit être sans nouvelle depuis.

L'un des enjeux du dossier est la répartition du coût d'éventuels travaux de réfection. Habituellement, les propriétaires de rues ne se font pas prier pour les remettre à la municipalité moyennant une somme nominale. Il va de soi que si la municipalité devient propriétaire de la 64e Avenue, elle réalisera des travaux de réfection à la charge des propriétaires riverains. C'est là que le dossier accroche.

TAXATION

Il y a deux ans, la proposition soumise par la municipalité prévoyait que les travaux seraient facturés en fonction de la superficie des terrains. De façon plus courante, il est d'usage de répartir les travaux de voirie selon la longueur de la façade des terrains. Qu'on utilise la superficie ou la façade, les propriétaires des terrains de la 64e Avenue paieraient un montant de taxe d'amélioration à peu près égal. Ce serait équitable si tout le monde pouvait construire une maison sur son terrain.

Actuellement, la construction est interdite sur une partie des terrains en vertu du schéma d'aménagement du territoire. Cette disposition est imposée par le gouvernement québécois sur la base de la carte de la zone inondable du Haut-Richelieu, qui a été établie avant les travaux de remblayage de la 64e Avenue. Selon cette carte, une partie des terrains serait en zone inondable. En réalité, à peu près aucune propriété n'est inondée au moment de la crue du Richelieu.

Il y a deux ans, l'avocat de la Marina Gagnon avait soulevé qu'il serait inacceptable et inéquitable de payer les mêmes frais pour un terrain vacant que pour une maison. Notons que la Marina possède certains de ces terrains vacants. Les terrains où la construction n'est pas permise ont une valeur foncière plus basse. On avait compris de ses propos qu'une formule de répartition sur la base de l'évaluation foncière serait plus acceptable. Le point de vue est défendable.

Par contre, note le maire Langlois, si les travaux sont facturés en fonction de la valeur foncière, les propriétaires de maison recevront le gros de la note. Ce serait loin d'être équitable, surtout si un jour, la construction est permise sur les lots vacants. Et ça, ce n'est pas impossible.

La position du gouvernement québécois s'appuie sur l'Entente Québec-Canada sur les zones inondables. Selon cette entente, tout remblayage en zone inondable est interdit. La dernière version de l'entente ouvre une porte, souligne M. Langlois. Elle pourrait permettre la construction sur des terrains remblayés avant que la réglementation n'entre en vigueur. Cependant, le maire voit mal la municipalité mener les démarches pour le compte d'une entreprise privée.

Par ailleurs, l'été dernier, un des riverains, M. Serge St-Louis, avait expliqué qu'à son avis, l'état de la rue nuit à la marina. Selon lui, la poussière soulevée par le passage des véhicules retombe sur les bateaux, ce qui déplaît aux plaisanciers.

Notons enfin qu'au moment d'aller sous presse, il n'avait pas été possible de rejoindre un porte-parole de la marina. ■

Horaire des fêtes à Saint-Luc

Les congés des fêtes entraîneront une modification des heures d'accueil pour les différents services municipaux de la Ville de Saint-Luc. .

Les bureaux de l'hôtel de ville, incluant la direction générale, les finances, le service des loisirs et les services techniques, seront fermés du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclusivement.

Quant à la bibliothèque municipale, celle-ci sera ouverte le jeudi 23 décembre et fermée du vendredi 24 décembre au dimanche 26 décembre. Elle ouvrira ses portes les lundi et mardi 27 et 28 décembre entre 14 heures et 20h30 et sera de nouveau fermée le mercredi 29 novembre. Le jeudi 30 décembre, la bibliothèque rouvrira entre 14 heures et 20h30. Elle fermera du vendredi 31 décembre au dimanche 2 janvier.

Le service des travaux publics sera fermé du jeudi 23 décembre au dimanche 26 décembre. Il ouvrira entre 7h30 et 16 heures les lundi et mardi 27 et 28 décembre et sera de nouveau fermé du mercredi 29 décembre au lundi 3 janvier inclusivement.

Il n'y aura aucun changement à l'horaire de cueillette des ordures ménagères et de collecte sélective. Le parc à conteneurs de Saint-Luc sera toutefois fermé du 22 décembre au 4 janvier. ■

Avis aux organisateurs(*trices*) de «partys»

Le Coq Rapide peut préparer de 10 à 1000 repas pour votre **party des Fêtes**

4,30$ +taxes 1/4 de poulet garni



Cuisse et poitrine *(moitié/moitié)* **4,30$**+taxes ou moins par personne. *(Plus vous commandez, plus vous économisez)*

Réservez maintenant **Le Coq Rapide sera prêt!**

LE COQ RAPIDE

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU

365 boul. du Séminaire 348-1191



Plomberie Carillon inc.

485, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
347-0388 - 347-0389
EN AFFAIRES DEPUIS 1957

SAINT-ARMAND

Jardins fleuris

Le Comité d'embellissement de Saint-Armand dévoilait récemment le nom des gagnants des premiers prix décernés dans le cadre de la finale locale du concours Jardins fleuris. Il s'agit de: Gervaise et Jean-Paul Plouffe, catégorie Résidences privées, Francine et Raymond Germain, catégorie Fermes, et Heidi Handschin d'Esthétique de la Tour, catégorie Commerces et institutions.

HEMMINGFORD

Gala millénaire

Dans le cadre des festivités du bicentenaire, le comité organise un gala millénaire qui aura lieu le 31 décembre au club sportif et champêtre de Hemmingford le 31 décembre. Au programme: souper, bar ouvert, feu d'artifice, buffet de minuit, orchestre et danse. Tenue soignée ou habit d'époque. Âge minimum 18 ans. Le coût est de 125 $ par personne. Pour réservation: 247-2445, poste 221.

SAINT-PAUL-DE L'ÎLE-AUX-NOIX

Loisirs: activités

Plusieurs activités se dérouleront au Centre Paulinoix à compter de janvier 2000. Karaté Concept, un cours d'initiation par l'introduction de jeux associés au karaté, débutera le jeudi 20 janvier de 17 heures à 18 heures et de 18 heures à 19 heures. (30 $ par enfant, 25 $ pour deux enfants de la même famille et 20 $ pour le troisième et les autres). Le cours s'adresse aux 5 ans et plus et s'échelonne sur une période de dix semaines. Inscription jusqu'au 17 décembre. Aussi, nouvelle session de danse jazz funky à partir du 17 janvier de 18 heures à 19 heures et de 19 heures à 20 heures ainsi qu'un cours de mise en forme pour adultes dès le 17 janvier de 20 heures à 21 heures, pour huit semaines, au coût de 45 $. Inscription jusqu'au 8 janvier. Également, des cours de dessin et de taichi pourraient être offerts si les inscriptions sont suffisantes. Pour information: 291-3808. ■

NOTRE-DAME DE STANBRIDGE

Pompiers: brunch

Le Brunch annuel de l'Association des pompiers volontaires de Notre-Dame-de-Stanbridge aura lieu le dimanche 9 janvier, de 9 heures à 13 heures, au Centre communautaire municipal situé au 900, rue Principale à Notre-Dame-de-Stanbridge. L'admission est de 8 $ pour les adultes, de 4 $ pour les enfants âgés de 6 à 12 ans, et c'est gratuit pour les moins de 6 ans. Tirage de prix de présence. Pour information, composez le 296-4971.

SAINT-GEORGES-DE-CLARENCEVILLE

Âge d'or: souper de Noël

Le Club de l'Âge d'or de Clarenceville invite ses membres à son souper-soirée de Noël qui aura lieu le dimanche 19 décembre à compter de 19 heures, à la Salle des loisirs de Saint-Georges-de-Clarenceville. L'admission est de 20 $ par personne. Par ailleurs, veuillez prendre note que les rencontres hebdomadaires du mercredi cesseront à compter du 15 décembre pour la période des fêtes et reprendront le 12 janvier.

LACOLLE

Bienvenue aux ados

Décembre, c'est le mois des ados à la bibliothèque de Lacolle et Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Plus de 60 nouveaux romans (amour, aventure, policier, humour, fantastique, histoire vécue, etc.) pour tous les goûts. La bibliothèque rappelle que le tirage de Noël aura lieu le 21 décembre.



Dr Frédéric St-Jean
CHIROPRATICIEN



vous souffrez de:
- Cervicalgie
- Migraine
- Entorse lombaire
- Sciatique
- Articulation



N'ATTENDEZ PLUS!
CONSULTEZ UN SPÉCIALISTE
SUR RENDEZ-VOUS
Reçus disponibles pour assurances
1050, boul. du Séminaire Nord, bureau 240
(près de l'hôpital)
Saint-Jean-sur-Richelieu **Tél.: 348-3232**

048425-9c25-r

Transparence de la MRC: l'AGED demande l'intervention de Louise Harel

GILLES BÉRUBÉ

L'Association pour une gestion écologique des déchets dans le Haut-Richelieu (AGED) demande que la ministre Louise Harel intervienne auprès de la MRC du Haut-Richelieu pour que cette dernière fasse preuve de plus de transparence dans le dossier de la gestion des déchets et de la société Compo-Haut-Richelieu.

L'Association a été mise sur pied par un groupe de citoyens de Mont-Saint-Grégoire, dont certains sont des élus municipaux. Le groupe s'oppose au projet de la MRC du Haut-Richelieu et de sa filiale, la société Compo-Haut-Richelieu, d'exploiter un lieu d'enfouissement de déchets d'une capacité annuelle de 300 000 tonnes à Mont-Saint-Grégoire.

Depuis l'an dernier, les citoyens de Mont-Saint-Grégoire ont multiplié les questions sur Compo-Haut-Richelieu et sur le projet d'enfouissement. Depuis sa formation, l'Association ne passe pas une assemblée de la MRC sans poser des questions par écrit. La MRC lui répond également par écrit, parfois après avoir transmis les questions à Compo-Haut-Richelieu, qui a le mandat de gérer les déchets sur une partie de son territoire.

Dans une lettre adressée à Mme Harel, l'AGED souligne que les citoyens ne peuvent s'adresser directement à Compo-Richelieu. Cette dernière divulgue les informations qu'elle veut bien en se retranchant derrière son statut de compagnie privée. En vertu de sa loi constitutive, Compo-Haut-Richelieu bénéficie des dispositions de la Loi sur les compagnies en ce qui concerne l'accès l'information. L'Association se tourne donc vers la MRC pour obtenir de l'information.

Avec sa lettre, l'AGED joint une copie des questions soumises aux six dernières séances de la MRC et quatre réponses qui ont suivi. Elle en conclut que la MRC répond sous forme de généralités ou à côté de la question posée, qu'elle répond en forçant le citoyen à obtenir des documents et à les interpréter lui-même, qu'elle ne répond pas en invoquant la raison de confidentialité envers un tiers, y incluant sa propre filiale, Compo-Haut-Richelieu, ou qu'elle ignore tout simplement la question.

L'Association conclut en espérant que les pouvoirs associés à la charge de ministre permettront à Mme Harel d'intervenir auprès de la MRC. Elle espère aussi que les convictions personnelles de la ministre l'inciteront à le faire.

Rappelons que le printemps dernier, un citoyen de Mont-Saint-Grégoire, M. Jacques Morazain, a soumis le cas de Compo-Haut-Richelieu à la Commission sur l'accès à l'information. La Commission a conclu que Compo-Haut-Richelieu est un organisme public et qu'en conséquence, elle est soumise à la Loi sur l'accès à l'information. Compo-Haut-Richelieu mais aussi la MRC ont porté la cause en appel. Le dossier sera entendu en Cour du Québec, le 11 janvier. ■

La MRC a de nouveaux partenaires dans Compo

GILLES BÉRUBÉ

La MRC du Haut-Richelieu a de nouveaux partenaires dans Compo-Haut-Richelieu. En fait, il est plus juste de dire que son associée dans Compo-Haut-Richelieu, la compagnie Services Matrec, a élargi son réseau.

Lors de la dernière séance de la MRC, le président de l'Association pour une gestion écologique des déchets dans le Haut-Richelieu, M. Denis Lamontagne, a informé les maires d'une modification apportée au fichier de l'Inspecteur général des institutions financières en date du 1er octobre dernier. Cette modification indique que Services Matrec a absorbé trois autres sociétés. Il s'agit de Recyclage Saint-Michel, de A & A Environnement et de Recyclage Madeco.

M. Lamontagne s'est dit surpris qu'aucune demande de ratification de cette fusion n'ait encore été présentée au conseil de la MRC comme lors d'une autre fusion, en octobre 1998. L'Association s'attend à ce que la MRC présente cette ratification dans les plus brefs délais. Selon la lettre transmise au conseil, l'organisme affirme que la MRC doit ainsi préserver les droits qu'elle détient en vertu de ses ententes avec Services Matrec.

Rappelons que Services Matrec détient 40% de Compo-Haut-Richelieu, le reste, 60%, étant la propriété de la MRC. Compo-Haut-Richelieu a le mandat de gérer les déchets sur la majeure partie du territoire du Haut-Richelieu. Cette dernière a confié le contrat de gestion à son actionnaire privé, Services Matrec.

Actuellement, il n'y a pas de lien d'affaires entre les trois nouvelles compagnies fusionnées et Compo-Haut-Richelieu. Au début de 1998, Matrec a acheté Transvick, de Saint-Hubert. Transvick possède un important centre de tri et de transbordement de déchets. Elle est un fournisseur de Compo-Haut-Richelieu pour la collecte des matières récupérables. Avec cette acquisition, Matrec est devenu à la fois clients et fournisseurs. À l'époque, la transaction n'avait pas été dévoilée publiquement. C'est par hasard que l'information avait été connue en appelant au centre de tri de Transvick. ■



Incendie sur la rue Langlois

Les pompiers de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc et L'Acadie ont été dépêchés sur la rue Langlois vers 21h40 dimanche soir. Selon les sapeurs, une lampe halogène aurait surchauffer, ce qui aurait provoqué un incendie. Les pompiers évaluent les dommages à 15 000 $. ■

CHAUSSURES Pierre Roy UN CHOIX QUI PUBL...

fait une heureuse gagnante

Dans le cadre de la présentation des bottes «Pajar» et suite à la publicité du 10 novembre dernier, un tirage fut effectué parmi la clientèle de la boutique Chaussures Pierre Roy.

En effet, Madame Suzanne Laurencelle, de Saint-Luc, s'est méritée une paire de bottes «Pajar» d'une valeur de 250$.

Félicitations à Madame Laurencelle!

(Publicité)



Les députés dénoncent vivement l'attitude «colonialiste» de Chrétien

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Les députés péquistes des comtés de Saint-Jean et d'Iberville à l'Assemblée nationale, Roger Paquin et Jean-Paul Bergeron, de même que leur collègue bloquiste à Ottawa, Claude Bachand, dénoncent vivement l'attitude «colonialiste» du premier ministre Jean Chrétien dont le projet de loi visant à clarifier les règles d'un prochain référendum au Québec n'est rien d'autre qu'une tentative de mise en tutelle des droits démocratiques des Québécois.

«En cherchant à bafouer le Québec, le premier ministre Jean Chrétien déshonore le Canada à la face du monde entier en voulant nier le droit d'un peuple à disposer de lui-même», déclare le député Roger Paquin.

Pour son collègue d'Iberville, Jean-Paul Bergeron, le geste d'Ottawa est méprisant et constitue un bel exemple de mesquinerie politique. «Chrétien fait la démonstration de sa propre incapacité à renouveler le fédéralisme», estime-t-il.



Jean-Paul Bergeron



Roger Paquin



Claude Bachand

MM. Paquin et Bergeron considèrent également que le premier ministre Chrétien cherche à se faire du capital électoral au Canada anglais sur le dos du Québec, lui dont le leadership est à la fois menacé au sein de son parti et dans l'ensemble du Canada anglais.

Quant au député Claude Bachand, qui siège en Chambre pour dénoncer et faire obstruction au projet de loi du ministre Stéphane Dion, il souligne que le fédéral ne réussira jamais à nier l'existence du peuple québécois.

«Ce projet de loi est antidémocratique parce qu'il soumet la volonté démocratique du peuple québécois à l'ensemble du Canada. Il donne aussi plus d'importance au vote fédéraliste qu'au vote souverainiste», dénonce le Bloc québécois. ■

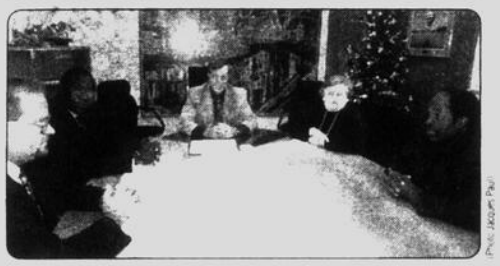


Photo Jacques Paul

Visite du maire de Treicheville

Le maire de Treicheville, une municipalité de 150 000 habitants au sud d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, M. François Amicha, était récemment à Saint-Jean-sur-Richelieu dans le cadre d'un projet de jumelage. Après avoir rencontré le maire Myroslaw Smereka, il a visité une usine du Groupe GLP HI-TECH ainsi que le Verger Denis Charbonneau.

En compagnie de Georges Konan, un Ivoirien qui le représente au Québec, et de Diane MacDonald, une amie de M. Konan, le maire de Treicheville s'est entretenu d'assainissement des eaux avec les ingénieurs Réal Boucher et Éric Genest de RBI experts-conseils (notre photo) puis il a visité la station d'épuration des eaux usées du Haut-Richelieu. ■



Valérie Fréchette réussit les examens du Bac international

Valérie Fréchette, résidente de Saint-Jean-sur-Richelieu, a obtenu son Baccalauréat international en sciences, au cours d'une cérémonie qui se déroulait le mois dernier, au cégep Champlain, à Saint-Lambert. La réussite des examens vient couronner deux années de dur labeur. Le Bac international est reconnu dans plus de 80 pays. Il ouvre grandes les portes à l'université. Valérie poursuit actuellement ses études d'ingénieur/géologue, à l'Université de Montréal.■

Le dernier «Boxing Day» du millénaire commence maintenant!

*Tous les vêtements 1999-2000

20% à 70% de réduction

«Phenix, Descente, O'Neil, Columbia, Convert, Garneau, Rip Curl, Karbon, Bonefire, Bad Bone», etc.

Ski parabolique «Rossignol» «cut» 10.4
. Fixations «Atomic» 2.9
PRIX CLUB SKI 259,99$

Ski parabolique «Salomon X-Scream» 700
. Fixations Salomon Q500
339,99$

Bottes de planche à neige «5150»
. pointures 7 à 13
79,99$

Ski de fond
. Skis «Rossignol ou Atomic»
. Bottes «Salomon SNS»
. Fixations «Salomon SNS»
. Bâtons «Swix»
219,99$

Système «Step-in»
. Bottes «Liquid»
. Fixations «Liquid»
PRIX CLUB SKI 189,99$

Équipement junior
. Skis «SnowBee»
. Fixations «Look»
90 à 110 cm
119,99$

* Ne peut être jumelé à aucune autre promotion ou réduction.

Boutique CLUB SKI

359-9277

897, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

053657-9e28-cLIr

ÉDUCATION

Plus de 250 enseignants envahissent les bureaux de la commission scolaire



LOUISE BÉDARD

Plus de 250 membres du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu ont envahi les bureaux de la commission scolaire des Hautes-Rivières, à Saint-Jean-sur-Richelieu, jeudi dernier, en fin d'après-midi. Ils voulaient faire pression sur le directeur général de la commission scolaire, Pierre Buisson, pour qu'il fasse valoir le bien fondé de leurs revendications, auprès de la partie patronale, et fasse accélérer les négociations.

Une cinquantaine d'enseignants se sont d'abord rendus au bureau même du dg, à l'étage. Ils ont scandé des slogans et laissant sur leur passage des tracts syndicaux.

Avec la fin des classes au primaire, vers 16 heures, les syndiqués étaient plus nombreux et ont été dirigés vers la salle de réunion du conseil scolaire.

Des policiers étaient présents tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du centre administratif de la commission scolaire. Aucun incident n'est à signaler si ce n'est que la direction du SEHR se plaint de l'attitude maladroite des policiers. «Fort nombreux, ils (les policiers) ont utilisé, probablement de connivence avec la direction générale, une tactique pour le moins maladroite et provocatrice en interdisant, à un moment donné, l'accès au centre administratif à la moitié des enseignants», déclare Yves Landry, porte parole du SEHR qui précise qu'il a fallu des «échanges assez serrés» pour ouvrir finalement les portes à tous les manifestants et leur permettre l'accès à la salle des commissaires.

La présidente du syndicat, Jacinthe Côté, a interpellé M. Buisson sur différentes questions, telles que l'équité salariale, la décentralisation, le perfectionnement, etc. Au milieu des enseignants entassés dans la salle du conseil, le dg a fait face aux questions et donné son point de vue. Certains voulaient que M. Buisson défende les demandes d'accroissement des ressources affectées aux élèves en difficultés. D'autres s'opposaient à la décentralisation des budgets en matière de perfectionnement.



Au milieu des enseignants, le dg de la commission scolaire, Pierre Buisson, écoute l'intervention de la présidente du syndicat, Jacinthe Côté.

Plusieurs en avaient surtout contre la coupure d'une demi-journée de salaire annoncée comme sanction au fait que les enseignants n'ont pas remis les bulletins de la première étape en guise de moyen de pression. La coupure doit être effectuée sur la paye du 20 janvier prochain.

Dans un premier temps, la présidente du SEHR a reproché à la direction de la commission scolaire d'endosser les positions de Québec. Elle a exprimé l'exaspération des enseignants face aux compressions budgétaires notant qu'on n'entend pas assez souvent les autorités scolaires locales dénoncer cette situation.

Exprimant les critiques face aux propositions patronales dans la présente négociation, elle a particulièrement attaqué la tendance à la décentralisation que M. Buisson défend et s'acharnerait à imposer à la commission scolaire.

COUPURE DE SALAIRE

Faisant référence à la menace de coupure de traitement, elle croit que la commission scolaire se trompe de cible en agissant de la sorte. La commission scolaire serait plus rapide à prendre des mesures répressives qu'à soutenir ses enseignants, a-t-elle critiqué. Des Hautes-Rivières est une des cinq commissions scolaires au Québec à avoir décidé d'appliquer une coupure de salaire comme sanction à la décision des enseignants de ne pas rédiger les bulletins sur le formulaire officiel.

Mme Côté a invité M. Buisson à se rendre à Québec porter le message que les enseignants se battent actuellement pour sauvegarder ce qu'il reste de l'école publique. L'amélioration de la qualité de l'enseignement leur tient à coeur, a-t-elle ajouté.

RÉPLIQUE

Se tenant au milieu des enseignants, M. Buisson a répliqué qu'il considérait incomplète l'opération des bulletins de la première étape, d'où la coupure de salaire. Les enseignants présents ont réagi et leur présidente a rétorqué que l'ensemble d'entre eux avaient transmis les résultats complets aux parents. Mais sur la question de la coupure salariale, le dg s'est dit disposé à regarder des alternatives. Il a ajouté que sa porte était toujours ouverte mais pour l'instant il considère incomplète la transmission des résultats des élèves.

Le SEHR reproche aussi à M. Buisson qui fait partie du comité aviseur de la partie patronale, de ne pas transmettre les préoccupations des enseignants qui oeuvrent quotidiennement dans les écoles et sont aux prises avec les problèmes. Ce comité s'est réuni une seule fois, a précisé Pierre Buisson à qui on a demandé d'émettre des opinions au moment de la définition de la position patronale. Tous les détails des offres patronales, il reconnaît ne pas les connaître.

Sur des débats comme la nécessité d'affecter des ressources plus importantes pour l'adaptation scolaire, M. Buisson est d'accord à 100%. Des représentations ont déjà été faites en ce sens, mentionne-t-il. Quant aux questions d'ordre salarial, c'est aux négociateurs syndicaux à faire valoir les demandes des enseignants et non pas à lui, est-il d'opinion.

Concernant les pressions à exercer pour que l'éducation soit priorisée, il évalue que l'adoption de résolutions par les conseils d'établissement des écoles pourrait être un moyen efficace pour faire pression sur les députés et l'ensemble du gouvernement. ■



Rencontrez des gens de la région avec la ligne **Match**

18 ans et plus (Ligne Touch Tone) **1-900-451-8031** **1,98$ /la minute**

ANNONCEZ-VOUS GRATUITEMENT DANS VOTRE HEBDO PRÉFÉRÉ SOUS L'UNE DES 4 CATÉGORIES SUIVANTES :
[Femme cherche homme] [Homme cherche femme] [Autre] [Partenaire d'activités diverses]
Les personnes intéressées par le résumé de votre annonce vocale pourront en faire l'écoute et si elles le désirent, vous adresser un message personnel dans votre boite vocale. Bonnes rencontres !
Visitez notre site WEB www.compagnie.com/canfranc

Annoncez-vous gratuitement
En composant le **346-3100**
Une seule boite vocale par personne

Économisez
en achetant un bloc de temps
(payable par visa/master card)
Contactez notre service à la clientèle au **346-3100**
Puis, appuyez sur le (0)

www.compagnie.com/canfranc

Femme cherche homme

FEMME DE 38 ANS, 5'6", 120 lb, chev bruns, yx gris, sens de l'humour, avec des enfants, aime le cine, restos, plein air, camping, cherche H 35-45 ans, pour partager activites et sorties. 1405

MÉLANIE, 19 ans, cherche H 19 ans et plus, pas trop difficile, aimant rire, parler, adorant ecouter de la musique. 1484

ST-JEAN, femme sobre, n-fum, sans enfants, reservee, fonceuse, determinee, aime la nature, velo, randonnees, restos, cherche H 45-50 ans, sachant ce qu'il veut, desirant refaire serieusement sa vie. 1489

FEMME de 35 ans, 5'2", 130 lb, chev et yx bruns, honnete, sincere, autonome, sportive, aime le velo, nature, natation, cherche H 36-45 ans, avec affinites, pour relation amicale ou plus. 1013

NATHALIE, 30 ans, 5'7", 125 lb, chev blonds, yx bruns, aime la nature, cine, 2 enfants, cherche H 30aine, de belle app, honnête, avec enfant, pour relation sérieuse. 1360

PROFESSIONNELLE, de 55 ans, 5'6", mince, n-fum, cherche compagnon cultive et sérieux, sachant s'émouvoir devant la beauté, attaché aux vraies valeurs de la vie. 1428

VEUVE de 62 ans, 5'5", 130 lb, aime la nature, animaux, quilles, restos, marche, voyages, camping, cherche H n-fum, 59-64 ans, 5'7" et plus, affectueux, aimant les animaux, but sérieux. 1369

CÉLIBATAIRE de 42 ans, allure jeune et decontractee, 5'2", 120 lb, cherche H de belle app, simple, 36-44 ans, cultive, actif, aimant la nature, voyages, plein air, camping, pour amitié ou plus. 1016

Homme cherche femme

BENOIT, 21 ans, 5'9", 150 lb, de belle app, cherche F 18-23 ans, aimant la nature, sport, cine, but serieux. 2481

HOMME de 26 ans, 6'2", 180 lb, châtain, yx verts, de belle app, cherche jolie F 23-30 ans, pour sorties, sports, cine ou plus si serieux. 2482

ANDRÉ, Verseau, 51 ans, allure jeune, 5'7", 125 lb, aime le patin, restos, danse, cine, cherche F avec affinités, avec ou sans enfants, pour relation serieuse. 2484

ST-JEAN, 32 ans, 5'11", 200 lb, chev bruns, yx bruns, autonome, n-fum, sobre, aime le ciné, restos, musique, marche, vélo, cherche F 26-38 ans, avec ou sans enfants. 2453

BENOIT, aime avoir du plaisir, balades en auto, musique, cherche F pour s'amuser ensemble, amitié ou amour. 2422

JEUNE HOMME DE 18 ANS, 6'2", 160 lb, de belle app, drôle, sportif, aime la campagne, nature, billard, cine, sorties. 2232

SCORPION, 45 ans, 6', 180 lb, costaud, aime la musique rock, bon vin, tête-à-tête, nature, cherche F 35-45 ans, n-fum, mince, de belle app, simple, bien dans sa peau, avec ou sans enfants. 2292

PROFESSEUR de 37 ans, grand, habite la banlieue, sobre, aime la simplicite, cherche F 30 ans et plus, ouverte d'esprit, pour partage mutuel ou s'amuser. 2308

HOMME de 53 ans, 5'8", 190 lb, de belle app, cherche F 45-53 ans, de belle app, avec ou sans enfants. 2072

JEAN-NOËL DE ST-JEAN, 26 ans, 1 enfant, aime le cine, nature, animaux, cherche F 18-30 ans, pour relation stable. 2194

CONRAD, 43 ans, 5'10", 160 lb, chev bruns, yx bleus, sobre, n-fum, 1 enfant, aime le ski, velo, cherche F 35-40 ans, mince, fidele, autonome, honnête, n-fum, avec 1 ou sans enfants, but serieux. 2241

HOMME de St-Jean, 43 ans, 5'6", 160 lb, 3 enfants, monoparental, aime la marche, ciné, restos, soirées tranquilles, vidéos, cherche F douce, affectueuse, tendre, aimant rire, avec ou sans enfants. 2264

42 ANS, 5'7", assez costaud, chev bruns, yx bruns, avec moustache, libre, doux, romantique, travaillant, habite la campagne, aime cuisiner, cherche F sérieuse, feminine, douce, libre. 2310

DENIS, Capricorne, 36 ans, 5'9", châtain, yx bruns, pere à temps partiel, n-fum, beau de coeur et d'esprit, cherche F bien dans sa peau, sachant ce qu'elle veut. 2319

HOMME mi-30aine, pas de bedaine, sociable, bon sens de l'humour, adepte du plein air, cherche F 25-35 ans, sportive, bien dans sa peau, pour faire sorties, activites de plein air ou culturelles. 2467

MARCEL, 45 ans, 5'4", 127 lb, de tres belle app, doux, simple, pas compliqué, communicatif, comprehensif, cherche F avec affinités. 2313

HOMME POÉTIQUE et romantique, croit encore au grand amour, cherche F jeune, belle, sans enfants, prête à se donner entièrement, qui sait ce qu'elle veut. 2468

27 ANS, grand, mince, chev noirs, yx bleu vert, de belle app, aime le cine, restos, cherche F 25-30 ans, responsable, honnête, sachant ce qu'elle veut dans la vie. 2439

JEUNE HOMME ENGAGÉ, debut de la 30aine, cherche F engagée ou non, pour rencontres occasionnelles. 2426

29 ANS, 110 kg, chev brun court, yx bleus, fin, doux, romantique, aime le cine, plein air, camping, cherche F assez grande, de belle app, simple, franche, honnête. 2031

JEUNE HOMME de 26 ans, tanné du maraîchage, cherche petite demoiselle, croyant être à la hauteur, pour relation stable. 2126

JACQUES, 50aine, chev poivre et sel, 5'11", 195 lb, engagé, cherche F plus âgée ou plus jeune, pour rencontres amicales occasionnelles. 2086

ÉRIC, 31 ans, 5'9", 180 lb, paraît bien, actif, positif, bouge beaucoup, aime la vie, cherche F fière d'elle, bien dans sa peau, positive, bouge beaucoup, aimant profiter de la vie. 2000

RETRAITÉ de 53 ans, 5'8", 178 lb, raffiné, fier, en forme, cherche belle complice 50-55 ans, mince, féminine, disponible, n-fum, pour retraite en duo avec humour, but sérieux. 2177

HOMME début 40aine, marié, cherche F 50aine, pour rencontres occasionnelles régulières, vivre petites douceurs. 2115

JONATHAN, 18 ans, 5'7", 180 lb, chev bruns, yx bruns, de belle, app, fumeur, sportif, aime la nature, marche, vélo, musique, cine, cherche jeune F 18-19 ans, préférablement St-Jean ou Iberville. 2428

HOMME de 53 ans, 5'8", 165 lb, franc, honnête, aime le velo, restos, natation, cherche F 45-50 ans, avec ou sans enfants, avec affinités, pour se connaître, refaire sa vie. 2420

YVON, 28 ans, 5'9", 130 lb, chev bruns, yx bruns, ouvert, affectueux, responsable, timide, vit à St-Jean depuis 2 ans, aime la nature, animaux, sorties romantiques, but sérieux. 2074

MICHEL, 32 ans, 5'5", blond, yx bleus, cherche F 24-32 ans, avec ou sans enfants, but sérieux. 2402

ST-JEAN, 63 ans, 5'9", 140 lb, semi-retraité, divorcé, bien dans sa peau, cherche F poids prop, libre, autonome, franche, pour partager, donner, recevoir, loisirs, nature, tête-à-tête. 2088

Autre

HOMME MARIÉ, 46 ans, 5'6", 180 lb, cherche H semblable, pour faire des rencontres intimes occasionnelles. 4177

JEUNE HOMME, début 30aine, grand, engagé, cherche couple hétérosexuel ou gai, pour expérimenter certains fantasmes. 4003

HOMME de 5'6", 140 lb, sympathique, jovial, cherche F ou couple, pour vivre plaisirs intimes et fantasmes. 4127

DEUX CHARMANTS JEUNES HOMMES, 6'1", 170 lb, châtain, yx bleus, drôles, aimables, cherche deux F 18-25 ans, de belle app, pour plaisirs à quatre. 4056

HOMME, 43 ans, de belle app, 5'6", 175 lb, chev et yx bruns, cherche gars 30aine ou début 40aine, masculin, pour rencontres occasionnelles intimes. 4060

TRÈS BEAU GARS, 145 lb, chev châtains, yx bleus, n-fum, cherche tres beau gars, 25-35 ans, amateur de conditionnement physique, pour relation à long terme. 4129

FEMME de 47 ans, 5'4", chev auburn, yx verts, allure sportive, simple, honnête, cherche F 40-50 ans, féminine, honnête et sincère pour relation sérieuse. 4062

HOMME de St-Remi, debut 40aine, cherche H 40aine pour relation discrete, honnête et tres plaisante. 4171

COUPLE, elle 41 ans, lui 46 ans, cherche F seule, 40 ans et plus, désirant partager relation et amitié. 4007

BEAU COUPLE, début 40aine, elle, 5'5", 130 lb, chev longs, sensuelle, lui, 5'8", 145 lb, cherche jolie F bisexuelle, 30-45 ans, pour belle relation intime. 4031

Partenaire d'activités diverses

JEUNE HOMME, 50aine, honnête, respectueux, simple, cherche F 45-50 ans, poids prop, n-fum, belle personnalité, autonome, pour voyage en Floride, du 10 décembre au 10 janvier environ. 3045

JEUNE FEMME au début 30aine, 1 enfant, cherche à faire de nouvelles connaissances, sérieuses et équilibrées, pour pratiquer sports, badminton, marche, tennis, activités familiales. 3018

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, femme de 45 ans cherche F seule désirant partager loisirs tels marche, vélo, ski de fond, raquette, quilles. 3047

Piquetage symbolique devant le cégep

LOUISE BÉDARD

Le dépôt de nouvelles offres monétaires du gouvernement n'a pas empêché les professeurs et les employés de soutien du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu de dresser une ligne de piquetage symbolique, jeudi midi.

Le beau temps était au rendez-vous. Durant l'heure du midi, les syndiqués se sont retrouvés devant le collège. Ils ont marché pancarte à la main mais ils ont aussi profité de l'occasion pour luncher. Frites et hot dogs étaient au menu.

Le piquetage du 9 décembre dernier avait pour but de rappeler qu'une entente dans le secteur public doit inclure un accord sur les salaires, la retraite et les conditions de travail.

Dans un tract distribué aux visiteurs, les syndicats soutiennent que 6% d'augmentation sur trois ans, c'est encore insuffisant, d'autant plus que les salaires dans le secteur public accusent un retard de 9,3% par rapport aux autres salaires.

Ils protestent aussi contre le fait qu'une partie des hausses de salaire soit financée à même une baisse de cotisation au régime de retraite. Ils plaident plutôt pour la bonification du régime, l'amélioration des conditions d'admissibilité et des revenus à la retraite.

Tout comme le gouvernement, les syndicats aimeraient en arriver à un règlement avant Noël, mais pas à n'importe quel prix. Ils considèrent que le contexte actuel, le chômage à la baisse et la croissance économique à la hausse, n'a jamais été aussi favorable pour qu'ils obtiennent de meilleurs salaires et que le gouvernement réinvestisse en éducation.

À moins d'un déblocage de dernière minute et de l'annulation du mot d'ordre syndical, les employés de soutien doivent dresser ce matin (mercredi) une ligne de piquetage ferme devant le collège. Les syndiqués la maintiendront durant toute la journée.

L'Épreuve uniforme de français qui doit avoir lieu simultanément dans tous les collèges québécois, ce matin, sera déplacée samedi, advenant le débrayage. Rappelons que la réussite de l'épreuve est obligatoire pour les cégépiens qui veulent fréquenter l'université.

D'autres examens de fin de session sont à l'horaire aujourd'hui, au cégep de Saint-Jean. Advenant un débrayage, c'est le lundi 20 décembre qu'auraient lieu ces examens. ■



Employés de soutien et professeurs syndiqués à la CSN ont dressé une ligne de piquetage, jeudi midi.

C'EST
«ENFANTASTIQUE»



J'♥ les dimanches
C'EST GRATUIT* POUR LES ENFANTS!

* Enfants de 12 ans et moins: repas figurant au menu pour enfants seulement. Un enfant par adulte. L'adulte doit consommer un repas principal.

LA CAGE AUX SPORTS
880, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu
359-6484
007602-9c28-r

Vous cherchez encore... Voici nos suggestions cadeaux...





Télescope «Tasco» 40 x 40 mm



Ensemble pour peinture débutant



Jeu «Teddyx Mania» casse-tête de séquence logique



Casse-tête éducatif Jeu de mémoire Jeu de domino



Lampe «Tiffany»



Mini casse-tête «Mordillo»



Ensemble de calligraphie



Agenda électronique Royal

Agenda Garfield 2000

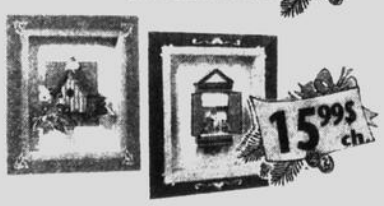


Collection de livres Rose des vents









Peinture par numéro 3-D

LIBRAIRIE DU RICHELIEU
En référence à notre circulaire de 16 pages
• Papeterie • Livres
• Ameublement de bureau • Service
• Location
347-6446
191, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu
007478-9c28

FAUTE DE QUORUM

Suspension des pouvoirs des conseils d'établissement

LOUISE BÉDARD

Le boycottage des activités du conseil d'établissement des écoles par les enseignants empêche l'atteinte du quorum pour permettre la tenue des assemblées.

Ainsi le conseil scolaire des Hautes-Rivières a adopté une résolution lundi soir pour suspendre les fonctions et les pouvoirs dévolus aux conseils d'établissement. C'est le directeur des écoles qui exercera les fonctions en remplacement pour une période allant au plus tard au 30 juin prochain.

Présentement trois conseils d'établissement sont dans cette situation. Il s'agit de celui des écoles J.-A.-Bélanger, Dr Alexis-Bouthillier et le centre d'éducation des adultes Chanoine-Armand-Racicot. Mais d'autres écoles se retrouveront sous peu dans cette situation. La résolution adoptée par le conseil scolaire sera aussi valable dans leurs cas.

La loi de l'Instruction publique stipule que si le quorum ne peut être constitue au conseil d'établissement, à la suite de trois convocations successives et espacées d'au moins sept jours, la commission scolaire peut suspendre ses pouvoirs et fonctions.

Le conseil d'établissement a pour fonction entre autres d'adopter le budget annuel de fonctionnement de l'école, de voir à la réalisation du projet éducatif qu'il définit, d'approuver les règles de conduite des élèves et les modalités d'application du régime pédagogique, etc. Des discussions portant sur le fonctionnement de l'école ont souvent lieu au conseil d'établissement.

Dans le but de faire pression sur les autorités scolaires et le gouvernement pour le renouvellement de leur convention collective, les enseignants ont décidé de ne plus siéger au conseil d'établissement. Leur absence a empêché des conseils d'établissement d'obtenir le quorum.

PARENTS

Par ailleurs Lynda Tessier, représentante des parents au conseil scolaire, a fait part lundi soir de l'inquiétude de parents concernant l'absence d'émission de bulletin pour les élèves qui voudront s'inscrire dans un cégep ou encore dans une école privée. Dans le cadre des moyens de pression, les enseignants ont informé les parents des résultats scolaires des élèves mais les bulletins n'ont pas été émis sur le formulaire officiel.

Le directeur général de la commission scolaire, Pierre Buisson, a indiqué que les finissants entrant au Cégep en janvier obtiendront leurs résultats. Il n'y a pas de problème pour eux. Le sujet a été discuté avec les représentants du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu (SEHR).

Qu'arrivera-t-il du deuxième bulletin? M. Buisson a dit espérer que les pourparlers aboutissent rapidement. Si les négociations n'ont pas abouti au retour en janvier, il ne peut présumer d'une escalade dans les moyens de pression.

Il a fait état d'un bon climat de discussion avec le SEHR. Il y a eu une rencontre lundi entre la direction de la commission scolaire et celle du syndicat. La question de la coupure de traitement des enseignants a été discutée. La commission scolaire évalue qu'il manque des informations sur les résultats scolaires des élèves pour la première étape de l'année tandis que le syndicat soutient que toutes les informations nécessaires pour rendre les services aux élèves sont disponibles aux directeurs d'écoles et aux autres intervenants.

Seule la disquette permettant l'impression des bulletins sur le formulaire officiel n'a pas été remise, indique le syndicat. Les parties doivent se revoir pour en parler. M. Buisson évoque toujours la possibilité de ne pas procéder à la coupure de salaire s'il y a entente sur le sujet.

À l'intention des commissaires, M. Buisson a fait un résumé des événements qui se sont produits jeudi dernier au centre administratif alors que quelques centaines d'enseignants ont rendu visite au dg. La visite s'est bien déroulée, a conclu le dg soulignant la collaboration de la police et du syndicat. ■

Règlement hors cour entre le Cégep et GRIFE

LOUISE BÉDARD

Mis en demeure de verser une somme de 1 003 312 $ à GRIFE,

(Groupe international de formation et d'éducation) après avoir manifesté son intention de se retirer du partenariat, le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu paiera finalement une somme de $188 000, à la suite d'une entente hors cour.

Le règlement a été négocié au cours des dernières semaines et a été ratifié par le conseil d'administration du collège, au cours d'une séance extraordinaire tenue le 30 novembre dernier.

Le 9 février 1995, le cégep formait un partenariat sous le vocable de GRIFE avec le cégep de Victoriaville et le Collège français. Le partenariat avait été formé pour des fins de démarchage, de développement et de gestion de projets touchant l'éducation sur la scène internationale. Les partenaires avaient convenu de diviser entre eux les profits ou les pertes qui s'en suivraient.

Le 11 novembre 1996, le cégep de Saint-Jean décidait de cesser sa participation au partenariat. Le 23 décembre 1996, les deux autres membres de GRIFE réclamaient du cégep de Saint-Jean, une somme de 1 003 321 $.

Ce litige avait rebondi sur la scène publique au moment de la campagne électorale municipale dans Saint-Jean. Pour attaquer la crédibilité du directeur général du cégep de l'époque, Gilles Perreault qui briguait les suffrages à la mairie, Robert Lanciault, un de ses adversaires, avait évoqué l'affaire.

Déjà ce moment-là, le cégep de Saint-Jean avait entrepris des pourparlers pour régler hors cour le litige et éviter un long procès coûteux.

Selon les termes de l'entente finalement conclue, le Cégep versera à chacun de ses deux partenaires, en guise de compensation, un montant de 94 000 $. En retour, le Cégep conserve la grande partie des surplus générés par les projets faisant l'objet du litige. Le Cégep estime que cette entente permet de tourner la page et de lever «une hypothèque importante qui pesait lourdement sur son développement futur», peut-on lire dans un numéro du bulletin d'information interne du collège, le Gugusse destiné au personnel, publié hier (mardi).

Le cégep de Saint-Jean oeuvre dans le domaine de la coopération internationale depuis le début des années 80. En 1986 il se dotait d'un service de la coopération internationale. ■

COMMISSION SCOLAIRE

Plusieurs directeurs en congé de maladie

LOUISE BÉDARD

La commission scolaire des Hautes-Rivières a dû procéder à différentes nominations temporaires pour remplacer des membres de la direction d'école absents en raison de problèmes de santé.

La situation n'est pas alarmante mais inquiétante, a indiqué le directeur général, Pierre Buisson. Le service des ressources humaines a été chargé d'y regarder de plus près. Car si la tendance se maintenait, la commission scolaire pourrait faire face à des problèmes de remplacement au printemps. On note des absences chez les directeurs d'école mais aussi chez d'autres catégories de personnel.

À la polyvalente Marcel-Landry d'Iberville, le directeur adjoint Pierre Hainault a été remplacé temporairement par l'enseignant Vincent Coventini.

À l'école secondaire Euclide-Théberge de Marieville, la directrice adjointe Annie Benoit est aussi absente. Deux enseignants, Édith Lachance et Jean-Pierre Gagné, se partageront ses responsabilités tout en poursuivant leur enseignement.

À l'école primaire Marie-Derome de Saint-Jean, le directeur Denis Brosseau est remplacé par Martin Lewis, adjoint à l'école Saint-Eugène. L'enseignante Lucie Lebeau qui a déjà assumé la tâche d'adjointe à l'école Saint-Eugène prendra la relève.

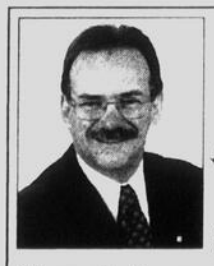
Actuellement la directrice de l'école Hamel d'Iberville, Josette Poliquin, est remplacée par l'enseignante Ginette Normandin. À l'école primaire Crevier de Marieville, Nicole Martel assure la direction en attendant le retour de la directrice Nicole Rufiange.

Aux services de l'enseignement aux jeunes, Francine Grimard, la coordonnatrice en adaptation scolaire, est absente pour les mêmes raisons. Elle a été remplacée par la conseillère pédagogique, Lise Bastien, qui elle-même est maintenant en arrêt de travail. La commission scolaire a fait appel à l'orthopédagogue, Nathalie Ménard de l'école Saint-Eugène. ■



L'école Saint-Gérard tend la main

Les élèves de l'école Saint-Gérard se sont prêtés à l'opération Tendre la main, orchestrée par l'Association féminine d'éducation et d'action sociale Saint-Gérard-Majella, le lundi 6 décembre. À l'extérieur de l'école, ils ont décoré un arbre de rubans blancs, symboles de non-violence. Cet arbre de paix compte également des décorations sur lesquelles sont inscrites des ressources communautaires disponibles dans la région. ■



ACTION MOTIVATION

Alain Girard
Formateur Agréé

952, rue Du Guyenne
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél. cell.: (514) 996-2631
Tél. rés.: (450) 348-9796

COMMERÇANTS DU HAUT-RICHELIEU

Votre **SOURIRE** est une vitamine dynamisante pour ensoleiller la journée de votre **«CLIENT»**.

FÉLICITATIONS à la Chambre de Commerce du Haut-Richelieu pour sa campagne **ISO-SOURIRE**.

Faites partie de l'équipe des **GAGNANTS** en participant à notre programme **«ATTITUDE GAGNANTE»***

*** débute en janvier 2000** ☎ Réservez dès maintenant ou pour renseignements

252278-9-27-g

Salon PIERRE
Clinique capillaire



- Perruques pour hommes, femmes et enfants
- Volumateur
- «Bounding»
- Greffe capillaire
- Cas médicaux
- Vente - Service - Entretien - Réparation

Cabinet privé pour votre confort

1460, rue Bernier
(angle France)
Saint-Luc
348-8032

053766-9-28-f

GRIBOUILLIE

Une alternative scolaire à découvrir

par Anouchka B.-Salamin
Noémie Savard
Josyane Lévesque

Le programme sports-arts-études existe depuis maintenant quatre ans. Au début, il regroupait le hockey, la natation, le patinage artistique, la gymnastique et le théâtre. Puis, peu à peu, se sont rajoutés l'équitation, le tennis, la danse, la musique et les langues et communication.

Après avoir suivi des cours réguliers en matinée, ces élèves de la cinquième année du primaire à la quatrième du secondaire prennent l'autobus fourni par la commission scolaire pour se rendre à leurs activités. Mais que font-ils quand ils ont quitté l'école? Les prochains paragraphes pourraient répondre à cette question.

LE HOCKEY

Quel jeune joueur n'a jamais rêvé de faire partie du Canadien de Montréal? Pour réaliser un si haut défi, il faut beaucoup d'entraînement. Pourquoi ne pas opter pour le programme sports-études? Les trois groupes qui y sont présentement inscrits, deux jouant sans contact et l'autre avec contact, se rendent au colisée Isabelle-Brasseur de Saint-Jean tous les jours de la semaine, de 13h15 à 16 heures. Ayant les pieds sur la glace de 14h35 à 16 heures, ils consacrent le reste de leur temps au conditionnement physique et à leurs devoirs. Le vendredi, ces joueurs de hockey s'adonnent même à des activités de football et de rugby. Finalement, on peut dire que ce programme fournit une excellente préparation pour les parties et les tournois.

LA NATATION

Les amateurs de compétitions et de performances seront heureux avec ce programme qui se déroule à la piscine Claude-Raymond de 13 heures à 15h30. Les élèves sont divisés en deux groupes, élite pour les 13 à 15 ans et or pour les 12 ans et moins. En plus des quatre nages de compétition, le crawl, la brasse, le papillon et le dos, ces athlètes font de la musculation et de la course en été.

LE PATINAGE ARTISTIQUE

Elvis Stoïko: qui ne connaît pas ce célèbre patineur de niveau international? Les quinze élèves inscrits en patinage artistique aspirent sans doute à une si brillante carrière. Les cours se donnent pour la plupart au Fort St-Jean, toutefois, deux athlètes s'entraînent à l'extérieur. Environ quinze heures d'entraînement par semaine leur permettent de bien performer lors des compétitions. Que vous soyez de niveau junior bronze, senior argent, pré-juvénile ou encore novice, vous pourrez vous inscrire à cet ingénieux programme.

LA GYMNASTIQUE

De 13 heures à 17 heures, les athlètes s'entraînent au Fort St-Jean pour les compétitions. Mais que font-ils au juste? Des barres asymétriques, du cheval sautoir, du sol, de la poutre et du trampoline pour les filles. Pour les garçons (eh oui!, la gymnastique est un sport mixte) il y a le sol, le cheval sautoir et le trampoline mais aussi les anneaux, la barre fixe, les barres parallèles et le cheval d'arçons. Toutefois, il ne faut pas oublier la musculation et la souplesse quotidiennes qui permettent aux gymnastes d'acquérir une bonne condition physique nécessaire à une bonne performance. Finalement, les athlètes de l'École de Gymnastique Artistique du Haut-Richelieu présentent annuellement un spectacle bien préparé à leur site d'entraînement.

LE THÉÂTRE

L'activité théâtre réunit des écoliers de 10 à 15 ans et comprend deux groupes, soit un pour les plus jeunes et un pour les plus vieux. De 13 heures à 15 heures, ces comédiens explorent le monde fascinant du théâtre, préparent des scènes et travaillent les émotions. Le travail est enrichissant et l'année sera remplie de surprise pour ces amateurs de l'art.

L'ÉQUITATION

Bienvenue à tous les adeptes d'équitation! Cette merveilleuse discipline se pratique à la Cabriole du lundi au vendredi. Vous allez apprendre à sauter, à soigner les blessures des chevaux et vous aurez des cours théoriques avec le Manuel du Cavalier II. Ce livre parle des différentes races de chevaux et des sortes de brides, de mors, de sauts, etc. Pour l'instant, seulement deux élèves en font partie. Si vous le voulez, vous pourrez participer à des compétitions durant l'été. Par contre, vous devrez enlever les crottins que ces animaux laissent dans leur stalle.

LE TENNIS

On a voulu ajouter ce sport au programme mais, malheureusement, cela ne fonctionne pas. Toutefois, une fille de 11 ans voulait vraiment en faire partie, car son ancien horaire était trop chargé. Ses parents et son entraîneure firent donc un arrangement avec le Club de Tennis de l'Île des Soeurs et l'école Bruno-Choquette. Ainsi, tous les après-midi , cette sportive se rend à son lieu d'entraînement pour des cours en majorité privés. Les quinze heures et demie par semaine qu'elle consacre aux matchs et à l'entraînement physique lui permettront sans doute de s'illustrer dans les nombreux tournois à venir.

LA DANSE

Le programme de danse est enseigné par Mme Maureen Mc Donald qui tient une école de danse à son nom là où se déroulent les cours. Les cinq filles, âgées de 10 à 15 ans, pratiquent le ballet jazz et le ballet classique (enseignés par Emilie Bednikoff), la claquette et ont la chance de faire de l'aéro-kickboxing. De plus, l'atmosphère du groupe est réconfortante et l'horaire, de 13 heures à 15h45, agréable.

LA MUSIQUE

Ce programme, qui compte huit élèves, se donne à l'école de musique Jocelyne Laberge, de 13 heures à 15h30. Les musiciens peuvent jouer de tous les instruments, de la flûte au violon! Selon les dires de certains élèves, les professeurs sont très stimulants et le programme, enrichissant. Un concert sera donné à Noël ainsi qu'un vers la fin de l'année scolaire.

LANGUES ET COMMUNICATION

Ce programme intéressant consiste à initier les élèves à l'espagnol et à améliorer les connaissances grammaticales, la prononciation et le vocabulaire anglais de ces personnes: Des pièces de théâtre, des recherches sur Internet, des poèmes ou autres vous seront peut-être présentés au cours de l'année (tout dépend du professeur). Ces cours de langues se déroulent en après-midi de 13h25 à 15h50 pour le secondaire 3 et 4 et de 12h50 à 15h05 pour le secondaire 1 et 2 et la sixième année. Des périodes instructives à la salle d'ordinateurs avec des cd-rom en anglais et en espagnol sont au programme. C'est un excellent moyen de devenir trilingue. Nous vous attendons! We are waiting for you! ¡ Le esperamos!

Le programme sports-arts-études peut vous paraître intéressant. Toutefois, un bon comportement et un rendement scolaire élevé sont requis tout au long de l'année. Pour plus de renseignements, adressez-vous à la commission scolaire des Hautes-Rivières ou au responsable de l'activité désirée. ■



L'École de leadership et des recrues inaugure une exposition permanente

LOUISE BÉDARD

L'École de leadership et des recrues des Forces armées qui a ses installations à la garnison de Saint-Jean, inaugurait la galerie de l'ELRFC, une petite exposition permanente, jeudi matin.

Le commandant de l'École, le lieutenant-colonel Richard Milot, a procédé à l'inauguration en compagnie de l'initiateur du projet, le sergent Stéphane Despins.

La galerie se veut une vitrine présentant différentes facettes de l'entraînement militaire des recrues et des élèves-officiers.



La galerie présente différentes facettes de l'entraînement des recrues.

Elle sera ouverte aux visiteurs.

Le sergent Despins, qui est responsable entre autres des parades de fin de formation des recrues, en a eu l'idée. Les parents et les amis des recrues qui viennent assister à la graduation de leurs enfants n'ont pas accès aux quartiers et aux sites d'entraînement à Saint-Jean et à Farnham. Pour leur donner une idée des dix semaines d'entraînement qu'ont traversées les recrues, il a eu l'idée de cette présentation. La galerie comme elle a été appelée, est aménagée à l'intérieur du vaste hangar de l'ELRFC,

Elle s'ouvre sur la reconstitution d'une chambrette. Des mannequins ont été habillés d'uniformes et portent les équipements avec lesquels se familiarisent les recrues, lors de l'entraînement. Une scène de manoeuvres sur le terrain, durant l'été et une autre, durant l'hiver sont reconstituées. Sont aussi présentées les armes utilisées durant la formation. On peut y lire aussi quelques notes sur l'histoire de l'École. Sous l'écriteau «Temple de la renommée», ont été regroupées les trophées attribuées par l'École.



L'entraînement au camp de Farnham a été reconstitué.

Les visiteurs pourront visionner des vidéos présentant les différentes activités reliées à l'entraînement des recrues et des élèves-officiers.

Photos et maquettes complètent l'exposition.

HISTOIRE

Rappelons que c'est en 1968 qu'a été ouverte l'École des recrues à la base militaire de Saint-Jean. La formation était alors de sept semaines. C'est sous la présidence du major-général Dextraze qu'avait eu lieu la première promotion. L'École comptait alors 6 officiers et 45 sous-officiers.

Quand l'École a pris possession de ses locaux dans l'édifice Générale-Jean-V-Allard, en 1979, elle se composait de trois compagnies dont une de 3 pelotons d'hommes et deux de femmes. L'entraînement allait devenir complètement mixte en 1987.

À la suite de la fermeture de l'École des recrues de Cornwalis, Nouvelle-Écosse, Saint-Jean est devenue le seul lieu de formation des recrues, tant francophones qu'anglophones. Le personnel compte maintenant 32 officiers, 158 sous-officiers et 7 employés civils. ■



L'inauguration a eu lieu jeudi matin, en présence du commandant de l'École, le lieutenant-colonel Richard Milot.

Abris saisonniers pour les écoliers: quelques règles à respecter

Avec l'arrivée de l'hiver, un abri saisonnier pour écoliers peut offrir une protection très utile contre le froid et les intempéries. Ce refuge de petites dimensions permet aux enfants d'attendre à l'abri l'arrivée de l'autobus scolaire.

Le ministère des Transports du Québec émet certaines règles concernant l'installation de ces abris.

Afin d'assurer la sécurité des écoliers, il est recommandé d'installer l'abri dans l'entrée privée de la résidence et à l'extérieur de l'emprise routière. En l'éloignant le plus possible de la chaussée, vous augmenterez la sécurité des écoliers et diminuerez les risques que des véhicules percutent l'abri.

Pour ne pas nuire à la visibilité, il est important de localiser l'abri du côté droit du conducteur qui quitte l'entrée privée et s'engage sur la route en marche avant. De cette manière, on assure également une bonne visibilité aux conducteurs circulant sur la route, particulièrement lorsque l'entrée privée se trouve dans une courbe intérieure.

L'abri saisonnier ne doit pas entraver les opérations de déneigement. Il doit y avoir suffisamment d'espace entre l'abri et la chaussée afin d'éviter que la neige projetée atteigne l'abri.

En tenant compte de ces règles, vous contribuerez à la sécurité des écoliers qui utilisent les abris saisonniers. ■

Le plus grand centre d'aspirateurs de la Montérégie vous offre...

Addition Confort

EN EXCLUSIVITÉ

Son aspirateur pour les cendres de votre foyer

- Très performant
- Résistant au feu
- Facile à nettoyer
- Boyau de 5 pi résistant au feu
- Capacité de 3 gallons

279$

SACS POUR «ELECTROLUX» Paquet de 12 7,95$* avec coupon Valable jusqu'au 31 décembre 1999

CÔNES POUR «FILTER QUEEN» Paquet de 12 9,95$* avec coupon Valable jusqu'au 31 décembre 1999

30%* sur tous les modèles de sacs d'aspirateur Valable jusqu'au 31 décembre 1999

ADDITION CONFORT C'EST AUSSI...
Un centre d'approvisionnement commercial, industriel, institutionnel et résidentiel
Produits et équipements sanitaires

ASPIRATEURS Réparations de toutes marques ÉVALUATION GRATUITE

Maintenant disponible chez Canadian Tire, «Grizzly» le dévoreur de saleté.

Voici notre offre telle qu'annoncée à la radio 104.1

Le grand ménage, ça débute chez Addition-Confort.

700, rue Saint-Jacques Saint-Jean-sur-Richelieu Tél.: 346-3575 Télec.: 346-7554

NOUS PENSONS À ELLE...POUR NOËL

avec brother de Pacesetter

Toujours à votre service

«PACESETTER» PE-300S
. Système de broderie personnelle et machine à coudre informatisée avec un écran tactile et rétro-éclairé
. Grande zone de broderie de 4 po x 4 po
. 70 motifs de broderie intégrés
. 3 polices incluses pour lettrage instantané
. 32 points intégrés avec 3 modèles de boutonnières
* 2 cartes-mémoire incluses - «Musical Instruments» et «Fruits & Vegetables» (CD32/CD36) et ensemble de fils à broder SA740!

PRIME!* 2 cartes-mémoire et ensemble de fils à broder!

929D PLUS
. Surjeteuse à 3/4 fils, coupez et cousez
. Surface de couture à bras libre/plateau convertible
. Système d'enfilage intérieur simple
. Pied ourleur intégré
. Largeur de point de 6 mm max
. Entraînement différentiel
. Pied à point invisible et bac à rognures inclus
499$ * 2 pieds en prime sont inclus!

PRIME!* Pied ganseur et pied de bandes! (SA210 et SA212)

VX-1120
. Machine à points droit/zigzag avec fonction de 15 points
. Surface de couture à bras libre/plateau convertible
. Aiguille jumelée pour points à deux couleurs
. Système d'embobinage rapide
. Commande réglable de tension de fil
. Commande règle-vitesse électronique
189$

MACHINES À COUDRE A.E. GOYETTE & FILS INC.
Plus de 30 ans d'expérience!
VENTE, RÉPARATION ET LOCATION
68, rue Grégoire, Saint-Jean-sur-Richelieu (450) 348-3712

HTTP://WWW.CSDHR.QC.CA

Des Hautes-Rivières lance son site Internet

LOUISE BÉDARD

La commission scolaire des Hautes-Rivières vient de mettre son site sur le réseau mondial de l'Internet, à l'adresse suivante: *http://www.csdhr.qc.ca*.

Lundi soir, après l'assemblée du conseil scolaire, sa présidente, Nicole Mongeon-Guay, a lancé le nouveau site en adressant un courriel, à la Fédération des commissions scolaires et aux différents partenaires de l'éducation en Montérégie.

Dorénavant les parents pourront se référer au site pour connaître les règlements de la commission scolaire, les dates d'inscription des élèves, le calendrier scolaire, etc. Les citoyens pourront y lire les procès verbaux des assemblées du conseil scolaire, prendre connaissance des avis publics mais aussi s'informer sur la vie pédagogique, les cours offerts à la formation professionnelle.

Le site est aux couleurs du logo de la commission scolaire dessiné par la graphiste Nicole Houle. Le vert pour l'eau des rivières Richelieu et Yamaska, le vert fluo pour le territoire, et les dégradés de vert pâle à blanc pour renforcer la perspective de l'éducation vers l'infini. Le logo a la forme d'un livre ouvert et d'un oiseau qui s'envole. À l'intérieur du livre, les élèves sont représentés par deux formes en perspective.

Une photo de la rivière Richelieu avec en arrière plan les Montérégiennes est utilisée pour visualiser le grand territoire de la commission scolaire qui s'étend de la frontière américaine jusqu'à Saint-Paul d'Abbotsford. Le leitmotiv «L'élève au coeur de nos préoccupations» est repris.

D'ici la fin de la semaine, le site sera inscrit sur le portail de la Toile du Québec et sera repérable par les principaux moteurs de recherche.

CONCEPTION

La commission scolaire a fait appel au Centre en multimédia de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands (Valleyfield) pour la conception du site. Un comité formé de membres du personnel de la commission scolaire a été constitué en février dernier pour définir le contenu du site.

La conception du site est de facture conservatrice et sans artifice pour faciliter son utilisation, a expliqué Sylvain Grenier du centre en multimédia.

Le contenu du site compte déjà 1300 pages mais est en développement, a expliqué Jean-Pierre Parent, directeur du service des technologies de l'information, en présentant un survol rapide du site aux commissaires.

Déjà on peut obtenir des informations générales sur la commission scolaire, son territoire, la composition du conseil des commissaires, les dates de tenue des assemblées publiques, les procès-verbaux des délibérations depuis le 25 juin 1998, première assemblée de la nouvelle commission scolaire. Sous la rubrique «La place publique», sont aussi regroupés les renseignements qui intéresseront le grand public.

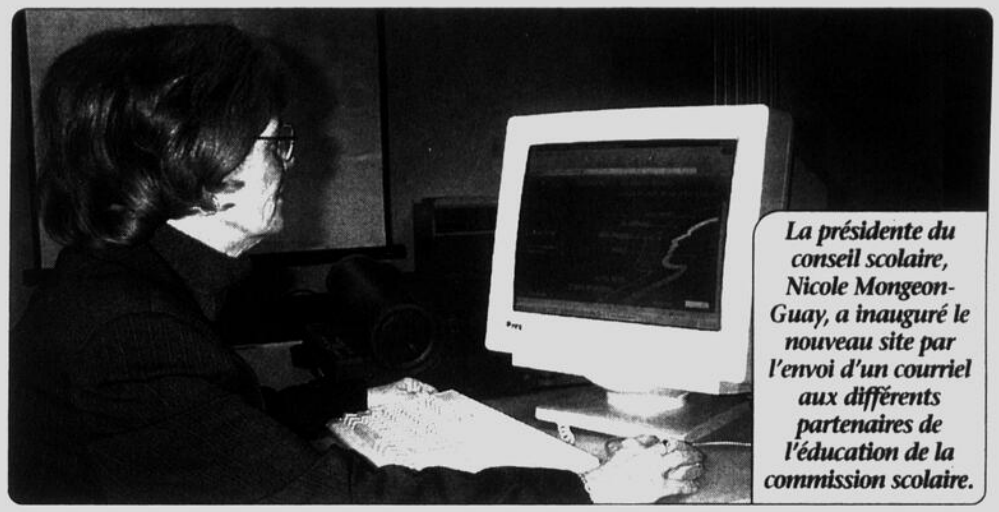
Différentes informations sur le comité de parents, l'agenda de ses réunions, le rôle des conseils d'établissements sont aussi incluses.

Le lecteur pourra trouver aussi la liste des établissements de la commission scolaire dont la photo de chacun apparaît. Des liens peuvent être établis avec les écoles qui ont déjà une page Web. Chaque école a une adresse électronique.

La rubrique de la vie pédagogique devrait être celle qui connaîtra le plus de développement. Pour l'instant des informations apparaissent seulement sous les titres de la formation professionnelle et l'éducation aux adultes incluant les services aux entreprises.

Comment plusieurs sites, celui-ci compte une rubrique «Quoi de neuf». Présentement vous pouvez y lire les voeux de Noël et les souhaits de Bonne année de la direction de la commission scolaire.

Les responsables du site sont à développer un Intranet, à l'usage exclusif des membres du personnel de la commission scolaire. Dorénavant les documents transmis actuellement sur papier le seront aussi électroniquement ■



La présidente du conseil scolaire, Nicole Mongeon-Guay, a inauguré le nouveau site par l'envoi d'un courriel aux différents partenaires de l'éducation de la commission scolaire.

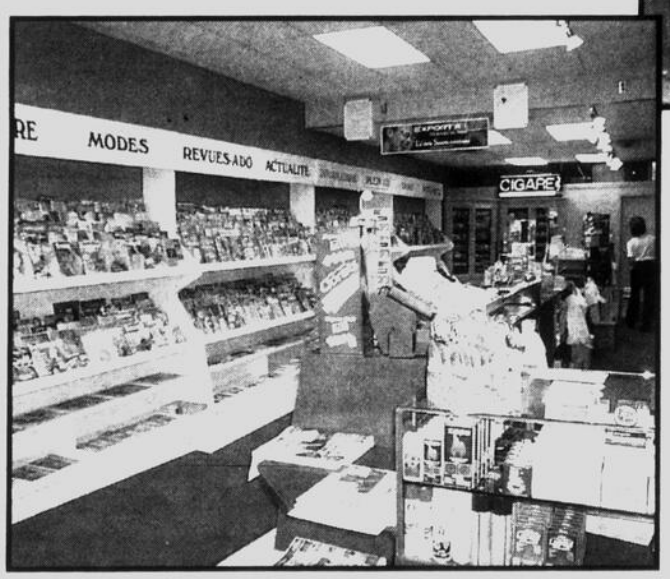
ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION

TABAGIE RICHELIEU

est déménagée au
1005, boul. du Séminaire Nord
en face du Bureau en Gros

Carton cigarettes
(CDN)
À partir de
22 59$ + TPS





Faciroule
100 g / 110 g
22 24$ + TPS

Grand choix de cigares importés
pour fêter le nouveau millénaire
Bientôt valideuse
Tél.: (450) 349-0042

053181-9428-r

ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION

«LE COUP DE FORCE» DE CHRÉTIEN EST DÉNONCÉ

La SNQ fait campagne pour réaffirmer le seuil de la majorité de 50% +1

LOUISE BÉDARD

La Société nationale des Québec (SNQ) Richelieu/Saint-Laurent dénonce énergiquement la position adoptée par le gouvernement fédéral sur la formulation d'une question référendaire sur l'avenir du Québec et s'oppose à la remise en question du seuil de la majorité de 50% des voix plus une.

Jeudi dernier, en conférence de presse, le vice-président de la SNQ, Rolland Chaussé, s'est objecté à l'attitude autoritaire et sans subtilité du premier ministre canadien Jean Chrétien qu'il a qualifié de batailleur en bas de la ceinture et de chat de ruelle.

«Le gouvernement insulte la population du Québec et ses représentants démocratiquement élus en s'arrogeant un droit de regard sur le libellé de la question. Quant à hausser le pourcentage de votes requis au-dessus de 50% + 1, c'est une atteinte à un principe fondamental en démocratie, celui de la majorité», a-t-il déclaré.

Même si les Québécois sont partagés entre l'accession à la souveraineté et le renouvellement du fédéralisme, ils s'entendent cependant, à quelques exceptions près, pour reconnaître la responsabilité entière de l'Assemblée nationale à décider des règles du prochain référendum, a fait valoir M. Chaussé.

Les institutions et les pratiques démocratiques du Québec sont reconnues internationalement, a-t-il fait remarquer invitant les Québécois, indépendamment de leur allégeance politique, à s'opposer au projet de loi fédéral.

MAJORITÉ

Professeur de sciences politiques au cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, Michel Barrette a rappelé que la majorité du 50% + 1 est la norme généralement reconnue en démocratie à travers le monde. Elle représente la majorité absolue. Mais lors d'une simple élection, c'est la majorité simple qui permet à un parti d'accéder au pouvoir. Ainsi le gouvernement Chrétien a-t-il été élu que par 38% des électeurs canadiens, a fait observer M. Barrette.



François Martel de l'AGE du cégep, Michel Barrette, professeur de sciences politiques, Rolland Chaussé, vice-président de la SNQ, et Nicolas Paquin, adjoint du député bloquiste Claude Bachand, ont dénoncé la remise en cause du seuil de la majorité par le fédéral.

La majorité de 50% + 1 a été la règle utilisée en Europe pour la ratification du Traité de Maastricht. En France le Oui est passé juste au-dessus du 50% alors qu'il a fallu un deuxième référendum au Danemark pour atteindre ce seuil. C'est par un vote de 52% que Terre-Neuve a adhéré à la fédération canadienne.

Michel Barrette note que le gouvernement d'Ottawa a pourtant accepté cette règle lors des deux référendums québécois, en 1980 et en 1995, et celui sur l'entente de Charlottetown.

Ainsi remettre en question cette règle irait à l'encontre d'une norme reconnue à travers le monde. M. Barrette estime que tous les citoyens soucieux de démocratie doivent s'inquiéter des intentions arbitraires et autoritaires des gouvernants.

QUESTION RÉFÉRENDAIRE

Le prof de sciences politiques est aussi d'avis que le gouvernement du Canada n'a pas à s'ingérer dans la formulation de la question référendaire, responsabilité qui revient à l'Assemblée nationale.

Pour appuyer sa position, il invoque le droit à l'autodétermination qui ne peut être exercé que par le peuple concerné, sans ingérence d'une quelconque force de tutelle extérieure. «Agir autrement ne serait qu'un simulacre de démocratie et entacherait même la légitimité d'une éventuelle victoire de l'option fédéraliste à un prochain référendum», plaide-t-il.

Or le Québec a déjà montré que ses règles sont hautement démocratiques et respectueuses à la fois de la volonté de la majorité et de l'expression du point de vue des minorités, analyse-t-il constatant que jusqu'à présent le débat constitutionnel s'est déroulé de façon civilisée, à quelques débordements près.

M. Barrette croit que le Canada comme le Québec ont avantage, à continuer à agir de la sorte, pour témoigner de la force de la liberté et de la démocratie, à la face de la planète. Si le gouvernement fédéral poursuit ses intentions, il parviendra à accréditer la thèse de l'enfermement du Québec, d'abord par le verrou constitutionnel de 1982 puis en cadenassant l'exercice du droit à l'autodétermination», conclut-il.

CARTES

François Martel, responsable des affaires internes de l'Association générale des étudiants du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, joint sa voix aux protestations et soutient que le projet de loi fédéral est un accroc à la démocratie. Pour lui, modifier la règle du 50% + 1 signifierait qu'un vote fédéraliste vaut plus qu'un vote souverainiste.

En quelques jours, la semaine dernière, 300 cégépiens ont signé la carte postale mise en circulation par le Bloc québécois et destinée à Jean Chrétien pour lui faire savoir qu'imposer un seuil plus élevé serait anti-démocratique.

Attaché politique du député bloquiste Claude Bachand, Nicolas Paquin, croit que les libéraux fédéraux préparent peut-être une prochaine élection en agissant de la sorte.

Absents de la conférence de presse convoquée par la SNQ, Daniel Charette de la CSN et Serge Girard de la FTQ ont laissé savoir qu'ils soutenaient la même position d'opposition au projet de loi d'Ottawa. ■

L'OBJECTIF À ATTEINDRE S'ÉLÈVE À 160 000 $

Les coffres de la Saint-Vincent-de-Paul marquent 80 000 $

ISABELLE SIMARD

La distribution des paniers de Noël a débuté hier (mardi) au local de la Société Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Jean-sur-Richelieu. Jusqu'ici, 1000 paniers ont été confectionnés par les bénévoles et seront offerts aux familles démunies de la région au cours des prochaines semaines. Vendredi, les coffres de l'organisme affichaient 80 000 $.

La campagne de financement n'est pas terminée et les organisateurs sont confiants d'atteindre leur objectif de 160 000 $.

«Plusieurs sommes d'argent nous seront acheminées durant les prochaines semaines. Je pense notamment aux profits du pain partagé, du brunch du maire et d'autres activités qui se sont déroulées au cours des dernières semaines», soulève Normand Raymond, président de la S.V.P.

Précisons que le brunch de la Saint-Vincent-de-Paul, qui avait lieu dimanche dernier au centre récréatif N.D.A., a remporté un franc succès. À leur grand étonnement, les organisateurs ont été forcés à refuser des visiteurs à l'entrée.

Quelques activités restent encore à venir. L'emballage de cadeaux se poursuit jusqu'au 23 décembre au Carrefour Richelieu. Le kiosque est situé juste en face du magasin Canadian Tire. Du 17 au 24 décembre, des bénévoles solliciteront les dons des visiteurs aux Halles Saint-Jean. De la sollicitation aura lieu chez Wal-Mart au cours des prochains jours.



L'emballage de cadeaux se poursuit jusqu'au 23 décembre au Carrefour Richelieu. Le kiosque est situé juste en face du magasin Canadian Tire.



Le brunch de la Saint-Vincent-de-Paul a remporté un franc succès dimanche dernier. À leur grand étonnement, les organisateurs ont été forcés à refuser des visiteurs à l'entrée.

«La campagne de financement se termine officiellement à la fin du mois de décembre, mais, généralement, nous continuons à recevoir des dons jusqu'au mois de février», précise M. Raymond.

Rappelons que le local de la S.V.P. est situé au 250, rue Mercier à Saint-Jean-sur-Richelieu. Durant la période des fêtes, il sera ouvert au public du 27 au 31 décembre. Le local sera fermé les samedi et dimanche (25-26 décembre) et les samedi, dimanche lundi (1-2-3 janvier). Pour obtenir des informations ou pour effectuer un don, il suffit de composer le numéro de téléphone suivant: 358-1222. ■



Coup d'Elle visite l'U.T.M.

Les élèves de l'unité de travail modulaire (U.T.M.) de la polyvalente Marcel-Landry ont accueilli deux représentantes de la Maison Coup d'Elle, Claudiane Martineau et Patricia Couture, grâce à la Fondation Marcel-Landry. Au cours de la semaine du 8 novembre, celles-ci ont animé quatre rencontres ayant pour but de sensibiliser les élèves aux aspects du contrôle et de la violence dans les relations amoureuses chez les jeunes. ■

Pas de bogue au Renfort!

Le centre Les Services de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort informe ses personnes hébergées, leurs familles et leurs proches que tout ce qui pouvait être prévu pour assurer un passage harmonieux à l'an 2000 a été fait.

Depuis deux ans, le personnel du centre se prépare avec sérieux au bogue du millénaire. «Nous avons adapté tous nos systèmes, prévu des équipements manuels et du personnel supplémentaire lors du passage à l'an 2000», indique le centre.

En cas de défectuosités, le Renfort a organisé l'application d'un plan B et même, parfois, d'un plan C.

«En Montérégie, nous avons vécu les inconvénients de la tempête de verglas de janvier 1998 et l'expérience que nous en avons tirée nous a été très utile pour nous permettre de prévoir ce qu'il fallait mettre en place dans le cas, peu probable, où nous aurions à faire face à une situation d'urgence», de préciser le centre. ■

N'OUBLIEZ PAS CETTE SEMAINE

Sclérose en plaques

La prochaine réunion du Groupe d'entraide SP Vallée des Forts aura lieu ce soir, entre 19 et 21 heures, au CLSC Vallée des Forts, situé au 874, rue Samuel-de-Champlain à Iberville. Information: Josée au (450) 358-2215.

Collecte de sang

Une collecte de sang se tiendra ce jeudi, de 14 heures à 20h30, au club paroissial, situé au 262, rue de l'Église à Napierville. L'objectif de cette collecte, organisée par la municipalité, en collaboration avec les pompiers de Napierville/ Saint-Cyprien, est de 125 dons de vie.

Entraide Henryville

À l'occasion du temps des fêtes, le Centre d'entraide régional d'Henryville fermera ses portes du dimanche 19 décembre au mardi 4 janvier.

Danse pour les ados

Une danse pour les jeunes âgés entre 9 et 14 ans aura lieu samedi prochain, de 19h30 à 22h30, à l'école Sacré-Coeur, située au 335, boulevard Saint-Luc à Saint-Luc. Le billet d'entrée coûte 3,50 $. Danse, tirages et surprises sont prévus. Les ados sont invités à porter quelque chose de brillant. Information: l'Adothèque au (450) 359-4334.

Vente de liquidation

Une vente de liquidation de divans refaits à neuf se tiendra d'ici au mardi 21 décembre au Carrefour jeunesse d'Iberville, situé au 375, avenue Bessette. La maison des jeunes ouvre ses portes de 9 à 17 heures le lundi, et de 9 à 21 heures du mardi au vendredi. Information: (450) 347-4419. ■

Le comté d'Iberville sera le théâtre d'une grande fête foraine l'été prochain

Gilles Lévesque

Le député du comté d'Iberville, M. Jean-Paul Bergeron, a profité d'un repas gourmet de cuisine régionale organisé le 6 novembre dernier, à la halte-gourmande Les Quatre Feuilles, à Rougemont, pour annoncer l'intention du gouvernement du Québec de soutenir l'organisation d'une grande fête foraine dans la circonscription d'Iberville l'été prochain.



Le député du comté d'Iberville, M. Jean-Paul Bergeron, à droite sur la photo, pose en compagnie du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Rémy Trudel, lors de son passage à Rougemont.

C'est en présence du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Rémy Trudel, que le député Bergeron a procédé à cette annonce.

Selon les informations obtenues auprès de son attaché politique, M. Stéphane Jolicoeur, le député d'Iberville veut tabler sur les racines ancestrales de son comté pour organiser cet événement qui mettra en valeur la multitude d'activités touristiques et agro-alimentaires à s'y dérouler à longueur d'année.

L'idée retenue consiste à organiser une immense activité de promotion pour la région, à partir d'activités ludiques qui mèneront les familles, en voiture, à bicyclette ou même à pied, dans tous les coins de la circonscription pour y visiter les différents attraits touristiques ou agro-alimentaires.

Au cours de cette fête foraine, des défilés partiront de partout pour culminer en une grande place centrale située en bordure de l'autoroute 35, où se tiendra cet événement avec ses animations, jeux, résultats des activités de la journée, vitrines et spectacles.

Le député Bergeron entrevoit déjà un volet international pour cette première édition de la fête foraine. «Nous pensons à des projets de jumelage avec des producteurs de cidre ou de vins étrangers, mais aussi à un grand concours international de frites avec des participants de toutes les régions du Québec, des États-Unis et de l'Europe», de préciser le député lors de la soirée organisée à Rougemont.

Cette fête foraine se déroulera sur quatre jours lors de la fin de semaine de la Confédération et sera organisée par une corporation à but non lucratif en voie de formation, «Iberville 2000 Plus». Le conseil d'administration de cette corporation aura comme mandat de réaliser cette fête en développant des partenariats avec les forces vives de la circonscription d'Iberville.

Invité à prendre la parole, le ministre Rémy Trudel s'est dit heureux de soutenir cette activité régionale, tant sur le plan financier que de la logistique.

Cela dit, les personnes, les entreprises et les organismes intéressés à participer et à s'impliquer dans l'organisation de cette grande fête foraine de l'an 2000 sont invités à communiquer avec le bureau du député Jean-Paul Bergeron, à Iberville. Pour ce faire, on compose le numéro (450) 346-2879. ■

VARIN YAMAHA
gagne le prix d'excellence 1999

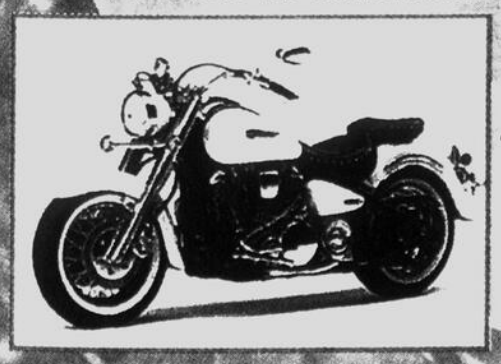
En effet, Yamaha Moteur du Canada ltée, vient de décerner le prix d'excellence 1999 à Varin Yamaha de Napierville en reconnaissance des ventes et des performances réalisées au niveau du degré de satisfaction de toute la clientèle desservie.

Raymond Varin, propriétaire de Varin Yamaha, et toute son équipe désirent remercier sincèrement tous ses clients qui ont contribué et participé à l'évaluation faite pour Yamaha Moteur du Canada ltée. Également, Varin Yamaha a obtenu le(les) premier(s) prix au Québec pour son volume de ventes, ce qui lui a permis de remporter ce magnifique prix.



M. Raymond Varin, exhibe ici fièrement la plaque commémoration du prix d'excellence 1999 remportée récemment par son entreprise. Bravo et merci à tous!

Présentement en démonstration, la



«Road Star Millénium»



Joyeux Noël

245, rue Saint-Jacques, Napierville

ÉQUIPE VARIN YAMAHA

(514) 990 8855 (450) 245 3663



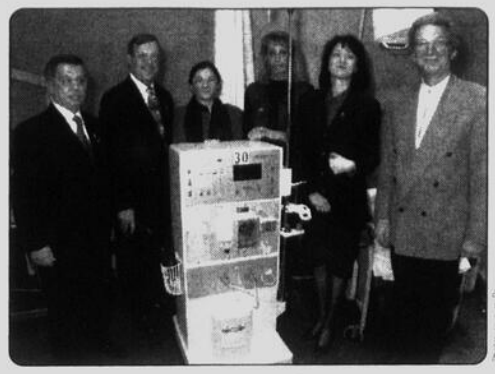
Daniel Tremblay et Tony Cantarella du club Lions, Lorraine Clément de la succession Yvette Clément, Marcel Boulanger, président de la Fondation, Marcelle Clément de la succession Yvette Langlois, Dr Anne Poulin et chef du département de radiologie.



Dr André Gamache, le directeur général Bernard Fortin, Dr Anne Poulin, Dr Louis Laflamme, Chantale Lévesque et Michelle D'Astous, techniciennes en radiologie et Marcel Boulanger, président de la Fondation.



La famille Papillon a versé 30 000 $ à la Fondation pour l'achat d'un appareil de monitoring cardiaque. De gauche à droite: Alain Papillon, Marcel Boulanger, président de la Fondation, Jocelyne et Guy-Marie Papillon et Bernard Fortin, directeur général de l'Hôpital.



Marcel Boulanger, président de la Fondation, Réal Boucher, du Défi de la deuxième chance, Dr Carole Pichette, Hélène Perron, Roselyne Savard, représentante du député Claude Bachand et Dr André Gamache.

LA FONDATION REMERCIE SES DONATEURS

De nouveaux appareils en radiologie et en hémodialyse acquis par des dons

RICHARD HAMEL

La Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu a profité de la mise en fonction officielle des appareils de mammographie et de stéréotaxie mammaire ainsi que des appareils destinés au département d'hémodialyse jeudi soir dernier pour souligner la contribution spéciale des milliers de donateurs. Ces contributions ont permis la réalisation de deux projets majeurs pour l'hôpital.

Pas moins de 80 donateurs étaient présents à la soirée au cours de laquelle ils ont pu visiter les deux départements. En hémodialyse, les huit appareils acquis totalisent un investissement de 150 000 $ dont la majorité de ceux-ci auront été parrainés par de généreux donateurs. Les clubs Lions de la région ont confirmé une participation de 50 000 $ pour défrayer deux hémodialyseurs. La Fondation internationale des clubs Lions s'est également engagée à parrainer quant à elle deux appareils dont le coût totalise 50 000 $.

Feu Mme Monique Provost, ancienne patiente en hémodialyse, a légué 50 000 $ en 1998 via la Fondation. Cette somme a servi en totalité à acquérir deux appareils pour les patients. Enfin, les organisateurs du tournoi de golf «le Défi de la deuxième chance» se sont engagés à parrainer un appareil d'hémodyalise et ce, en remettant les profits de cette activité sur une durée de trois ans. L'objectif du Défi de la deuxième chance est de recueillir une somme de 30 000 $.

Concernant ce dernier donateur, cet engagement jumelé à la contribution personnelle du docteur Carole Pichette de près de 8000 $ permettra au département de pouvoir compter dès maintenant sur un scanner spécial pour ses patients.

La Fondation HHR se fait le porte-parole de l'hôpital et annonce que ces donateurs verront leur nom apposé sur une plaque permanente à l'entrée du département et au-dessus des appareils servant à la dialyse des patients.

RADIOLOGIE

La Fondation de l'hôpital a également profité de l'occasion pour mettre officiellement en fonction l'appareil de mammographie au département de radiologie. Cet appareil est déjà utilisé depuis quelques mois. Cependant, l'appareil de stéréotaxie vient tout juste d'être mis en service pour les examens auprès des femmes atteintes du cancer du sein.

Ce projet a pu être réalisé grâce à la contribution de la population et des gens d'affaires. En effet, la somme de 350 000 $ a été amassée par l'organisation de la Course des canards (100 000 $), le tirage auprès des professionnels de la santé 1998 (20 000 $), le tournoi de golf annuel (30 000 $) et par des campagnes de sollicitation téléphonique ou postale.

Cela dit, la Fondation a tenu à souligner la participation financière du club Lions de Saint-Jean-Iberville au montant de 21 000 $. Cette contribution a été versée au début de la campagne et a motivé les bénévoles de la Fondation à déployer des énergies pour atteindre leurs objectifs. Enfin, feu Mme Yvette Langlois a légué de par sa succession, une somme de 25 000 $ pour acquérir des appareils destinés à diagnostiquer et traiter les femmes atteintes du cancer du sein.

À titre de reconnaissance, une plaque à l'effigie du club Lions de Saint-Jean-Iberville et de Mme Yvette Langlois seront apposées à proximité de la salle d'examen en radiologie.

D'AUTRES PROJETS

La Fondation ne s'arrête pas là. D'autres projets d'acquisition sont en cours. On parle de quinze moniteurs cardiaques à l'unité coronarienne et aux soins intensifs, des appareils qui coûtent 450 000 $.

De plus, la Fondation a besoin de 500 000 $ pour l'achat de deux échographes pour la radiologie et un échographe pour la cardiologie. ■

ASSURANCE-MÉDICAMENTS

L'Âge d'or opposé à la hausse des cotisations

Monique Comeau-Gauthier, présidente de la FADOQ en Montérégie, affiliée à la Fédération de l'âge d'or du Québec, invite les 17 clubs du Haut-Richelieu à écrire à Pauline Marois, ministre de la Santé et des Services sociaux, pour faire connaître l'opposition de ses 5690 membres à une augmentation des cotisations au régime d'assurance-médicaments.

Déjà en août 1999, François Legault, président de la Fédération de l'âge d'or du Québec, qui regroupe 275 000 membres a adressé une lettre à la ministre pour lui rappeler l'engagement du gouvernement à diminuer les frais de médicaments pour les personnes âgées et les personnes démunies.

M. Legault a rappelé que, pour les personnes qui reçoivent le maximum du supplément de revenu garanti, le montant mensuel d'au plus 16,66 $ de coassurance au régime d'assurance-médicaments est loin d'être anodin puisque ces personnes ont pour revenu annuel 10 864 $.

En septembre de la même année, M. Legault a porté à l'attention de la ministre le cas de personnes âgées pénalisées par l'apport de petits revenu. La Fédération en Montérégie cite en exemple la somme de 60 $ gagnée en journée de travail, aux élections. Ces personnes perdre leur supplément de revenu maximal sur lequel est basé le calcul de la franchise et de la coassurance à payer. Ainsi, elles doivent payer 41,66 $, non plus 16,16 $, en plus de débourser un montant annuel pour la franchise.

Monique Comeau-Gauthier est inquiète du résultat des consultations publiques prévues en l'an 2000. «Avec un déficit annoncé de 210 millions $ au régime d'assurance-médicaments, comment peut-on croire que le gouvernement ne sera pas tenté d'aller piger à nouveau dans les poches des contribuables et des consommateurs âgés?»

Pourtant, en 1996, lors de l'étude de la Loi sur l'assurance-médicaments (projet de loi numéro 33), la Fédération de l'âge d'or du Québec a demandé à Jean Rochon, alors ministre, de retarder son application pour en mesurer tous les impacts. Plusieurs questions, disait la fédération, restaient sans réponse: quels effets, particulièrement sur les coûts, aura l'expérience du régime dans quelques années? La couverture actuelle des médicaments demeurera-t-elle adéquate malgré le vieillissement de la population et les économies qu'on voudra réaliser?

«Trois ans plus tard, et bien malgré tous, nous devons constater que les craintes de la Fédération de l'âge d'or étaient fondées», de dire Monique Comeau-Gauthier. Elle invite les aînés à signifier leur désaccord à la ministre quant à une augmentation des cotisations versées au régime d'assurance-médicaments et pour l'inciter à entreprendre une consultation publique dont l'enjeu sera l'avenir du régime «et non pas le colmatage d'un déficit.»

L'adresse de Pauline Marois, ministre de la Santé et des Services sociaux, est le 1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage, Québec, G1S 2M1. ■

Bye Bye 99¢, au profit de l'hôpital

Bye Bye 99¢ est l'appellation d'une nouvelle campagne de financement pour la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu, campagne lancée en collaboration avec les Caisses populaires Desjardins.

Toutes les sommes amassées seront injectées dans l'acquisition d'appareils de monitoring cardiaque pour les soins intensifs et l'unité coronarienne de l'hôpital. Le coût total des moniteurs s'élève à 500 000 $.

Pour participer, il suffit simplement de remplir un formulaire de prélèvement. Ils sont disponibles aux caisses populaires Notre-Dame-Auxiliatrice, Saint-Jean, Iberville, Saint-Edmond de Saint-Jean, Saint-Eugène de Saint-Jean, Sabrevois, Saint-Luc, Saint-Sébastien, Saint-Jacques-le-Mineur, Napierville, Saint-Blaise et Henryville.

S'ajoutent les centres de services Séminaire, L'Acadie, Aux quatre vents, Venise-en-Québec, Richelain, Clarenceville, et la caisse d'économie Honoré-Mercier.

À noter: d'autres caisses populaires devraient se joindre au projet au cours des prochains jours. Pour savoir si votre caisse participe à l'activité, surveillez les affiches promotionnelles identifiées à Bye Bye 99¢, un thème qui, faut-il souligner, évoque la fin du millénaire et de l'année 1999.

Durant le mois de décembre, on retrouvera des bénévoles de la Fondation dans le hall d'entrée de l'hôpital et dans les centres d'achats afin d'informer la population et de recueillir des dons. Pour information: (450) 359-5777. ■

CONCEPT UNIQUE

Une clinique jeunesse ouvrira ses portes dans le centre-ville

GORETTE LINHARES

Une clinique destinée aux jeunes âgés entre 12 et 21 ans ouvrira ses portes dans le centre-ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. L'inauguration aura lieu en février.

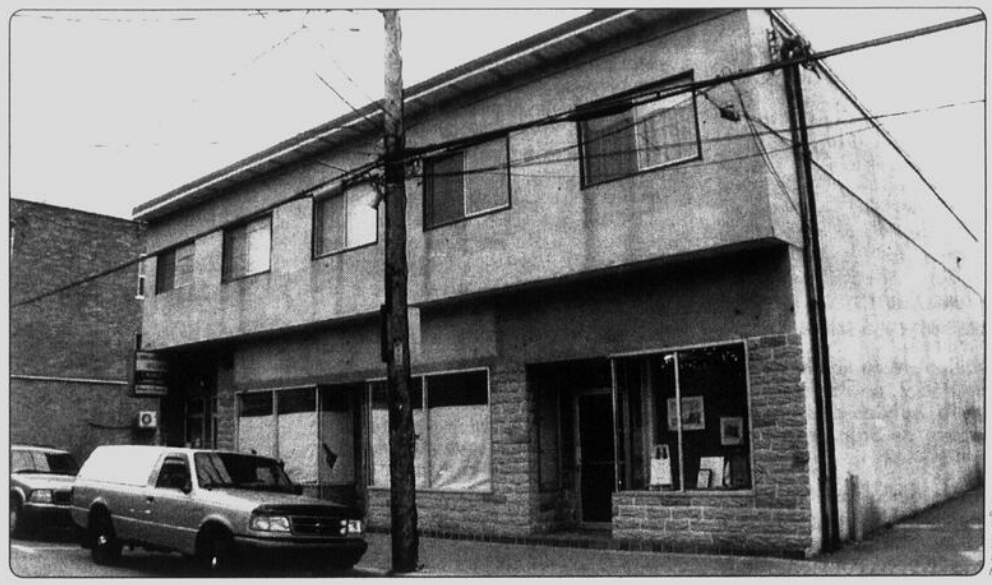
En Montérégie, le concept est unique explique André Picard, travailleur communautaire aux CLSC-CHSLD Champagnat de la Vallée des Forts lesquels sont à l'origine du projet.

La clinique sera multidisciplinaire. Il sera possible d'y consulter un médecin, une infirmière, mais aussi un intervenant social, tous affiliés aux CLSC-CHSLD.

Pour soigner une grippe ou subir un test du VIH, la clinique sera un endroit adapté, souligne M. Picard. Mais les employés seront aussi qualifiés pour supporter les jeunes en détresse psychologique, en peines amoureuses ou en processus de deuil par exemple. Et à la clinique, il n'y aura pas de place pour les préjugés.

De plus, il sera aisé pour les professionnels de la santé de référer les ados à d'autres services des CLSC-CHSLD ou à des organismes communautaires du Haut-Richelieu. Il va s'en dire, la collaboration du milieu comptera pour beaucoup dans la réussite du projet.

La clinique jeunesse est aussi unique via son emplacement. Elle sera située au 185, rue Champlain, dans les anciens locaux de Lord Photo. Un lieu stratégique parce que très fréquenté par les jeunes, estime André Picard.



La clinique pour les jeunes âgés entre 12 et 21 ans ouvrira ses portes dans l'ancien local de Lord Photo.

À l'heure actuelle, le type de clinique intégré au réseau de la santé et des services sociaux propose des services psychosociaux et de santé en milieu scolaire. Résultat? Les adolescents et jeunes adultes non intégrés dans une école n'ont pas accès aux cliniques jeunesse.

Il existe également des cliniques jeunesse aménagées dans les locaux de CLSC en Montérégie. Elles sont associées, par les ados, au domaine de la santé physique. Or, faut-il rappeler, le volet psychosocial, ça compte.

De plus, les heures d'ouverture des cliniques en milieu scolaire ou abritées dans les locaux des CLSC posent souvent problème. Dans le centre-ville de Saint-Jean, le nouveau service sera accessible 35 heures par semaine, du lundi au vendredi, en après-midi et le soir. Éventuellement, pour répondre aux besoins des jeunes, l'horaire pourra être modifié.

Les consultations sont prévues avec ou sans rendez-vous, d'une manière individuelle ou en groupe, selon les demandes et la nature des visites. Ainsi, les rencontres de sensibilisation pourront se tenir en groupe. André Picard image, par exemple, des réunions de groupe axées sur des thématiques telle la Semaine de prévention du suicide. Une chose est sûre, les visites des jeunes seront de belles occasions pour les sensibiliser à certains sujets.

Ainsi, la naissance d'un service destiné aux personnes âgées entre 12 et 21 ans au centre-ville de Saint-Jean-sur-Richelieu comble une zone grise. La Régie régionale de la santé et des services sociaux, qui alloue 96 000 $ pour la mise sur pied du projet, surveillera de près l'évolution de la clinique. Elle pourrait devenir un modèle, qui sait, notamment dans d'autres régions suppose le travailleur communautaire.

L'ouverture d'une clinique jeunesse correspond à un besoin identifié par les intervenants des CLSC-CHSLD Champagnat de la Vallée des Forts, mais aussi par la table de concertation *À toute jeunesse* laquelle regroupe les principaux acteurs jeunesse du Haut-Richelieu faut-il préciser. Sa création s'inscrit dans le cadre du programme de prévention et de promotion de la santé publique *À toute jeunesse*.

Mais de l'avis d'André Picard, le besoin d'une clinique jeunesse dans le centre-ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ne date pas d'hier. Il y a une quinzaine d'années, un service similaire a existé au 240, rue Jacques-Cartier Nord. ■

Marche mondiale des femmes: articles promotionnels en vente

GORETTE LINHARES

Afin de promouvoir et de financer la marche mondiale des femmes de l'an 2000, le comité local de l'événement propose au grand public une série d'articles.

Chandails à manches courtes, chapeau et foulard sur lesquels sont imprimés le logo de la marche mondiale des femmes sont en vente au Centre d'information et de documentation des femmes du Haut-Richelieu (CID), situé au 45, rue Saint-Georges à Saint-Jean-sur-Richelieu.

S'ajoutent un agenda, disponible en français uniquement, un calendrier de table, une tasse de type thermos munie d'un couvercle, un autocollant et un aimant pour le frigo. Les prix des articles promotionnels oscillent entre 2 $ et 22 $.

Il s'agit de beaux cadeaux pour la période des fêtes ou encore pour le nouveau millénaire, suggère Marie Pascale Roquebrune, du CID.

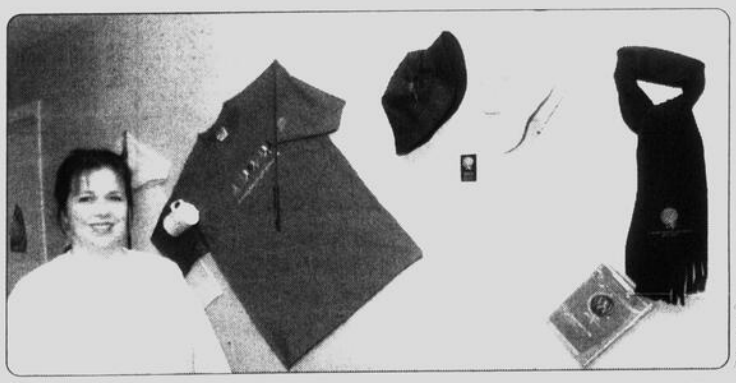
L'idée d'une marche mondiale des femmes a cheminé depuis l'événement Du pain et des roses tenu en 1995. À ce jour, pas moins de 2800 organisations, issues de 148 pays, ont adhéré au projet de la marche mondiale, pour contrer la violence et la pauvreté.

À l'automne, des marches et des activités auront lieu simultanément dans toutes les régions du Québec. En Montérégie, l'organisation de l'événement se déroule bien, explique Marie Pascale Roquebrune laquelle occupera, dès janvier, le poste de coordonnatrice du comité de la marche en Montérégie (CROC-M)

De plus, un comité local est né dans le Haut-Richelieu. Il veille à l'organisation des activités reliées à la marche.

Ce comité est formé de différents organismes de la région, tels la maison le Coup d'Elle, Famille à coeur, l'Association féminine d'éducation et d'action sociale, l'Inclusion, le Conseil économique, la Confédération des syndicats nationaux, le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu et le CID. Le comité souhaite voir d'autres groupes se joindre à eux. Des femmes s'impliquent également à titre personnel.

Information: (450) 346-0662. ■



Marie-Pascale Roquebrune présente les articles promotionnels. Ils sont en vente dès aujourd'hui.

INITIATIVE DU COMITÉ DE LOISIRS

Des enfants de St-Gérard illustrent un calendrier

GORETTE LINHARES

Enfants, parents et bénévoles frapperont aux portes des résidents du quartier Saint-Gérard aux cours des prochains jours pour vendre la première édition d'un calendrier initié par le comité de loisirs.

Le calendrier est illustré de dessins imaginés par les enfants du quartier. Il s'agit des créations de Naomi Barabé, Émanuelle Rouiller, Gabrielle Lévesque, Mélissa Bisaillon, Tina Desrochers, Magali Labelle, Marie-Christine Lam, Kim Desrochers, Jessica Landry, Alexandra Pascoal, Benoit Parent et Pier-Luc Poissant, de l'école Saint-Gérard.

S'ajoutent dix dessins coloriés par des enfants de la prématernelle Au jardin du sourire et un dessin coréalisé par Catherine Filion et Laurence P. Surprenant, de la chorale de l'église Saint-Gérard-Majella.

À l'intérieur du calendrier, les résidents pourront consulter une carte topographique ainsi qu'un bref historique du quartier Saint-Gérard.

Au total, 2000 calendriers sont imprimés. Il coûte 4 $ chacun. Tous les profits seront versés au financement d'une grande fête de quartier pour l'an 2000, à l'achat et à la restauration d'équipements, à l'organisation d'activités de loisirs.

La prématernelle Au jardin du sourire, l'école Saint-Gérard et la chorale de l'église Saint-Gérard-Majella collaborent aussi à la vente du calendrier ce pourquoi les Loisirs Saint-Gérard compte leur offrir une petite partie des fonds, pour les encourager.

Des exemplaires du calendrier 2000 des Loisirs Saint-Gérard sont disponibles au Dépanneur 629, Au jardin du sourire, au Nettoyeur Saint-Jean, au Coiffeur Kalie. On peut également contacter Lise Boyer au (450) 348-5320 ou Leesa Parry au (450) 348-4574 pour commander une copie. ■



Les petits enfants, entourés de Lise Boyer et Leesa Parry, sont prêts à vendre les calendriers du quartier Saint-Gérard.

NÉCROLOGIE

INDEX DES DÉCÈS

- ALIX-MORRIER (Argentine)
- ARBOUR (Maurice)
- DESGAGNÉ (Pierre-Paul)
- GOINEAU (Jean-Guy)
- MCDONNELL (Frank)
- PAQUETTE (Marcel)
- SAVOY (Percy)
- TURCOTTE (Gérard)

ALIX-MORRIER (Argentine) 1908-1999



À Iberville, le 6 décembre 1999, à l'âge de 91 ans, est décédée Argentine Alix, épouse de feu Floréa Morrier. Elle laisse dans le deuil sa fille Claire (Claude de Fortin), son fils Bernard (Lise Gaboriau), son petit-fils Patrick Morrier, ses frères et sœurs Armande, Marguerite, Armand, Marie-Marthe, Mercedes, Léo, plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et de nombreux autres parents et amis. Exposée aux

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES CLAUDE & EDGAR LE SIEUR 530, 4E RUE À IBERVILLE

Les funérailles ont eu lieu le samedi 11 décembre 1999, à 10 h 30, en l'Église Saint-Athanase d'Iberville, suivies de l'inhumation à Iberville.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

ARBOUR (Maurice)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 10 décembre 1999, à l'âge de 49 ans, est décédé Monsieur Maurice Arbour. Il laisse dans le deuil ses filles Jacinthe, Josianne, sa mère Madame Marcelle Granger, ses sœurs et son frère Rachel, Michelle, Pierre, sa belle-mère Madame Suzanne Paradis, son amie de cœur Danielle Bonenfant et ses enfants Alexandre, Isabelle, Sébastien, Marie-Claude ainsi que plusieurs parents et amis. Exposé au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE 95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

le mercredi 15 décembre 1999, à compter de 13 h, suivies d'une Célébration de la Parole à 16 h, en la Chapelle du Complexe, et de là au crématorium LeSieur & Frère.

Des dons à la Fondation des Maladies du Cœur seraient appréciés de la famille.

Depuis 1955
Mme Clouâtre Fleuriste INC
Nous livrons à travers le monde
(450) 347-0311
(888) 347-0311 E.-U., Canada
105, 2e Avenue, Iberville

DESGAGNÉ (Pierre-Paul)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 8 décembre 1999, à l'âge de 83 ans, est décédé Monsieur Pierre-Paul Desgagné, autrefois de Saint-Blaise, époux de Dame Olivette Pelletier. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses frères Jean-Roch (Madeleine Daudelin), Maurice (Anita St-Pierre), Jean-Claude (Louise Braul), ses sœurs Jeanne D'Arc (Albert Giroux), Gemma (Roger Faille), son beau-frère et ses belles-sœurs Georgette Pinsonnault (feu Gaston Pelletier), Rollande Daudelin (feu Germain Pelletier), Maurice Pelletier ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. Exposé au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE 95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

Les funérailles ont eu lieu le samedi 11 décembre 1999, en l'Église Saint-Gérard-Majella, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

GOINEAU (Jean-Guy) 1919-1999

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 7 décembre 1999, à l'âge de 80 ans, est décédé Monsieur Jean-Guy Goineau, époux de feu Rollande St-Denis. Il laisse dans le deuil, ses sœurs Madeleine, Charlotte (Charles Bissonnette), Thérèse, Lorraine et Nicole (Jean Maëder), ainsi que sa belle-sœur Marie-Paule Plouffe-Goineau, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Une Célébration de la Parole, en présence des cendres, aura lieu le samedi 18 décembre 1999, à 11 h, en la chapelle du complexe

LESIEUR & FRÈRE LTÉE 95, BOUL. SAINT-LUC, SAINT-LUC.

La famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient grandement appréciés de la famille.

MCDONNELL (Frank)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 7 décembre 1999, est décédé Monsieur Frank McDonnell, époux de dame Simone Miron. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles Nancy (Réal Lague), Lynda (Pierre Dubois), ses petits-enfants Sylvie, Caroline, Lauriane, Antonin, un frère André (Denise Pépin) ainsi que ses belles-sœurs, autres parents et amis. Exposé au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRERE LTÉE 95, BOUL. SAINT-LUC A SAINT-LUC

Une Célébration de la Parole a eu lieu le jeudi 9 décembre 1999, en la Chapelle du Complexe, et de là au crematorium LeSieur & Frere a Saint-Luc.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont temoigne des marques de sympathie a cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

Fleuristes des Halles
Nous offrons, avec dignité et respect, qualité, service et conseils judicieux pour vos arrangements floraux de tous genres.
(450) 359-6494
145, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu

PAQUETTE (Marcel) 1923-1999

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 11 décembre 1999, à l'âge de 76 ans, est décédé Monsieur Marcel Paquette, époux en premières noces de feu Rita Légaré et en deuxièmes noces de Dame Cécile Nepveu. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles Francine, Manon (Gaëtan Pilon), Sylvie (André Génier), ses petits-enfants Louis-Charles, Marie-Pier, Fanny, Philippe ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, cousins, cousines, neveux, nièces, parents et amis. Les funérailles auront lieu le samedi 18 décembre 1999, à 11 h, en l'Église de Saint-Gérard-Majella et de là au crématorium LeSieur & Frère.

DIRECTION FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE 95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

La famille recevra les condoléances, à l'église, 30 minutes avant les funérailles. Des dons à la fondation des maladies du cœur ou autres seraient appréciés de la famille.

SAVOY (Percy)

À la Maison Victor Gadbois, le 10 décembre 1999, à l'âge de 56 ans, est décédé Monsieur Percy Savoy, époux de Madame Esthel Reid. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Stefan, Pamela Ann (Philippe Moquin), ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs ainsi que de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances au

COMPLEXE FUNÉRAIRE E. TÉTREAULT ET FILS ET URGEL BOURGIE 1559, MONTARVILLE À SAINT-BRUNO

Les funérailles auront lieu le samedi 18 décembre 1999, à 12 h 30, en l'Église de Saint-Bruno-de-Montarville. Au lieu de fleurs, un don à la Maison Victor Gadbois et/ou la Société Canadienne du Cancer serait apprécié. Heures des visites: jeudi de 19 h à 21 h 30, vendredi de 19 h à 22 h et samedi à compter de 10 h.

TURCOTTE (Gérard) 1936-1999 Iberville



À Iberville, le 13 décembre 1999, à l'âge de 63 ans, est décédé Gerard Turcotte, époux de Therese Leblanc. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Raymond (Murielle Champagne), Marcel (Celine Thompson), Daniel (Linda Côté), Louise (Mario Goulet), Johanne (Serge Levesque), Denise (Raymond Saulnier), 10 petits-enfants, plusieurs freres, sœurs, beaux-freres, belles-sœurs, autres parents et amis. Expose aujourd'hui à compter de 14 h aux

RESIDENCES FUNERAIRES CLAUDE & EDGAR LE SIEUR 530, 4E RUE A IBERVILLE

Les funérailles auront lieu le jeudi 16 décembre 1999, a 10 h 30, en l'Eglise Saint-Athanase d'Iberville, suivies de l'inhumation. Jeudi ouverture a 9 h. Des dons a la Residence Champagnat seraient appreciés.

REMERCIEMENTS PRIÈRE À MÈRE MARIE-LÉONIE

Priere pour obtenir une faveur.

O Dieu, qui etes admirable dans vos saints, nous vous demandons de nous accorder, par l'intercession de Mere Marie-Leonie, la fidele servante de la Sainte Famille, la faveur que nous sollicitons, afin qu'elle soit glorifiee dans l'Eglise et que nous soyons portes a imiter ses vertus. Par J. C. N. S. Amen.

Un Pater, Ave et Gloria. Veuillez communiquer par ecrit toute faveur attribuee a l'intercession de la Servante de Dieu a: Centre Marie-Leonie Paradis, 1820, rue Galt Ouest, Sherbrooke, Quebec J1K 1H9. Avec la permission de l'Ordinaire.

F.G.

252500-9c28-g

Remerciements BERGERON-BRASSARD (Blanche)

Suite au décès de Blanche Bergeron, survenu le 6 décembre 1999, la famille Brassard désire remercier sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie soient par offrandes de messes, fleurs, cartes, dons ou assistance à la cérémonie.

Veuillez considérer ces remerciements à titre personnels.

Remerciements DUVAL-PATENAUDE (Antoinette)



Lors du décès de Madame Antoinette Duval-Patenaude, survenu le 21 octobre 1999, à l'âge de 79 ans, nous avons été très touchés par le réconfort, les marques de sympathie et d'encouragement de tous les membres de la famille, parents et amis soient par votre présence, messes et dons.

Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance et considérer ces remerciements comme personnels.

La famille.

Remerciements FALCON (Estelle) 1922-1999

Sincères remerciements aux parents et amis qui sont venus rendre un dernier hommage a Estelle, décedée le 20 novembre 1999, soit par des offrandes de messes, dons, fleurs, cartes, visite ou assistance aux funerailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Ses frères Luc, Pierre ainsi que les membres de la famille Falcon.

Fleuriste Lucie
Pour un service personnalisé lors d'un décès
419, 2e Avenue
Iberville
Tél.: (450) 346-3232
Téléc.: (450) 346-0130
Ouvert 7 jours
Livraison

1er anniversaire MAC FARLANE (Kenneth)



Cher époux,

La mort est venue te chercher. Tu l'as suivie avec sérénité. Le temps nous a échappé. Déjà toute une année s'est écoulée depuis ton départ pour l'éternité. Nos larmes n'arrivent plus à sécher. Tu demeures toujours dans la plus profonde de nos pensées.

De ceux que jamais ne cesseront de t'aimer. Veilles sur nous.

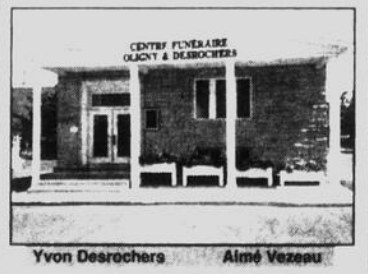
Ta femme, tes enfants et petits-enfants.

15e anniversaire PARADIS-MEUNIER (Marie-Rose) 19 décembre 1984



Ta présence nous manque énormément mais dans nos cœurs le souvenir d'une maman comme toi restera gravé a jamais.

De tes enfants.

Centre funéraire Oligny & Desrochers


Yvon Desrochers Aimé Vezeau
Pour un service personnel dans le respect et la dignité
Avez-vous pensé à vos préarrangements?
110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu
247, rue Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Grégoire
826, 1re Rue, Iberville
346-1124

arcjoie.xtg

Le père Noël rend visite à 150 enfants de l'Arc-en-Joie

C'est avec émerveillement que les enfants des 45 garderies en milieu familial de l'Arc-en-Joie se sont rassemblés devant le père Noël dimanche dernier. Rien de moins que 150 bambins se sont rendus au Club de l'âge d'or de Saint-Luc pour assister au dépouillement d'arbre de Noël.

L'activité était organisée par un comité composé des responsables des services de garde en milieu familial. Les enfants et les parents utilisateurs des services étaient à leur tour mis à contribution pour faire de cet événement une grande fête.

Des jeux, des séances de maquillage et la remise de nombreux cadeaux s'inscrivaient au programme de la journée. Des clowns étaient également au rendez-vous. À leur arrivée, les enfants dissimulaient mal leur enthousiasme à l'idée de rencontrer le père Noël. ■



Photo Rémy Boily

Le père Noël, ses lutins et des clowns ont rendu visite à 150 enfants de l'Arc-en-Joie dimanche dernier.



Photo Rémy Boily

Beaucoup de téléphones pour le téléthon

La population du Haut-Richelieu s'est avérée généreuse à l'occasion du Téléthon 1999 de la recherche sur les maladies infantiles. Une vingtaine de bénévoles du Club Lions de Saint-Luc, notamment Denise Fecteau, Luce Lanthier, Marguerite Côté et Éliane Bouffard, ont recueilli 15 500 $ en promesses de dons par téléphone. Le Club a sollicité principalement les résidents de Saint-Luc et de L'Acadie. ■



Photo Rémy Boily

Un père Noël très occupé!

Depuis plus de dix ans, le Club Optimiste Saint-Eugène organise son Noël paroissial à la grande joie des enfants du quartier. L'édition 1999 de l'activité s'est tenue dimanche dernier à l'école Saint-Eugène. Il va s'en dire, le père Noël a été très occupé. Il a distribué pas moins de 295 cadeaux, à autant de jeunes! Les petits ont aussi bénéficié de la présence d'un magicien. ■



Photo Rémy Boily

Au grand bonheur des enfants

Le Club Optimiste Saint-Anne-de-Sabrevois a organisé une fête de Noël pour 250 enfants dimanche dernier. Au Belgo, en présence du père et de la mère Noël, les jeunes ont reçu de beaux cadeaux. Ils ont également participé à plusieurs activités, notamment au très populaire jeu de pêche. Cette fête annuelle s'est déroulée grâce à une vingtaine de bénévoles, sous la responsabilité de Martine Gagnon et de Rachel Mathieu. ■



Donner, ça creuse vraiment l'appétit!

L'activité de financement *Donner, ça creuse l'appétit*, tenue du 15 septembre au 31 octobre, a permis d'amasser 75 297,06 $ en Montérégie. Gilles Choquet, vice-président Rive-Sud, Banque nationale, Lisette Tremblay et Conrad Sauvé, respectivement présidente et directeur général du conseil d'administration, Division du Québec, Croix-Rouge canadienne, Robert Mignault, franchisé McDonald Saint-Bruno et Sainte-Julie, tiennent le chèque remis à la Croix-Rouge. Il permettra de financer les services d'aide aux sinistrés. ■



La disparition d'un être cher est une blessure qui ne saurait guérir et nous vous offrons à votre famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

Vous pouvez obtenir 3 copies plastifiées de la nécrologie parue dans notre hebdomadaire, et ce, gratuitement. Pour ce faire, il vous suffit de compléter le bon de commande ci-dessous et nous le faire parvenir.

Veuillez accepter à nouveau notre témoignage de profonde sympathie.

Nom
Adresse App
Ville Code postal
Téléphone

Nom de la personne décédée
Date de la publication

LE CANADA FRANÇAIS

Retournez à:
DÉPARTEMENT DE LA NÉCROLOGIE
84, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
J3B 6X8

227589-c26-1

SPORT ET LOISIRS

DÉFAITE DE 2 À 1 EN PROLONGATION

La série de victoires des Prédateurs s'arrête à six



RICHARD HAMEL

Toute bonne chose a une fin. La série de victoires des Prédateurs s'est arrêtée à six dimanche dernier devant leurs partisans. Ils ont perdu 2 à 1 en prolongation contre le National de Rosemère, meneur au classement de la Ligue junior AA de Montréal.

La dernière défaite des Ibervillois remontait au 21 novembre... face au National. En fait, les Prédateurs ont subi quatre revers en autant de matchs contre Rosemère, une véritable puissance depuis son arrivée dans le circuit. Imaginez, le National a 254 victoires contre seulement 129 échecs et 38 verdicts nul à vie dans la Ligue.

L'attaque des Prédateurs, qui avait marqué 38 buts au cours de cette fructueuse séquence, est soudainement tombée en panne dimanche. Rosemère a de loin la meilleure défensive avec seulement 66 buts accordés en 22 matchs.

Les locaux avaient pourtant pris les devants sur le 21e filet de la campagne de Sébastien Laberge, un sommet dans l'équipe. Les visiteurs ont répliqué avant la fin de la deuxième période. Les deux équipes ont raté plusieurs chances en troisième, mais les gardiens ont été alertes. François Graveline, était de retour devant la cage ibervilloise et a été solide.

C'est sur un but controversé que le match a pris fin. Avec 59 secondes à faire en prolongation, le National a marqué sur un tir de la ligne bleue alors qu'un de leurs joueurs se trouvait dans le rectangle réservé au gardien. «L'arbitre nous a expliqué que le joueur était retenu par notre défenseur (Hugo Deland). Disons que ce n'était pas fort comme décision. Je donne une passe à l'arbitre sur ce but-là», ironise l'entraîneur-chef, Stéphane Boyer.

Auparavant, déplore-t-il, l'officiel avait décerné une punition à Danny Trépanier. «Il aurait pu chasser les deux pour deux minutes. Mais on a écopé d'un deux minutes de plus. Malgré ça, je ne mets pas le blâme sur l'arbitre pour notre performance. On aurait pu gagner».

Les Prédateurs subissaient un premier revers après trois victoires au Palladium. Depuis le début de la saison, leur fiche est de cinq gains, huit échecs et une défaite en fusillade devant leurs partisans.

AHUNTSIC

Mercredi dernier à Ahuntsic, les Prédateurs sont allés chercher deux points de plus au classement, contre la pire équipe du circuit. Les Braves, qui n'ont que deux victoires en 22 rencontres, ont accordé 192 buts, soit une moyenne de près de neuf par joute.

Les Prédateurs ont cependant eu certaines difficultés à démarrer, alors que la première période s'est soldée par une mince avance de 1 à 0. L'offensive s'est mise en marche en deuxième avec quatre buts, dont deux en 29 secondes de Charles Fortin.

Stéphane Daviau et Dominic Vivier ont également réussi un doublé. Sébastien Laberge, en avantage numérique, a complété le pointage. Après avoir gardé le filet au cours des cinq matchs précédents, François Graveline a cédé sa place à Philippe Ouellette. Les Prédateurs ont une fiche parfaite de quatre victoires contre les derniers de classe.

À VENIR

Les Prédateurs, qui visitaient les Jets de Notre-Dame-de-L'Assomption hier, jouent à Laval ce soir (mercredi) puis à Saint-Donat dimanche contre les Étoiles de l'Est.

Les Ibervillois reviendront au Palladium pour y disputer leurs trois matchs suivants durant la période des fêtes. Ils accueilleront les Broncos de Brossard le 22 décembre, les Jets de NDA le 29 décembre et l'Express de Laval le 5 janvier. Ces trois rencontres, ainsi que les cinq autres qui compléteront le calendrier régulier à domicile, seront à chaque fois présentées le mercredi à 20 heures.

Stéphane Boyer promet des changements pour l'affrontement contre les Broncos, une équipe qu'ils doivent battre pour espérer participer aux championnats provinciaux. «Je me donne les trois matchs sur la route pour voir comment certains vont fournir les efforts nécessaires. Il ne faut pas oublier que bientôt, le canal va geler. Quelques-uns pourraient devoir jouer dehors s'ils continuent comme ça. Il devrait y avoir de nouveaux joueurs pour le match de mercredi prochain». ■



Le gardien François Graveline a été solide dimanche face au National de Rosemère.

BONNEAU ET RICHARD LES JOUEURS DU MOIS

Les Chevaliers quittent la cave du classement

RICHARD HAMEL

Une victoire en deux matchs a suffi aux Chevaliers de Saint-Jean pour quitter la cave du classement général de la Ligue junior AAA du Québec. Après un revers vendredi au Colisée Isabelle-Brasseur, les Johannais sont revenus dimanche pour l'emporter contre le National de Joliette.

Vendredi, les Chevaliers ont subi une amère défaite de 4 à 3 face au Kingsey de Warwick, leur treizième en dix-neuf matchs à domicile. Les visiteurs se sont sauvés avec la victoire en marquant avec 22 secondes à faire. Les Chevaliers venaient tout juste de créer l'égalité sur le neuvième but de la saison d'Alain Charbonneau.

Philippe Denicourt, avec son 17e et Kevin Lavallée, son premier, ont enfilé les buts des locaux. Le but de Denicourt a été inscrit en avantage numérique. Le Kingsey n'a pas marqué en six occasions en attaque à cinq. Warwick a dominé 39-25 au chapitre des tirs au but. Pierre-Yves Bonneau était devant le filet pour les Johannais et a subi sa quatorzième défaite en 24 matchs.

VICTOIRE

Deux jours plus tard, toujours devant leurs partisans, les Chevaliers accueillaient le National de Joliette pour la bataille des derniers. Les joueurs de Jacques Chaput ont eu le meilleur, non sans difficulté.

C'est un peu le monde à l'envers pour le National de Joliette, qui ont dominé le circuit pendant plusieurs saisons. Cette année, il a toutes les misères à gagner et occupe le dernier rang de la division Bauer.

Tirant de l'arrière 3 à 2 en fin de troisième période, les Chevaliers ont effectué une belle remontée. Philippe Denicourt a d'abord créé l'égalité 3 à 3 avec 2:08 à faire. Puis, quarante secondes plus tard, Jonathan Major lançait les siens en avance avec son huitième but de la campagne. Les Johannais ont résisté jusqu'à la fin pour se sauver avec la victoire.

Ce gain permet aux Chevaliers de quitter la cave du classement général. Ils ont 27 points, un de plus que les pauvres Condors de Kahnawake et ne sont qu'à un point du Husky de Cowansville. Ces trois équipes ont 34 matchs de joués.

Jean-François Talbot avec son treizième et Alain Charbonneau avec son dixième, avaient procuré les devants 2 à 0 aux Chevaliers en première période. Le National a par la suite pris l'initiative en marquant avant la fin de l'engagement avant d'en enfiler deux en période médiane.

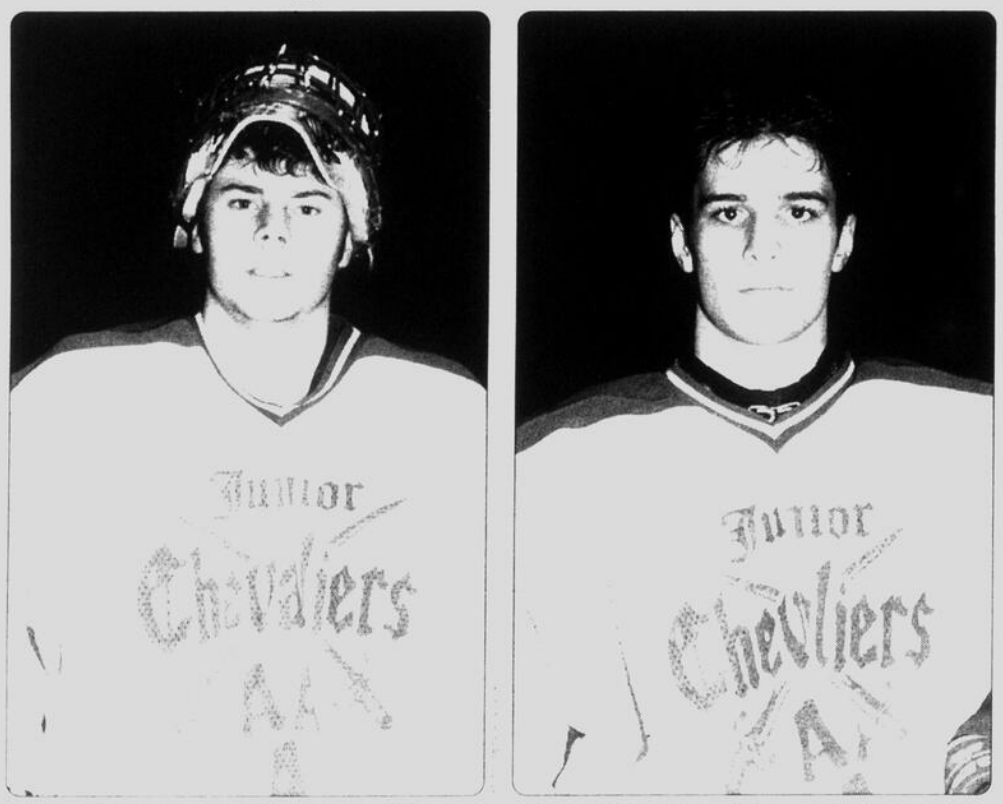
Les unités spéciales ont été efficaces du côté des vainqueurs avec deux buts sur l'attaque à cinq. En infériorité numérique, les Chevaliers n'ont rien donné en trois occasions. Le gardien recrue Daniel Corriveau a fait face à 33 tirs pour mériter sa troisième victoire de la saison. Son vis-à-vis a fait face à 30 lancers, dont treize en première période.

Au terme du week-end, l'entraîneur-chef Jacques Chaput était satisfait de la performance des siens, surtout lors des unités spéciales. Il a aussi bien aimé le travail de sa jeune défensive, malgré quelques erreurs. «Ils vont apprendre. Il faut être patients avec eux et leur donner une chance. Ça ne sert à rien de paniquer».

À VENIR

Les Chevaliers entreprennent un segment important du calendrier en disputant 13 de leurs 17 prochaines rencontres sur des patinoires adverses. Ils passeront le week-end à l'étranger, visitant les Dragons à Saint-Hyacinthe vendredi et le Husky de Cowansville dimanche,

Après un arrêt au Colisée Isabelle-Brasseur le mardi 28 décembre contre les Frontaliers de Coaticook, les Chevaliers joueront à Kahnawake deux fois d'affilée, les 29 décembre et 7 janvier, puis deux fois à Coaticook, les 9 et 13 janvier. ■



Le gardien Pierre-Yves Bonneau et l'attaquant Simon Richard ont été nommés les joueurs du mois de novembre chez les Chevaliers. Philippe Denicourt et Jonathan Major avaient obtenu pareil honneur en octobre.

DU 18 AU 30 DÉCEMBRE

Le Tournoi midget de Marieville fête ses 20 ans

Richard Hamel

Le Tournoi midget de Marieville a déjà 20 ans. Pour souligner cet anniversaire, l'organisation accueillera pour la première fois des équipes de l'extérieur du Québec, soit Hawkesbury dans la catégorie CC et St Albans dans la classe BB.

Comme c'est la coutume, les dirigeants du Tournoi ont dévoilé les détails lors d'un brunch tenu dernièrement à Marieville. Le président, Guy Savoie, a confirmé la présence de 42 équipes provenant des quatre coins de la province, du 18 au 30 décembre à l'aréna Julien-Beauregard. Au total, 76 joutes seront au programme.

ÉQUIPES

Huit équipes se disputeront les honneurs dans la catégorie AA, dont les Patriotes du Haut-Richelieu. Dans la classe BB, on retrouvera dix formations réparties en trois groupes. Les Rafales et les Blizzards du Haut-Richelieu sont au nombre de ces équipes.

Douze équipes formeront quatre divisions dans la classe CC. Les Rafales du Haut-Richelieu représenteront la région dans cette catégorie. Dans la classe A, on retrouvera quelques équipes de la région, dont les Castors de Marieville et les Capitals de Bedford.

M. Savoie mentionne que trois équipes championnes de la 19e édition seront de retour pour défendre leur titre. Les Tourbillons de Beauval visent un quatrième titre consécutif dans la classe AA, tandis que les Rafales du Haut-Richelieu (BB) et les Ambassadeurs de Gatineau (CC) reviennent après avoir gagné l'an dernier.

La classe A effectue un retour après quelques années d'absence. Le comité organisateur, précise M. Savoie, n'avait pas le choix puisque l'équipe locale de Marieville a été classée A en début de saison, une première pour la formation locale en vingt ans.

Le match d'ouverture aura lieu le samedi 18 décembre à 14h25 et mettra aux prises les Patriotes du Haut-Richelieu à l'Express du Suroît dans la classe AA. Ce match sera précédé de l'entrée en scène des Castors de Marieville qui seront opposés aux Dragons de Saint-Rémi dans la classe A. À noter également que le lendemain, à 14 heures, les Blizzards du Haut-Richelieu affronteront les Maples de St Albans dans le premier match international du tournoi.

Par ailleurs, la soirée du mardi 28 décembre sera marquée d'une cérémonie spéciale alors qu'un hommage sera rendu à Clermon Després, bénévole de longue date au sein de la communauté marievilloise décédé accidentellement en janvier dernier. On y dévoilera une plaque commémorative qui ornera les murs de l'aréna Julien-Beauregard. La cérémonie aura lieu avant le match de 19 heures.



Quelques membres du comité organisateur du tournoi: Louise Robert, trésorière, Guy Savoie, président, Martine Gagnon, présidente d'honneur, Carole Malenfant, directrice, Florence Viens, directrice et Simon Goineau, vice-président et registraire.

Finalement, le tournoi se déroulera sous la présidence d'honneur de Martine Gagnon, une résidente de Marieville, membre de l'équipe canadienne de handball qui a remporté une médaille d'argent aux Jeux panaméricains l'été dernier à Winnipeg. ■

AU TOURNOI JUNIOR MARIO TREMBLAY

Les Flames de Beaujeu s'inclinent en demi-finale

Serge Leclerc

Épuisés par un marathon de six parties en 45 heures, les Flames junior A de Beaujeu ont perdu en demi-finale au tournoi junior Mario Tremblay qui avait lieu au début du mois de décembre au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

«C'est du jamais vu depuis que je suis associé au hockey en tant que joueur et entraîneur. Je n'avais jamais vécu un tournoi ou même une série où il fallait jouer autant de matchs dans une aussi courte période de temps», disait l'entraîneur Jean Richard à son retour.



Arrivés à Alma dans la soirée du 2 décembre, les joueurs de Napierville ont disputé leur première rencontre dans le village de Métabetchouan dans l'après-midi du 3 décembre contre Rosemont. Débutant la rencontre en lion, les Flames marquent trois buts dans les deux premières minutes de jeu, en route vers un triomphe de 7 à 2. Yan Messier fut le meilleur marqueur des siens avec un truc du chapeau.

Cinq heures plus tard dans la ville d'Alma, nos représentants arrachaient la victoire à l'Épervier de Beauport. Dans une fin de partie dramatique où les Flames perdaient par le compte de 2 à 1, l'entraîneur Jean Richard enlevait son gardien pour le remplacer par un sixième attaquant. Sébastien Grégoire marquait le but égalisateur à deux secondes de la fin. Après les cinq minutes de prolongation sans but, les deux équipes se retrouvaient en fusillade. Frédéric Fleury et Stéphane Goulet ont marqué chacun un filet contre un seulement pour Beauport, remportant ainsi leur seconde victoire du tournoi.

Le lendemain matin, soit à peine douze heures plus tard, les Flames disputaient leur troisième partie contre une équipe de l'Estrie, les Aliments P.G. East, dans le village de Saint-Bruno. Après deux périodes, l'équipe de Napierville tirait de l'arrière 2 à 0. Jonathan Richard et Yannick Lamoureux ont tour à tour touché la cible en troisième, provoquant l'égalité de 2 à 2. Il a fallu trois minutes aux Flames pour l'emporter, grâce au but de Stéphane Goulet.

Six heures plus tard, toujours à l'aréna de Saint-Bruno, les Flames disputaient la victoire au meilleur club junior de la Rive-Nord, le 90 de Montréal-Nord. Après deux périodes de jeu, Napierville menait 3 à 0. Ce n'est qu'en troisième période que Montréal a réussi à remonter la pente, mais a tout de même perdu la rencontre par la marque de 4 à 3 sur un but gagnant de Sébastien Grégoire.

Trois heures plus tard à Alma, les Flames disputaient leur cinquième partie du tournoi contre Montreuil, une autre puissante formation de la Rive-Nord. Napierville a gagné 5 à 3, grâce au truc du chapeau de Stéphane Goulet. Frédéric Fleury et Maxime L'Écuyer ont complété le pointage. Cette troisième rencontre de la journée s'est terminée à 23h30.

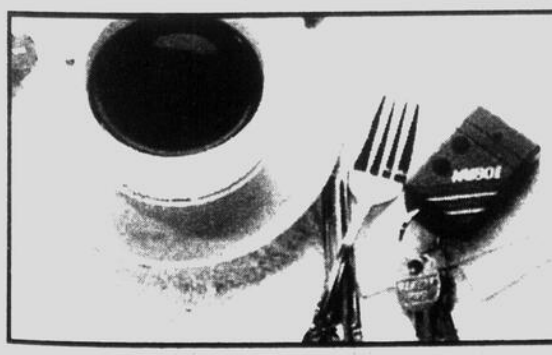
Le dimanche matin, soit à peine onze heures plus tard, les Flames se retrouvaient la demi-finale contre le Dynamo de Chicoutimi. Dans une rencontre où la fatigue, la grippe et le peu de sommeil accumulé durant trois jours, les joueurs des Flames ont baissé pavillon au compte de 3 à 1.

«Je craignais cette rencontre comme la peste, car la fraction de seconde qui manquait autour du but a fait la différence. Le Dynamo avait eu le temps de se reposer pour cette rencontre, car il n'avait joué que quatre matchs depuis le début du tournoi, dont seulement un le samedi, contre trois pour notre équipe», de dire l'entraîneur des Flames.

«Je veux lever mon chapeau à tous mes joueurs et surtout à mon gardien, Mathieu Fortin, qui nous a menés si loin dans ce tournoi. Le Tournoi Mario Tremblay c'est avant tout un grand happening, car les joueurs des diverses équipes sortent ensemble dans les établissements de la région et c'était la fête pendant trois jours. Vous devriez entendre ça à 4 heures du matin dans les hôtels. C'est vraiment spécial», termine Jean Richard. ■

Les Patriotes déjà champions!

Les Patriotes bantam AA du Haut-Richelieu connaissent une brillante saison. Ils figurent parmi les meilleures formations de leur catégorie au Québec et viennent de rafler le championnat de la ligue avec une fiche de dix-huit victoires contre seulement deux défaites et deux matchs nuls. En 22 rencontres, ils ont inscrit pas moins de 94 buts et n'en ont alloué que 40. Les Patriotes, qui se sont assurés du titre la semaine dernière en battant le Grand Duc de Jemmerais, compléteront leur calendrier régulier vendredi à Charles-Lemoyne et dimanche à Longueuil. De plus, cinq joueurs ont été sélectionnés pour le match des étoiles: les attaquants Mathieu Gravel et Éric Fournier, les défenseurs Yan Moniqui et Mario Scalzo jr ainsi que le gardien Martin Houle. Tout le personnel d'entraîneurs des Patriotes a été choisi pour diriger ces étoiles, soit Yves Ricard, Marc Raymond, Pierre Fredette, Maxime Desmarchais et Normand Charbonneau. Les Patriotes disputeront quatre tournois cet hiver, dont celui de Saint-Jean à la fin janvier. ■



Démarrez votre journée au chaud et en toute sécurité avec

le démarreur à distance AstroStart Modèle MV801

- 4 protections contre le vol lorsque le véhicule est démarré à distance : frein, accélérateur, capot et interrupteur principal

99,95 $ Installation et taxes en sus

Pour véhicules à transmission automatique. Autres modèles disponibles pour véhicules à transmission manuelle. Photo diffère du produit annoncé.

Lebeau MD Vitres d'autos
910, rue Douglas
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
348-9245

252095-9c28-1

VOLLEY-BALL SCOLAIRE

Belle performance de Marcellin-Champagnat

RICHARD HAMEL

Pour un deuxième tournoi, l'équipe masculine de volley-ball de l'école secondaire Marcellin-Champagnat a signé une brillante performance pour conserver le premier rang dans la Ligue scolaire du Haut-Richelieu.

Après avoir maintenu une fiche de sept victoires en neuf matchs lors du premier tournoi, les porte-couleurs de l'ÉSMC ont gagné sept de leurs huit rencontres vendredi à l'école Mgr-A.-M.-Parent, à l'occasion du tournoi interligue.

De leur côté, les joueurs de la polyvalente Marcel-Landry ont joué pour .500 avec quatre gains et quatre revers. Ils se retrouvent au deuxième rang avec une fiche de 10-7. Quant aux représentants de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, ils ont remporté trois matchs sur huit pour se façonner un dossier de 5-12, au quatrième rang du classement. Le collège Jean-de-la-Mennais est troisième avec un bilan de 7-10.

Chez les filles, qui avaient rendez-vous au collège Jean-de-la-Mennais vendredi, Marcellin-Champagnat et Chanoine-Armand-Racicot ont terminé la soirée avec deux victoires et deux défaites, alors que Marcel-Landry a un seul gain en quatre matchs. Jean-de-la-Mennais a été parfait, tandis que l'école Paul-Germain-Ostiguy de Saint-Césaire a signé trois triomphes en quatre. Les représentants de la polyvalente Jean-Jacques-Bertrand de Farnham n'ont obtenu qu'une seule victoire.

Au classement, Jean-de-la-Mennais est premier, suivi de Paul-Germain-Ostiguy, Marcellin-Champagnat, Marcel-Landry, Jean-Jacques-Bertrand et Chanoine-Armand-Racicot.

Pour les équipes juvéniles, quatre autres tournois figurent au calendrier. Les filles joueront à Marcel-Landry le 28 janvier à Marcellin-Champagnat le 4 février, de nouveau à Marcel-Landry le 18 février et à Chanoine-Armand-Racicot le 17 mars.

Les garçons seront à l'oeuvre les 28 janvier, 4 et 18 février à Marcel- Landry ainsi que le 17 mars à Chanoine-Armand-Racicot.



L'équipe masculine de l'école Marcellin-Champagnat a brillé lors du deuxième tournoi de la saison dans la Ligue de volley-ball du Haut-Richelieu.

Le championnat régional des équipes juvéniles se déroulera le 26 mars 2000 au gymnase de la polyvalente Marcel-Landry.

BENJAMINS ET CADETS

Du côté des benjamins, un premier tournoi de classification tenu le 3 décembre au collège Jean-de-la-Mennais a permis de diviser les huit équipes en deux groupes de quatre.

Chez les filles, Marcellin-Champagnat I a brillé avec sept victoires en sept rencontres, alors que Marcel-Landry II l'emportait à six reprises. Les deux équipes de Mgr-Desranleau ont bien fait en prenant les deux autres positions du premier groupe. Mgr-Desranleau II a gagné cinq fois et Mgr-Desranleau I quatre fois. Le deuxième groupe réunira les représentantes de Louis-Cyr de Napierville, Marcellin-Champagnat II, Marcel-Landry I et Jean-de-la-Mennais. Les filles disputeront leur prochain tournoi le 21 janvier dans les deux écoles d'Iberville.

Chez les garçons, Marcellin-Champagnat a dominé dans son château-fort avec sept victoires en huit matchs. Marcel-Landry II a terminé la soirée avec une fiche de 6-2, Mgr-Desranleau 3-5, Marcel-Landry I a aussi gagné trois fois, tandis que Jean-de-la-Mennais n'a pas faire mieux qu'une seule victoire. Ces cinq équipes ont rendez-vous le 21 janvier à Marcel-Landry pour le deuxième tournoi de la saison.

Chez les cadets, les équipes féminines se disputaient la victoire le 3 décembre à Marcel-Landry. Deux équipes ont gagné cinq fois en huit matchs, soit Jean-Jacques-Bertrand et Marcellin-Champagnat. Marcel-Landry et Jean-de-la-Mennais ont pour leur part remporté quatre victoires, tandis que Louis-Cyr l'emportait à deux reprises. La soirée a été difficile pour les représentantes de Chanoine-Armand-Racicot avec huit défaites.

Chez les garçons, les porte-couleurs de Marcellin-Champagnat ont été les meilleurs avec une soirée parfaite de neuf triomphes. Jean-de-la-Mennais, Richelieu Valley et Marcel-Landry ont obtenu chacun trois victoires. Le prochain tournoi des équipes cadettes aura lieu le 14 janvier à Marcel-Landry. ■

SOCCER INTÉRIEUR

Sixième victoire de suite pour le Celtix Élite Vert

RICHARD HAMEL

Le Celtix Elite Vert de Saint-Jean a poursuivi sa marche victorieuse samedi dernier en remportant un sixième gain d'affilee dans la Ligue de soccer interieur de la Rive-Sud.

Un triomphe de 7 a 5 contre le Cite Foot de Saint-Hubert, qui lui permet de partager le sommet de la premiere division avec les Canonniers de Longueuil. Les deux equipes ont six victoires contre un seul revers.

Marc-Andre Lord a marque ses cinquieme et sixieme filets, les autres allant a Fode Toure, son quatrieme, Mballo Dia, son deuxieme, Frederic Girard, son troisieme, Alain-olivier Desbois, son premier et Joel McDuff, appele en renfort du Celtix Espoir, son premier.

Le Celtix Marron a tenu tête aux puissants Citadins de Beloeil, livrant un verdict nul de 3 à 3. Alex Gamache, son troisième, Jocelyn Ravenelle, également son troisième et Julien Cyr, son deuxième, ont marqué pour les Johannais, qui sont revenus de l'arrière pour soutirer un point au classement. Après quatre défaites, le Celtix est invaincu à ses trois dernières rencontres.

ESPOIR

Les deux equipes de l'Espoir de Saint-Jean roulent à plein régime. Les Verts ont d'abord blanchi les Diablos de Beloeil 3 à 0, grâce a des buts de Jonathan Ostiguy, son quatrieme, Joel McDuff, son troisieme et Marc McDuff, son septieme. Le blanchissage est allé a la fiche du gardien François Joubert.

Ce triomphe permet aux Verts de se hisser au quatrième rang du classement de la deuxième division avec une fiche de cinq gains et deux échecs pour 15 points.

Les Mauves ont imité leurs cousins en prenant la mesure du FC Select Rive-Sud Blanc par le même pointage de 3 à 0. Jonathan Elhamarneh et Ayman Metri ont marqué leur troisième but de la saison, l'autre étant l'oeuvre de Xavier Champagne, son deuxième. Danny Pelchat était devant le filet et a mérité le jeu blanc.



Le Celtix Espoir Mauve a blanchi le FC Sélect Rive-Sud Blanc 3 à 0 pour se maintenir dans le peloton de tête.

Les Mauves se retrouvent à deux points des Verts, avec une fiche de quatre victoires, deux défaites et un match nul.

VÉTÉRANS

La soirée a été plus difficile pour le Celtix Vétéran, qui a subi sa deuxième défaite de la saison en sept matchs, perdant 3 à 2 face à l'équipe la Belle province de Saint-Hubert. Les Johannais ont raté une belle chance de se maintenir en tête. Ils accusent trois points de retard sur le Gerpro de Brossard au sommet du classement.

Michel Bilodeau avec son deuxième et Yves Leduc avec son quatrième, ont marqué les deux buts des perdants, qui ont une fiche de quatre gains, deux échecs et un match nul.

FÉMININ

Du côté de l'équipe féminine du Celtix, elle a encaissé un revers de 3 à 2 aux dépens de Saint-Lambert. Amélie Gravel, son quatrième et Martine Goyette, son deuxième, ont enfilé les buts du Celtix.

La formation féminine de Saint-Jean occupe le septième rang du classement avec un dossier de deux victoires, quatre défaites et un verdict nul.

RELÂCHE

Les équipes de la Ligue de soccer intérieur de la Rive-Sud profitent d'un congé durant la période des fêtes. Elles reprendront le collier lors du week-end des 8 et 9 janvier 2000. ■

LE CLUB DISSOUT

Les Aramis du Haut-Richelieu ferment les livres

RICHARD HAMEL

Le club Aramis du Haut-Richelieu n'existe plus. L'assemblée de la dernière chance tenue dimanche n'a rien donné. Les membres n'ont pas manifesté d'intérêt pour prendre la relève de l'exécutif, qui a démissionné en bloc la semaine précédente.

«C'est fini. C'est bien plate que ça se termine comme ça. On avait mis beaucoup d'efforts au cours de la dernière année», déplore le président démissionnaire, Roger Martins.

Les 166 membres du club Aramis avaient été convoqués à la réunion de dimanche au local de la rue Frontenac à Saint-Jean-sur-Richelieu. Outre l'exécutif, une vingtaine de membres seulement étaient au rendez-vous. «Pour qu'un organisme fonctionne, ça prend un exécutif. Sans exécutif, c'est la fin. Personne n'est heureux de la situation. Officiellement, il n'y aura plus de club Aramis le 1er janvier 2000», raconte Roger Martins.

L'ex-président précise par ailleurs que le club ferme les livres sans dette. «On avait un déficit de 60 $ et on a réglé ça. Quant à l'équipement qu'on possède on va tout liquider en offrant des dons à des organismes».

Le club Aramis, rappelons-le, avait organisé plusieurs activités de financement pour la jeunesse sportive de la région au cours de la dernière année, notamment au profit du club de football les Géants de Saint-Jean, l'équipe de hockey les Chevaliers de Saint-Jean ainsi qu'à la Fondation Marcellin-Champagnat. ■

Liquidation Liquidation
GRANDE VENTE FERMETURE
Morier Sports liquide
400 milles d'inventaire
Jusqu'à 70% de rabais
Profitez de la fermeture pour faire vos achats des fêtes.
Excellence sports
248-3374
Morier Sports
1709, Route 235, Bedford
050162-9-c28-c



Une activité d'initiation au patinage récréatif est offerte aux jeunes Luçois cet hiver.

Du patinage récréatif à Saint-Luc

Richard Hamel

Encore cette année, le Service des loisirs de la Ville de Saint-Luc propose une initiation au patinage récréatif sur la patinoire du parc Pierre-Benoît.



Cette activité, qui s'adresse aux enfants âgés entre 4 et 7 ans, vise à développer le sens de l'équilibre et de la coordination ainsi qu'à leur apprendre la bonne technique du patinage.

L'atelier se tient les dimanches, à compter du 16 janvier et ce, pour une période de cinq semaines. Les participants sont divisés en groupe d'âge. Ainsi, les 4 ans patineront de 9 heures à 10 heures, les 5 ans de 10h15 à 11h15 et les 6 et 7 ans de 11h30 à 12h30.

Les cours sont donnés par Catherine Lessard et Caroline Landry. Les enfants doivent fournir leurs patins et leur casque de sécurité. Le coût est de 38 $ pour les cinq semaines.

La date limite pour s'inscrire est le vendredi 17 décembre. Les intéressés peuvent remplir le coupon publié dans le dernier numéro du bulletin Le Luçois ou téléphoner au 359-2480 pour obtenir plus d'information. ■

Des cours de natation offerts aux citoyens de Saint-Luc et de L'Acadie

Richard Hamel

Les Luçois sont invités à s'inscrire à la nouvelle de session de cours de natation qui débutera le 14 janvier 2000 à la piscine du cégep de Saint-Jean.

Deux programmes de natation de la Croix-Rouge sont offerts, soit Aquabambin pour les enfants de 1 à 4 ans et Aquaventure pour les 4 ans et plus. Pour les tout-petits, les cours se dérouleront les samedis en matinée, pour une période de dix semaines. Les parents doivent obligatoirement aller à l'eau avec leur enfant. Le coût est de 35 $ pour la session.

En ce qui concerne le programme Aquaventure, les cours se donneront les vendredis en soirée ou samedis en matinée, selon le groupe d'âge. Le coût pour la session de dix semaines est de 45 $ par enfant.

La date limite d'inscription a été fixée au mercredi 15 décembre. Pour toute information, il suffit de communiquer avec le Service des loisirs de la Ville de Saint-Luc, au 359-2480.

L'Acadie

Le Service des loisirs de la municipalité de L'Acadie invite aussi ses citoyens à s'inscrire à la nouvelle session de cours de natation qui s'échelonnera de la mi-janvier à la mi-mars à la fin du mois de janvier à la piscine du cégep de Saint-Jean.

Le programme Aquabambins est offert aux tout-petits les dimanches en matinée et le coût est de 35 $ pour la session. Le programme Aquaventure se déroulera les samedis ou dimanches selon les groupes d'âges. Le coût est de 45 $.

Pour les adultes, le programme de mise en forme aquatique est offert les mardis ou jeudis de 19h30 à 20h25, du 10 janvier au 27 mars. Le coût est de 59 $ pour une fois par semaine, 80 $ pour deux fois et 105 $ pour trois fois.

Quant au programme de mise en forme aquatique 55, il est aussi offert sur une période de douze semaines, de la mi-janvier à la fin mars. Le coût est de 50 $ pour une fois par semaine, 67 $ pour deux fois et 89 $ pour trois fois.

Pour s'inscrire, il suffit de remplir le coupon distribué aux citoyens de la municipalité et le déposer dans la chute à courrier de l'hôtel de ville avant le 17 décembre à 16 heures.

Pour toute information, il suffit de téléphoner au 347-8221. ■

Stage de formation pour les entraîneurs

Loisir et Sport Montérégie, offre, en collaboration avec la Direction du loisir et de la culture de Longueuil, un stage de formation du Programme national de certification des entraîneurs de niveau I les 22 et 23 janvier à Longueuil.

Ce stage s'adresse aux entraîneurs de toute discipline, âgés d'au moins 16 ans, qui désirent parfaire leur formation. Il traitera des sujets suivants: rôle et tâches de l'entraîneur, esprit sportif, croissance et développement, prévention des blessures, procédures d'urgence et premiers soins, nutrition, physiologie sportive, psychologie sportive, analyse des habiletés, intervention, responsabilité civile des entraîneurs, et planification de la séance d'entraînement.

Le coût est de 55 $. Les candidats intéressés doivent s'inscrire au plus tard le 14 janvier 2000 en téléphonant au 1-800-387-7979. ■

Calibre relevé dans la Ligue de hockey élite du Campus

Richard Hamel

À sa troisième saison, la Ligue de hockey élite du Campus du Fort Saint-Jean commence à faire sa place dans la région. Le circuit permet à plusieurs anciens joueurs de niveau junior de continuer à pratiquer leur sport préféré dans un calibre encore élevé.

Des joueurs connus, tels Jean-Charles Miclette, Benoît Potvin, Brian Boulanger, Marc Labbé, Frédéric Morin, Martin Lanoue, Mike Landriault, Dany Vachon, Jean-François Bouchard, Carl Charland, Pierre-Luc Lemaire, Hugo Surprenant, Stéphane Savoie, Simon Surprenant, Luc Alarie, Martin Caron, Mirko Stevanovick, se retrouvent sur la glace à chaque semaine.

«C'est une ligue compétitive qui comptent plusieurs bons joueurs de la région. L'équipe de la Cage aux sports, qui n'a pas encore perdu cette année, met au défi n'importe quelle équipe junior ou senior. Il n'y a peut-être pas d'équipes assez fortes dans la région pour nous battre», affirme Louis Lavigne, président de la Ligue et porte-couleurs de la Cage aux sports.

Cette formation a gagné onze matchs et livré un verdict nul depuis le début de la saison. L'équipe de la Patate royale a tenu tête à la Cage aux sports avec un match nul et n'est qu'à six points du premier rang. La Ligue compte quatre autres équipes: Pneus JTG, Concept Polymère, Tremcar et Campus du Fort Saint-Jean.

Jean-Charles Miclette domine la colonne des marqueurs avec 30 buts et 23 passes pour 53 points en douze rencontres.

Les parties ont lieu les dimanches à partir de 20 heures et les mardis dès 21h30 à l'aréna du complexe sportif du Campus. La rencontre opposant la Cage aux sports à la Patate royale le mardi 21 décembre à 20 heures promet.

Chaque équipe dispute un calendrier régulier de 25 matchs, qui se terminera le 14 mars. Les séries éliminatoires se dérouleront du 19 mars au 18 avril et la finale sera présentée le 23 avril.

Défi

Par ailleurs, l'équipe de la Cage aux sports lance un défi aux équipes qui voudraient se mesurer à elle. «On pourrait organiser un match dont une partie des profits seraient remis à la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu. On invite les équipes de calibre junior ou senior à nous le faire savoir», mentionne le président de la Ligue élite.

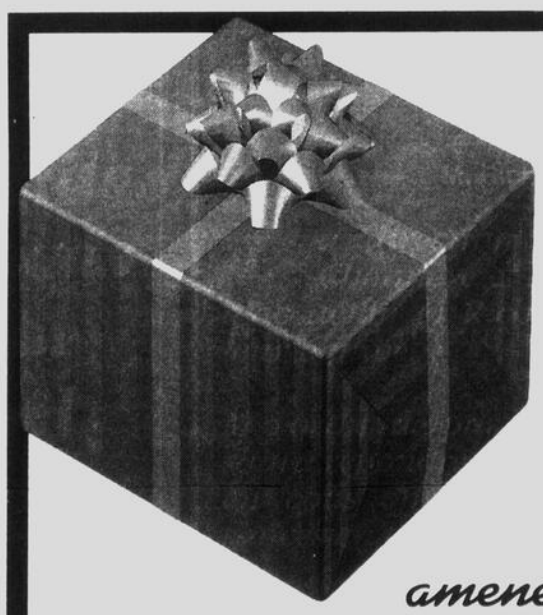
Pour toute information, on peut contacter Louis Lavigne au 347-5528. ■



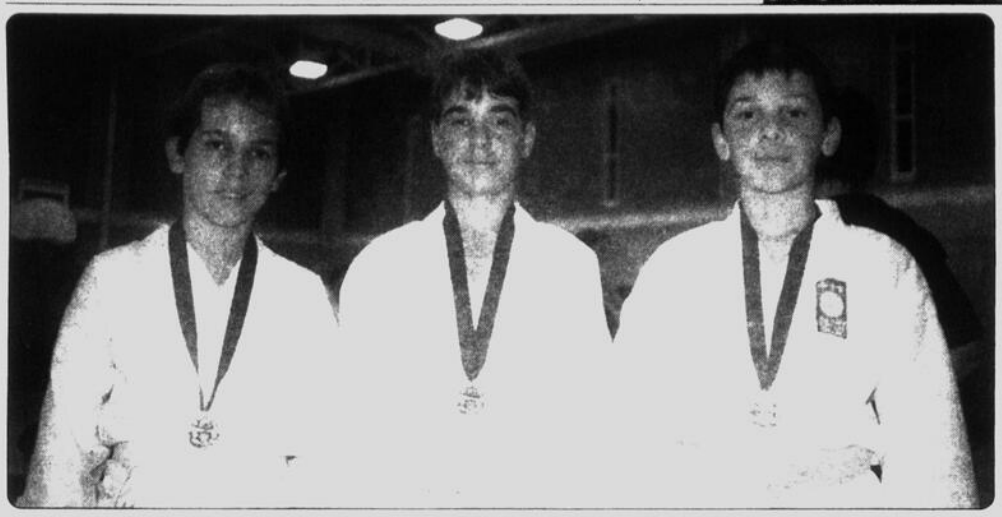
L'équipe de la Cage aux sports n'a pas encore subi la défaite en douze matchs dans la Ligue de hockey élite du Campus du Fort Saint-Jean.



L'équipe de la Patate royale occupe le deuxième du classement.



La Cage
vous offre
tout en cadeau
avec son
spécial
MARDI-CAGE
1/4 de poulet à 3,49$ seulement
«À ce prix là, amenez la belle-mère!»
POUR UN TEMPS LIMITÉ À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU SEULEMENT!
* À compter de 16 h, choix du chef, taxes en sus.
LA CAGE AUX SPORTS
880, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu
359-6484



François Laramée, Pascal Grondin et Philippe Milot ont remporté des médailles lors du tournoi de la «Coupe de l'amitié 1999».

COUPE DE L'AMITIÉ

Trois médaillés du Budo karaté dojo

RICHARD HAMEL

Trois membres du Bodo karaté dojo de Saint-Jean-sur-Richelieu sont revenus de la Coupe de l'amitié 1999 présentée à Buckingham avec chacun une médaille.

Pascal Gendron a gagné l'or en kata chez les 10-11 ans, alors que François Laramée remportait l'argent et Philippe Milot le bronze dans la même catégorie. Quatre autres membres de l'école Budo karaté dojo de Michel Tremblay participaient à la compétition, soit Guy Sasseville, Marianne Lorrain, William Thériault et Alix Signori. Leurs professeurs sont Michel Tremblay et Suzanne Lorrain.

Comme le précise M. Tremblay, l'objectif de ce tournoi provincial est d'aider au développement de la relève en karaté sportif. «L'événement est d'abord axé sur la sécurité des participants. Les règlements concernant les contacts y sont renforcés. Le but d'une telle rencontre est de développer l'élite de demain en favorisant l'amitié mutuelle».

Le Budo karaté dojo n'est pas une école de compétition, mais l'expérience et l'expertise de ses instructeurs font que l'excellence technique de ses élèves est souvent remarquée et récompensée sur la scène provinciale. ■



Les policiers au hockey cosom

Les constables de la Police du Haut-Richelieu ont troqué leur uniforme pour leur chandail de hockey mercredi dernier, alors qu'ils disputaient un match amical de hockey cosom contre l'équipe du Parrainage civique du Haut-Richelieu. Depuis quelques années, les deux équipes se retrouvent pour une partie de hockey cosom au gymnase de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot. Pendant la première heure, les policiers et l'équipe du Parrainage ont joué un match. Par la suite, les deux formations se sont divisées afin de former deux nouvelles équipes. Durant l'été, les policiers et le Parrainage civique organisent également un match de balle-molle, précise la constable Beaupré, qui a orchestré cet événement. ■



Nouvel exécutif

L'Association de balle-molle de Saint-Athanase s'est dotée d'un nouvel exécutif lors de l'assemblée générale tenue le 28 novembre dernier. Le conseil d'administration est formé de Mario Ducharme, président, Michel Martin, vice-président, Richard McGraw, secrétaire trésorier, Stéphane Lavoie, responsable du calendrier, Robert Leblanc, responsable des activités, Carmen Leblanc, directrice des catégories. Également sur la photo, Gérard Bonneau, président de Sports et loisirs Saint-Athanase et André Piette, ex-président. Absent: Yan Gravel, directeur des arbitres. L'Association de balle-molle est à la recherche d'arbitres, marqueurs et entraîneurs en vue de la prochaine saison. Les personnes intéressées peuvent téléphoner au 347-5808. ■

INVITATION D'AUTOMNE

Le CNHR termine au quatrième rang

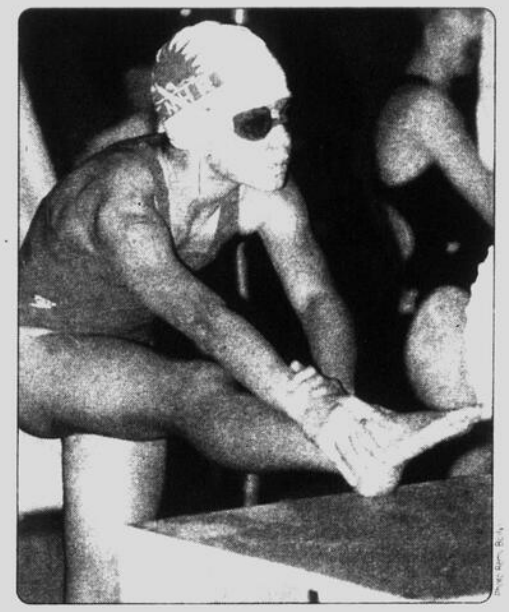
RICHARD HAMEL

Le Club de natation du Haut-Richelieu a pris la quatrième position à la compétition Invitation d'automne A-AA-AAA tenue à la mi-novembre au centre sportif du cégep Édouard-Montpetit à Longueuil.

Avec ses 39 nageurs, le CNHR s'est bien débrouillé, participant à 37 finales. Les épreuves se déroulaient en préliminaire en bassin de 25 mètres et en finale en bassin de 50 mètres. Les équipes à relais ont aussi bien fait, alors que cinq sur six se retrouvent dans les trois premières places.

Voici les résultats des finales mettant en vedettes les Rouges du CNHR:

Kim Desrochers (sixième au 200 papillon), David Normandie (quatrième au 200 papillon, quatrième au 400 libre et troisième au 200 libre), Mathieu Aubry (cinquième au 200 papillon, premier au 100 libre, deuxième au 200 libre, deuxième au 100 papillon et deuxième au 50 libre), Nathalie Dubé (sixième au 100 dos, sixième au 200 brasse, deuxième au 400 libre et sixième au 200 dos), Marie-Pier Bleau (cinquième au 100 dos et troisième au 100 papillon), Maxime Rome-Gosselin (quatrième au 100 dos, sixième au 100 libre, quatrième au 200 dos et cinquième au 50 libre), Christopher Landry (cinquième au 100 dos, troisième au 100 libre, deuxième au 200 dos et quatrième au 50 libre), Jean-Guy Provost (deuxième au 100 dos et quatrième au 200 dos), Éveline Lafaille (sixième au 100 libre et première au 100 brasse), Naomi Balardelle (cinquième au 100 libre), Geneviève Crevier (deuxième au 200 brasse), Simon Robichaud (cinquième au 200 brasse et quatrième au 100 brasse), Maxime Boivin (deuxième au 200 brasse et sixième au 100 brasse), Marc-Étienne Lebeau (troisième au 200 brasse et deuxième au 100 brasse), Marie-Ève Chamberland (sixième au 400 libre), Carol-Ann Harrison (première au 400 libre), Fany Demers (troisième au 200 libre et quatrième au 200 dos), Alexandra Bergeron (cinquième au 100 brasse), Andrée-Anne Ouellet (cinquième au 100 brasse) et Gaetan Normandin (quatrième au 200 dos). ■



Une quarantaine de nageurs du CNHR ont participé à l'Invitation d'automne tenue dernièrement.





Victoires décisives

Philippe Bednikoff et Samuel de Senneville, deux membres de l'école Budokan de Saint-Jean-sur-Richelieu, ont impressionné samedi dernier lors d'un gala de kick-boxing à Ville Sainte-Catherine. Les deux ont réussi un K.O. technique au deuxième round. Chez les poids moyens, Samuel de Senneville a défait Éric Lacombe de Victoriaville, alors que chez les mi-lourds, Philippe Bednikoff a eu raison d'Eugène Lafrance de Boucherville. Ce gala, présenté par Gladiateur Gym, regroupait des athlètes de l'Ontario et du Québec. L'école Budokan, par l'entremise de Power Box, prépare pour sa part un gala de kick-boxing en janvier à Saint-Jean et une rencontre de championnat mondial avec la France en avril. ■

Chasse et pêche

Des idées-cadeaux pour les pêcheurs et les chasseurs



André St-Pierre

Le temps des fêtes approche et si vous n'avez pas encore acheté vos cadeaux, il est temps d'y penser si vous ne voulez pas arriver aux fêtes épuisé, la langue pendante jusqu'au sol comme si vous aviez fait 2000 ans de magasinage! Courir dans la cohue grouillante des magasins peut être épuisant et c'est pire encore si on ne sait pas quoi acheter. Plusieurs personnes sont souvent embêtées de choisir un cadeau pour les chasseurs et pêcheurs. Qu'est-ce qui ferait donc plaisir à un pêcheur ou à un chasseur?

Permettez-moi de faire ici quelques suggestions de cadeaux fort utiles et que sauront apprécier nos amis.

Une lampe de poche de marque Mag-Lite donne une grande luminosité. Vous pouvez l'accrocher à votre ceinture, car elle possède un étui. Cette lampe se vend aux alentours de 20 $. Un article intéressant: l'outil polyvalent Multi Plier. Il en existe plusieurs marques. Son prix varie de 30 $ à 100 $. Il s'agit d'une paire de pinces qui comprend: couteau, ouvre-boîte, lime, tournevis plat, carré, étroit. Il y a aussi un étui qui permet au pêcheur ou au chasseur de la porter à sa ceinture. Pour les grands aventuriers et pour s'assurer qu'ils ne perdent pas le nord, vous pouvez toujours leur offrir une bonne boussole.

Pour les branchés, il y a la boussole électronique qu'on appelle G.P.S.. Vous pouvez en trouver de toutes marques. Les prix varient entre 155 $ et 400 $. Pour ceux qui font des excursions ou des randonnées, un sac à dos est toujours utile pour transporter matériel nécessaire. Vous pouvez en trouver à partir de 10 $ environ.

À un pêcheur, vous pouvez offrir une belle veste de pêche au coût d'environ 55 $ permettant de ranger plusieurs boîtes à mouche ou encore une veste gonflable et flottante au coût de 135 $ environ.

Pour ceux qui font des excursions, il se vend sur le marché une pochette imperméable permettant de garder les objets précieux au sec lors d'un revirement de canot par exemple.

Pour pratiquer des activités plein air telles que la chasse et la pêche ou autres, il convient d'être bien habillé. La compagnie Sport Chief se spécialise dans les vêtements qui vous garderont au chaud et au sec. Ces vêtements sont 100% imperméables en plus d'être très confortables. Vous en trouverez de tous les prix. La compagnie Helly Hansen vous offre une multitude de sous-vêtements appropriés pour les sports de plein air.

Une bonne paire de jumelles est toujours pratique. Il en existe plusieurs marques: Bushnell, Bausch et Limb, Optex, Tasco Leupold et autres. Les prix varient entre 50 $ et 1500 $. Ces articles sont vendus chez les marchands de chasse et pêche de notre région.

J'espère que ces quelques suggestions de cadeaux pourront vous aider à faire un choix. Bon magasinage et à bientôt!

Vous pouvez me joindre au 291-3336 ou au 347-1234. ■

Sports express

Hockey

Le Service des loisirs de la Ville de Saint-Luc invite les jeunes âgés de 6 à 10 ans à participer aux activités d'une ligue de hockey amicale. Les joutes auront lieu les mardis à 18h30 au pavillon Gérard-Morin (Île-Sainte-Thérèse) et, à l'occasion, au parc Pierre-Benoît (rue Clermont). Les rencontres devraient débuter le 4 janvier 2000. Le coût d'inscription est de 25 $. Les jeunes intéressés doivent s'inscrire le samedi 18 décembre à 13 heures au pavillon Gérard-Morin. Pour toute information, il suffit de contacter Johanne Côté au 348-6973.

Natation

Les inscriptions pour les cours de natation se tiennent présentement au Complexe Sport Absolu, au Campus du Fort Saint-Jean. Les niveaux Aquabambins 1 à 3, Aquaventure 1 à 12, Étoile de bronze, Médaille de bronze, Croix de bronze, Soins d'urgence aquatique et Sauveteur national sont offerts. De plus, le Complexe offrira des cours d'aquaforme et d'aqua-aîné les lundis, mardis et jeudis, du 24 janvier au 31 mars. Pour information: 358-6604.

Loisirs

Plusieurs activités se dérouleront au Centre Paulinoix à compter de janvier 2000. Karaté Concept, un cours d'initiation par l'introduction de jeux associés au karaté, débutera le jeudi 20 janvier de 17 heures à 18 heures et de 18 heures à 19 heures. (30 $ par enfant, 25 $ pour deux enfants de la même famille et 20 $ pour le troisième et les autres). Le cours s'adresse aux 5 ans et plus et s'échelonne sur une période de dix semaines. Inscription jusqu'au 17 décembre. Aussi, nouvelle session de danse jazz funky à partir du 17 janvier de 18 heures à 19 heures et de 19 heures à 20 heures ainsi qu'un cours de mise en forme pour adultes dès le 17 janvier de 20 heures à 21 heures, pour huit semaines, au coût de 45 $. Inscription jusqu'au 8 janvier. Également, des cours de dessin et de tai-chi pourraient être offerts si les inscriptions sont suffisantes. Pour information: 291-3808.

Tournoi bantam

L'organisation du Tournoi national bantam de Saint-Jean-sur-Richelieu est présentement à la recherche de bénévoles pour oeuvrer à différentes tâches durant l'événement. Cette année, le tournoi se déroulera du 25 janvier au 6 février et devrait regrouper 58 équipes de calibre A, AA, BB et CC. Pour s'inscrire à titre de bénévole, il suffit de contacter Diane Faucher au 348-1639 ou Denis Rondeau au 346-3102.

Ski

Les inscriptions pour la nouvelle saison du club de ski Okiok se poursuivent. Cette année, huit sorties sont proposées au forfait «Avalanche», dix au forfait «Extrême» et douze au forfait «Everest». La première excursion est prévue pour le 8 janvier à Owl's Head. Par ailleurs, une sortie spéciale est à l'agenda le dimanche 19 décembre à Tremblant. Pour information: 359-7770.

Soccer

Les organisateurs du cinquième tournoi provincial de soccer sur neige de Verchères sont présentement à la recherche d'équipes pour participer à l'événement, qui se tiendra en février 2000. Une trentaine d'équipes de catégorie senior y sont attendues. Pour information: Serge Ponsin au (450) 583-5790. ■

SEARS

DANS LA LIMITE DES STOCKS

LIQUIDATION
DE PNEUS NEIGE
DONT LES PNEUS BLIZZAK ET ROADHANDLER^MD GLACE ET NEIGE

Pneus en stock seulement. Tous les pneus portent la garantie contre les avaries routières; détails chez Sears.
*Autres formats aussi disponibles; prix selon les formats.
^MD Marque déposée de Sears



Avec la carte Sears,
pas de paiement avant avril 2000
pour tous les services et produits automobiles de plus de 200 $
Sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. À l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 2 janvier 2000. Renseignez-vous.

NP1233199 Copyright 1999. Sears Canada Inc

Découvrez tous les côtés de Sears^MD

Centre de l'auto SEARS

Les mentions «Ord.» ou «Était» de Sears Canada inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, St-Bruno: 441-6603, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges-de-Beauce: 228-2222
Copyright Canada, 1997, Sears Canada inc.
Tous les articles, dimensions ou services annoncés dans cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears

252506-9x28-n

TABLEAUX INDICATEURS

QUILLES

Les Arcs-en-ciel

Classement 9 décembre

D. St-Germain	153
A. Goyette	145
L. Courchesne	137
J. Lavertu	133
D. Isabelle	131
A. Sévigny	116
G. Corriveau	97
J. Lévesque	77

Semaine
Plus haut simple

Léo Courchesne	247
Joannes Lefebvre	188

Plus haut triple

Léo Courchesne	690
Joannes Lefebvre	513

Plus haute moyenne

André Goyette	184
Joannes Lefebvre	162

Centre Notre-Dame

Classement 29 novembre

Équipe	Pts	Qui.
Alb. Beauregard	64	38630
Ala. Beauregard	63	38377
M. Boucher	60	38061
L. Leduc	59	38551
C. Greendale	54	38467
R. Charron	54	38293
G. Pepin	52	38338
J. McNulty	40	38400

Semaine
Plus haut simple

Rejean Girouard	300
Micheline Boucher	243

Plus haut triple

Réjean Girouard	773
Micheline Boucher	676

Plus haute moyenne

Rejean Girouard	225
Micheline Boucher	181

Ligue féminine Laurier

Classement 30 novembre

Équipe	Pts	Qui.
L. Ricard	70	29813
A. Martin	62	30056
F. Thibault	60	29942
F. Meunier	54	29455
S. Trudeau	52	29508
S. Leblanc	34	29656
M. Boucher	40	29443
T. De Champlain	34	29536

Semaine
Plus haut simple

Micheline Boucher	261

Plus haut triple

Micheline Boucher	599

Plus haute moyenne

Micheline Boucher	175

J.D.B. Express inc.

Semaine du 12 décembre

	PG	PP	Qui.
Le Kursto	22	26	21064
Mégré	34	14	21144
Fleur Clouatre	23	25	21514
J.D.B. Express	26	21	21156
Fabritec	25	22	21089
Trans Ko	15	33	21420

Semaine
Plus haut simple

Josée Brault	184
Claude Rousseau	204

Plus haut triple

Josée Brault	511
Claude Rousseau	504

Plus haut simple équipe

Garage Mégré	664

Plus haut triple équipe

Garage Mégré	1867

Les Amis du Vendredi

Classement 3 décembre
Semaine
Plus haut simple

Gaby Duval	125
Elphège Huard	144

Plus haut triple

Gaby Duval	332
Elphège Huard	357

Bonne Entente

Classement 7 décembre

	PG	PP	Qui
Yolande	72	40	25853
Claudette	66	46	28471
Rita	64	48	27485
Claire	60	52	27055
Nicole	54	58	26906
Jacqueline	54	58	26385
Gaby	52	60	27022
Madeleine	50	62	27247
Jeanne	44	68	27151
Annette	44	68	26208

Semaine
Plus haut simple

Gisele Belanger	185

Plus haut triple

Diana Morin	462

Plus haute moyenne

Lea Levesque	135

Féminine O'Keefe

Classement 8 decembre

	PG	PP	Qui
Marie	72	40	26515
Jeannine	58	54	28704
Ginette	58	54	27710
Dominique	56	56	28491
Nathalie	55	57	28263
Nicole	53	59	28402
Chantal	52	60	27722
Claire	44	68	26182

Semaine
Plus haut simple

Lynda Cogne	185

Plus haut triple

Linda Michaud	474

Plus haute moyenne

Rejeanne Pedneault	144

Industriel Mixte

Classement 3 décembre

	PG	PP	Qui
Michel	69	35	24401
Manon	64	40	22262
Raymond	60	44	21841
Francine	60	44	20983
Gaby	50	54	22322
Jane	48	56	20896
Johanne	44	60	21607
Suzanne	42	62	21865
Catherine	42	62	21481
André	41	63	22175

Semaine
Plus haut simple

Johanne Guay	188
Claude Brien	208

Plus haut triple

Thérèse Tremblay	468
Claude Brien	502

Plus haute moyenne

Johanne Guay	152
Pierre Lord	146

Mixte "Copains"

Classement 10 décembre

	PG	PP	Qui
Mario D.	8	0	30003
Mario G.	6	2	33568
Christian	6	2	33447
André	6	2	32643
Réal	6	2	31845
Daniel	2	6	34179
Martin	2	6	34042
Gilles	2	6	32460
Maurice	2	6	30563
Yves	0	8	32803

Semaine
Plus haut simple

Diane Royer	200
Gilles Lapointe	216

Plus haut triple

Jeanne Lévesque	485
Gilles Lapointe	508

Plus haute moyenne

Lise Martel	136
Martin Pluk	165

Mixte Labatt

Classement 7 décembre

	PG	PP	Qui
Gérard	68	44	29524
Yvon B.	65	47	28839
Nathalie	61	51	30262
Jean-François	60	52	28207
Yvon C.	57	55	31233
Danielle	54	58	30919
Brigitte	52	60	30099
Daniel	52	60	29196
Roland	48	64	28060
Jacques	43	69	28021

Semaine
Plus haut simple

Lynda Gagné	184
Réal Laplante	225

Plus haut triple

Lynda Gagné	496
Réal Laplante	505

Plus haute moyenne

Nathalie De Almeida	134
Patrice Trahan	161

Mixte "O'Keefe"

Classement 5 décembre

	PG	PP	Qui
Raymond	74	30	28520
John	58	46	29381
Nicole	58	46	27152
Gilbert	54	50	27144
Thérese	54	50	24844
Denise	50	54	27343
Gérard	48	56	28839
Marcel	44	60	27687
Gérardine	42	62	25754
Bruno	38	66	26922

Semaine
Plus haut simple

Carole Pelchat	196
Janvier Tetreault	211

Plus haut triple

Carole Pelchat	468
Janvier Tetreault	531

Plus haute moyenne

Johanne Guay	149
Janvier Tetreault	157

Masculine

Classement 5 décembre

	PP	PE	Qui
Manuel	375		29970
Normand	345		29572
Eric	314		29340
Martin	289		29332
Jean	278		29448
Yves	271		29087

Semaine
Plus haut simple

Yves Mombleau	204

Plus haut triple

Yves Mombleau	568

Plus haute moyenne

Yves Mombleau	169
Yvan Isabelle	171

Matin Optimiste

Classement 16 octobre

	PG	PP	Qui
Pascal	21	3	6707
Karine	16	8	6812
Melanie	13	11	6732
Andreanne	10	14	6902
Anthony	6	18	6583
Yannick	6	18	6056

Semaine
Plus haut simple

Karine Prince	140
Jean Audette	141

Plus haut triple

Karine Prince	361
Jean Audette	380

Ado Optimiste

Classement 16 octobre

	PG	PP	Qui
Steve	66	22	9387
Benoit	65	19	9801
Mathieu	58	26	9584
Anne-Marie	43	44	9091
Marie-Hélène	32	51	9840
Nicolas	32	5210	332
David	32	52	8884
Catherine	20	64	8606

Semaine
Plus haut simple

Catherine Michaud	184
Yan Champagne	196

Plus haut triple

Catherine Michaud	458
Yan Champagne	459

Mon-Sport

Classement au 8 décembre

R. Corbin	153
M. Corbin	122
P. Dubuc	117
M. Lavigne	94
A. Goyette	87
M. Breton	80
G. St-Laurent	70
A. Audette	70

Semaine
Plus haut simple

Jean Audette	266
Rachel Corbin	207

Plus haut triple

Jean Audette	681
Rachel Corbin	539

Plus haute moyenne

Jean Audette	199
Rachel Corbin	166

Amis de la Montérégie

Classement 10 décembre

	PG.	PP	Qui
Moitié-Moitié	162	118	25831
Dalots	154	125	26404
Syphon	149	131	26018
Ripoux	148	131	26603
Mondor	147	133	25967
Boys	141	138	26866
Rottweilers	133	147	25327
Bombers	129	151	25569
Telethubies	127	153	26123
Gros Minets	108	171	25474

Semaine
Plus haut simple

Yves Lucier	269
Ginette Lefebvre	240

Plus haut triple

Patrick Desrochers	659
Manon Breton	645

Plus haute moyenne

Patrick Desrochers	189
Manon Breton	184

Bar L'Hôte

Classement 11 décembre

	PG.	PP	Qui
Think Big	66	25	32427
Derniers	51	40	32075
Requins	46	45	32088
Minus	44	47	31570
L'Hôte Equipe 4	41	50	32385
Koukoonah Koue	41	50	32285
Yo-Yo	41	50	31646
Les 1 pour tous	34	57	31615

Semaine
Plus haut simple

Sylvain Gagnon	290
Nancy Campbell	230

Plus haut triple

Sylvain Gagnon	708
Isabelle Leroux	600

Plus haute moyenne

Pascal Rémillard	199
Isabelle Leroux	170

Bistro Tandem

Classement 12 décembre

	PG.	PP	Qui
Sages	66	38	26929
Azurs	66	38	26917
Verts Sapins	59	45	26817
Royals	56	48	26851
Kakis	54	50	27025
Gris	52	52	26571
Marines	51	53	26367
Bourgognes	50	54	26839
Blancs	48	56	26781
Noirs	46	58	26703
Jaunes	38	66	26454
Oranges	38	66	26235

Semaine
Plus haut simple

Jean Delorme	287
Manon Lalberte	207

Plus haut triple

Jean Delorme	654
Susie Rochette	513

Plus haute moyenne

Jean Delorme	183
Carole Tester	151

Brasserie de l'Ouest

Classement 5 janvier

	PG.	PP	Qui
3-3	61	39	11582
1-1	54	46	11493
5-5	53	47	11487
6-6	52	47	11447
2-2	44	55	11638
4-4	35	65	11189

Semaine
Plus haut simple

Denis Barry	259
Jeanne Gosselin	209

Plus haut triple

Denis Barry	692
J.D. Arc Thibault	498

Plus haute moyenne

Eric Gauthier	192
Henriette Demers	164

Chevalier de Colomb

Classement 11 decembre

	PG.	PP	Qui
M. Cuzon	70	34	29270
Compte H. Rich	68	36	29701
Aquaflex	62	42	29079
Pro-Arbres	62	42	28937
Tra Syl-Jo-An-Ca	62	42	28685
Const. Forco	58	46	29381
Chevaliers			
Colomb 3206	58	46	28812
Salon Christiane	54	50	29132
Pacini	12	84	23516
Alim. H.-Rich.	6	90	22579

Semaine
Plus haut simple

Marco Ouellette	255
Sylvie Raymond	200

Plus haut triple

Marco Ouellette	661
Sylvie Raymond	530

Plus haute moyenne

Marco Ouellette	193
Sylvie Raymond	153

Classique

Classement 15 décembre

	PG.	PP	Qui
R. Dextradeur	36	20	31802
R. Beauchemin	32	24	32762
J.P. Gingras	29	27	32670
R. Olivier	29	27	32381
C. Dumont	28	28	33050
B. Couture	28	28	32401
G. Boisland	28	28	30987
S. Beaupre	26	30	31374
G. St-Pierre	23	33	33263
P. Frechette	21	35	31216

Semaine
Plus haut simple

Benoit Couture	300

Plus haut triple

Robert Olivier	797

Plus haute moyenne

Benoit Couture	223

Classique Féminine

Classement 15 decembre

	PG.	PP	Qui
N. Rioux	55	25	26843
D. Demers	52	27	7567
M. Leclerc	42	38	6163
J. Godbout	39	40	6485
G. Phenix	39	41	6248
M. Petrin	36	44	6467
S. Girard	32	47	6393
A. Petrin	23	56	6565

Semaine
Plus haut simple

Francine Moricette	255

Plus haut triple

Francine Moricette	641

Plus haute moyenne

Chantal Bélanger	180

Classique Senior

Classement 13 decembre

	PG.	PP	Qui
J. Lemieux	10	2	5377
G. Whitton	8	4	5464
C. Fortin	7	5	5432
P. Benoit	6	6	5353
H. Latour	6	6	5291
M. Gosselin	5	7	5308
R. Laplante	5	7	5238
G. Lussier	5	7	5134
J. Lapointe	5	7	5114
J.P. Desnoyers	3	9	5193

Semaine
Plus haut simple

Henri Latour	269

Plus haut triple

J.P. Desnoyers	709

Plus haute moyenne

Paul Benoit	196

Évasion

Classement 10 decembre

	PG.	PP	Qui
Boys	34	14	21706
Pirates	33	15	21660
Requins	32	16	19796
Rescapes	27	21	21671
Bois Vivants	25	23	16033
Serieux	23	25	21538
Délaisses	23	25	20163
Indécis	22	26	22164
La Belle et les betes	21	27	16294
Lapis	18	30	18823
Tenaces	15	33	24739
Morchis	15	33	21184

Semaine
Plus haut simple

Roger Benoit	246
Colette Richard	234

Plus haut triple

Yvon Frappier	656
Claudine Lusignan	564

Plus haute moyenne

Georges Gamache	195
Micheline Frappier	164

Juniors 11 ans

Classement 11 decembre

	PG.	PP	Qui
2-2	28	20	22065
6-6	27	21	22116
4-4	26	22	21900
5-5	22	26	22109
3-3	21	27	21900
1-1	20	28	22058

Semaine
Plus haut simple

Alex Martin	189
Caroline Caumartin	122

Plus haut triple

Kevin Fortin	390
Catherine Lariar	303

Plus haute moyenne

Kevin Fortin	98
Caroline Caumartin	82

Junior 12 ans

Classement 11 decembre

	PG.	PP	Qui
1-1	29	18	28037
4-4	28	20	28033
3-3	28	20	27902
6-6	25	23	27659
5-5	21	27	27432
2-2	12	35	27727

Semaine
Plus haut simple

Jonathan Bolduc	245
Josée Lahaie	245

Plus haut triple

Jonathan Bolduc	535
Guillaume Lussier	766

Plus haute moyenne

Jonathan Bolduc	159
Arianne Roy	157

La Table Ronde

Classement 12 décembre

	PG.	PP	Qui
L. Lazure	62	34	26207
S. Beaupré	55	41	26899
R. Pouliot	50	46	26343
D. Bissonnette	49	47	26653
G. Oligny	47	49	26416
R. Giroux	42	54	25809
R. Roy	41	55	25964
J.L. Langlois	34	62	26169

Semaine
Plus haut simple

Christian Beaupre	263
Chantal St-Laurent	197

Plus haut triple

Gilles Oligny	683
Manon Lazure	502

Plus haute moyenne

Gilles Oligny	192
Ginette Pouliot	149

Le Coq Rapide

Classement 14 decembre

	PG.	PP	Qui
Un Combiné	38	18	25813
Ailes	35	20	24733
Cuisses	34	21	22277
Poitrines	31	25	26138
Cerveaux	27	29	23098
Poussins	23	33	25309
Alcooliques	21	35	22841
Chaleux	14	42	26082

Semaine
Plus haut simple

Yvon Frappier	268
Mary Bylinski	234

Plus haut triple

Yvon Frappier	728
Micheline Frappier	586

Plus haute moyenne

Yvon Frappier	197
Micheline Frappier	1620

Les Bibittes Dry

Classement 14 decembre

	PG.	PP	Qui
Coccinelles	62	36	25207
Faucheurs	59	39	24153
Abeilles	57	41	23864
Monarques	56	42	23657
Tarentules	55	43	25159
Grillons	42	56	24058
Gyrins	42	56	23516
Noctuelles	41	57	24177
Lucioles	40	58	24695
Mouches	36	62	23314

Semaine
Plus haut simple

Guy Plourde	255
Christiane A.	226

Plus haut triple

Michel Lefebvre	645
Francine Lorrain	572

Plus haute moyenne

Michel Lefebvre	188
Christiane A.	162

Les Copains du Samedi

Classement 11 decembre

	PG.	PP	Qui
M. Rockwood	58	33	23409
R. Fournier	55	35	23980
A. England	55	36	24639
R. Fafard	55	36	23833
S. Darveau	49	41	23592
C. Forest	45	46	23943
R. Cartier	43	48	23143
B. Lateau	42	49	23696
A. Bilodeau	41	50	23394
G. Proulx	37	54	24161
M. Mercier	33	58	23737
A. Vidal	32	59	23010

Semaine
Plus haut simple

Benoit Lateau	253
Yvette Blanchet	219

Plus haut triple

Renald Fournier	618
Micheline Lalonde	551

Plus haute moyenne

Alain England	196
Sylvie Ouimet	163

Les Couches-Tard

Classement 10 decembre

	PG.	PP	Qui
Verdura Enr.	10	5	6017
RCI Env. Inc.	10	5	5959
Entretien M.C.	9	6	6020
Centre DMJ Inc.	9	6	5770
Amcub-P. Mercier	9	6	5572
Coffrage JMR	8	7	5930
Ass. A. Dubois	6	9	6020
Serr. Chamberland	6	9	5852
Relais Eau Pur	6	9	5656
Pièce Auto H.R.	2	13	5538

Semaine
Plus haut simple

Richard Girard	245
Nicole Dumouchel	221

Plus haut triple

Gilles Robert	660
Nicole Dumouchel	601

Plus haute moyenne

Luc Boucher	217
Line Marcoux	175

Ligue Acrobate

Classement 15 decembre

	PG.	PP	Qui
2-2	37	23	31353
3-3	31	28	31663
6-6	31	29	31653
Twinn Rade	28	31	31236
4-4	28	32	31323
1-1	24	36	31191

Semaine
Plus haut simple

Real Contant	254
Francine Cloutier	231

Plus haut triple

Réal Contant	638
Danielle Breault	549

Plus haute moyenne

Real Contant	184
Danielle Breault	153

Ligue du Samedi soir

Classement 11 decembre

	PG.	PP	Qui
3-3	60	38	22010
4-4	60	38	21872
5-5	51	47	21830
6-6	44	54	21407
2-2	40	58	21295
1-1	39	59	21846

Semaine
Plus haut simple

Steve Durant	251
Nancy Lamothe	223

Plus haut triple

Eric Normandin	647
Nancy Lamothe	560

Plus haute moyenne

Allan Durant	194
Nancy Lamothe	170

Mixte du Vendredi Soir

Classement 17 decembre

	PG.	PP	Qui
M. Gagnon	65	39	27588
G. Morin	64	40	27682
S. Larose	63	41	27482
Y. Drouin	57	47	27056
R. Lemay	56	48	27423
G. Breault	50	54	27429
G. Fontaine	49	55	27187
R. Hamel	42	62	26838
J.B. Jacques	40	64	27214
R. Brodeur	34	70	26702

Semaine
Plus haut simple

Sylvain Lapointe	268
Ginette Breault	205

Plus haut triple

Sylvain Lapointe	705
Ginette Breault	559

Plus haute moyenne

Sylvain Lapointe	210
Ghislaine Dumont	162

Monsport

Classement 14 decembre

	PG.	PP	Qui
Habitation			
Rejean Roy	138	85	25079
Chevalier			
Colomb 3206	132	92	25162
Thomas & Betts	121	102	25157
Cabinex	116	107	24950
Mirplex	108	116	24985
Roberto			
Ventilation	97	126	24325
Universal	94	129	24387
Latoche			
Excavation	87	136	24524

Semaine
Plus haut simple

Jean Marc Benjamin	276
Guy Vachon	259

Plus haut triple

Roger Roy	714
Carl Tremblay	715

Plus haute moyenne

Roger Roy	198

O'Keefe II

Classement 13 decembre

	PG.	PP	Qui
R. Martin	68	30	23545
R. Fournier	61	37	23033
J. Lyonnais	56	42	23148
A. Bilodeau	51	47	22800
L. Fournier	48	50	22956
R. Lecours	44	54	22873
C. Brault	39	59	22517
L.G. Martin	25	73	22200

Semaine
Plus haut simple

Richard Martin	300
Suzan Rogowski	234

Plus haut triple

Richard Martin	809
Aline Bilodeau	575

Plus haute moyenne

Richard Martin	207
Aline Bilodeau	165

Planchers bois franc F.B.

Classement 15 décembre

	PG.	PP	Qui
Laplante	30	19	13689
Côté	29	20	13143
Poirier	26	23	13133
Vloico	26	23	13118
Séguin	25	24	13526
Lessard	22	27	12644
Demers	21	28	12625
Bouchard	17	32	12883

Semaine
Plus haut simple

Serge Lessard	266
Huguette Fournier	220

Plus haut triple

Jacques Poirier	619
Lise Côté	596

Plus haute moyenne

Robert Vloico	185
Lise Côté	172

R.B.L. Ventilation

Classement 13 decembre

	PG.	PP	Qui
Pre Scie Dion	36	29	27267
Olco	36	29	26769
Chomière et Martel	35	30	26665
Les 4 As	35	30	26663
Javds	34	31	26770
Taxi Union	34	31	26759
Pompons	33	32	27208
Boules à mites	33	32	26970
C.S. Construction	30	34	27089
Les Toupies	30	34	26646
Multi-Deli	29	36	27161
R. Lamoureux E.	24	41	27107

Semaine
Plus haut simple

Yvon Casavant	243
Thérese St-Pierre	218

Plus haut triple

Sylvain Ross	658
Francine Perron	565

Plus haute moyenne

Allan Durant	195
Lise Campbell	161

Taverne des Spo-ts

Classement 10 decembre

	PG.	PP	Qui
J. Fournier	48	32	7610
Y. Lapointe	47	33	7690
4-4	46	34	7760
M. Lefebvre	45	34	7736
E. Dussault	43	37	7993
C. Rondeau	34	46	7282
A. Audette	30	50	7403
R. Lacroix	27	53	6821

Semaine
Plus haut simple

Vincent Agostino	257
Patricia Fournier	21
Patricia Fournier	547

Plus haute moyenne

Claude Rondeau	193
Sonia Milot	170

Taz Bar

Classement 12 décembre

	PG.	PP	Qui
3-3	29	15	12739
1-1	28	16	14630
4-4	26	18	13873
7-7	23	21	13407
2-2	22	22	12614
6-6	18	26	11909
5-5	15	29	12172
8-8	15	29	11444

Semaine
Plus haut simple

Laurent Denis	232
Chantal Noël	216

Plus haut triple

Stéphane Bélanger	625
Michèle Dolbec	524

Plus haute moyenne

Laurent Denis	173
Michèle Dolbec	149

Les Pros du Mercredi

Classement 8 décembre

Éclairs	144
Agents Libres	137
Couches-Tard	133
Beaux-Bébes	128
Etoiles	110
Arc-en-ciel	103
Farouches	102
Courageux	91
Lions	84
Tornades	74

Semaine
Plus haut simple

Real Boulerice	234
Claudine Boulerice	227

Plus haut triple

Martin Picard	583
Claudine Boulerice	549

Crevier Station d'essence Domax

Classement 10 decembre

Equipe	
Gagn..	
Jocelyn Ouellette	262
La Campagnarde	252
Montgolfiere	
Magie Ciel	240
J.Claude Ouellette	239
Claude Bienvenue	236
Auberge Harris	234

Semaine
Plus haut simple

Claude Surprenant	297
Denise Tetreault	241

Plus haut triple

Claude Surprenant	736
Maryse Poulin	681

Plus haute moyenne

Luc Rene	204
Jeannette Talbert	160

BILLARD

Billard O'Tips

Petrole Maurice (Jeudi 9)
Classement 10 decembre

	PJ	Vic.	Def.	Mov.
Tabagie Richelieu	1112	592	520	532
Cran Securite	1121	589	532	525
Taxi Union	1067	536	531	502
Petrole Maurice	1147	575	572	501
Gadoua	1117	543	574	486
Dist. Impex	956	462	494	483
Enseigne Rive-Sud	1146	548	598	478
Renald L. Electrique	1143	543	600	478

Mercredi (4-7)

Resto Vieux Duluth	781	478	303	612
C. Rejean Lessard Ltée	710	390	320	539
Rest. Burger King	782	419	363	535
Garage du Travailleur	750	396	354	525
E. Moore Design	773	407	367	525
Golf Option	764	384	380	507
Gagneux Sports	802	372	430	463
V.G.R. Design	758	338	420	441
C. Rejean Lessard (2)	757	328	429	433
Resto Tandem	786	306	480	404

Les Pneus Grand-Prix (3/5)

| | | |

TABLEAUX INDICATEURS

BILLARD

Billard O'Tips

Karaté R. Poulin (mardi 4/7)

A.C. Carbone	764	425	339	556
Rest. Chez Tipit	787	421	366	534
Les Privés	755	397	358	525
Epicerie des Halles	762	394	368	517
Karaté R. Poulin	770	396	374	514
Bunny's	708	356	352	502
Gravure Richelain	718	351	367	488
Rest. Da Lucia	739	360	379	487
C. Jacques Photographe	683	319	364	467
Atelier J.M.P.	752	321	431	426

Cons. Tremtar Gus(lundi 5/9)

Net. P.H. Théberge Inc.	1009	601	408	595
Laudiom Son Éclairage	1009	556	453	551
Amusement Richelieu	994	538	456	541
Cons. Tremtar Inc. - Gus	1026	540	486	526
Midas St-Jean	952	481	471	505
Plomberie D.S.	1040	519	521	499
Ser. Finan. R. Guay	985	473	512	480
Premier Plymouth Chry.	965	443	522	459
Piscine Horizon	1022	455	567	445
Information L.D.M.	998	427	571	427

HOCKEY

Ligue de hockey Élite du Campus Fort St-Jean

Classement au 7 décembre

	PJ	V	N	D	PP	PC	Pts
Cages aux sports	13	12	1	0	105	62	25
Patate Royale	13	8	1	4	83	54	17
Les Pneus J.T.G.	13	8	0	5	77	64	16
Concept Polymère	13	6	1	6	79	72	13
Campus Fort St-Jean	12	2	0	10	49	92	4
Tremcar	12	0	1	11	44	93	1

Meilleurs gardiens	**PJ**	**V**	**%V**	**Moy.**
Frédéric Morin, JTG	13	8	50%	4.00
Dany Vachon, Royale	13	8	62%	4.15
P.L. Lemaire, Cages	13	12	92%	4.77
D. Boudreau, Con. Poly	13	6	46%	5.54
Y. Larochelle, Campus	12	2	17%	7.67
P. Couture, Tremcar	12	0	0%	7.75

Meilleurs marqueurs	**PJ**	**B**	**P**	**Pts**
J.C. Millette, Cages	13	32	25	57
F. Langevin, Cages	12	19	19	38
M. Labbé, Con. Poly	13	21	15	36
M. Landriault, P. Royale	12	14	18	32
J.F. Bouchard, Cages	10	7	25	32

Ligue de la Montérégie (aréna Fort St-Jean)

Classement au 12 décembre

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Bistro Chez Nestor	11	11	0	0	89	44	22
Ti-Wick	11	5	6	0	54	54	10
IGA	11	4	7	0	53	72	8
Chiet	11	4	7	0	68	75	8
Coupal et Brassard	12	4	8	0	60	79	8

Les 5 meilleurs compteurs

Joueur	B	P	Pts
J.C. Miclette, Bistro Nestor	16	21	37
B. Parent, Bistro C. Nestor	20	13	33
E. Guay, Coupal & Brassard	19	12	31
S Lefebvre, Bistro Nestor	16	14	30
J.C. Doucet, C. & Brassard	11	16	27

Ligue des As du Fort St-Jean (aréna Fort St-Jean)

Classement au 12 decembre

Division C1

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Depanneur Luc Quintin	13	10	1	2	84	44	22
Solides	14	8	4	2	64	49	18
Bar La Cachette	14	7	6	1	70	77	15
Pinguins	14	2	11	1	59	79	5

Les 5 meilleurs compteurs

Joueur	B	P	Pts
A. Audet, Depan. L. Quintin	15	33	48
F. Arcouette, Dep. L. Quintin	15	14	29
M. Benjamin, Pinguins	12	15	27
J. Samson, Bar Cachette	10	17	27
J.F. Dion, Bar La Cachette	9	18	27

Division C2

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Pizzedelic Les Pogos	12	11	1	0	99	47	22
Chiefs	13	6	5	2	66	64	14
Sun Cafe	12	5	6	1	56	78	11
Brasserie de l'Ouest	12	3	8	1	62	85	7
Saigneurs	2	0	2	0	0	13	0

Les 5 meilleurs compteurs

Joueur	B	P	Pts
S. Savoie, Pogos	26	17	43
P. Cava, Chiefs	15	24	39
B. Parent, Pogos	19	15	34
B. Lemay, Pogos	8	22	30
G. Plante, Sun Cafe	15	14	29

Division C3

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Concentre Belisle	13	9	4	0	92	51	18
Bar Le Paradis	13	5	7	1	56	75	11
Bar du Coin	13	4	8	1	55	91	9
Vito	9	1	8	0	33	73	2

Les 5 meilleurs compteurs

Joueur	B	P	Pts
S. Ducharme, Conc. Belisle	19	15	34
M. Diamond, Conc. Belisle	15	19	34
M. Clarkson, Bar du Coin	18	15	33
M. Blanchette, Conc. Belisle	12	19	31
D. Veilleux, Bar Paradis	17	13	30

SOCCER

Ligue de soccer Intérieure Adidas de la Rive-Sud (LSIRS)

Premiere division

Equipes	PJ	G	N	PP	BP	BC	Pts
Canonniers Longueuil	7	6	0	1	34	17	18
Celtix Elite Verts	7	6	0	1	27	20	18
Citadins Beloeil	7	5	1	1	34	22	16
L'Excellence St-Bruno	7	3	2	2	19	21	11
Brossard 80	7	3	1	3	28	24	10
Cite-Foot St-Hubert 1	7	3	1	3	19	22	10
Diables Rouges Candiac	7	2	0	5	24	27	6
Celtix Elite Marrons	7	1	2	4	12	19	5
AC Three Rocks	7	1	2	4	13	23	5
St-Lambert Blues	7	0	1	6	15	30	1

Deuxieme division

Equipes	PJ	G	N	PP	BP	BC	Pts
St-Jean Inter	7	6	0	1	23	12	18
FC Select Rive-Sud Rouge	7	5	1	1	21	9	16
Patriotes	7	5	1	1	27	16	16
Celtix Espoir Verts	7	5	0	2	24	12	15
Celtix Espoir Mauves	7	4	1	2	21	16	13
FCS Verchères	7	3	1	3	20	19	10
CS Longueuil	7	3	0	4	15	21	9
Boucherville	7	2	1	4	16	20	7
Cité Foot St-Hubert 2	7	1	4	2	16	22	7
FC Select Rive-Sud Blanc	7	2	0	5	16	23	6
Diablos Beloeil	7	1	0	6	12	23	3
Arsenal Sorel	7	0	1	6	13	31	1

Division Vétérans

Équipes	PJ	G	N	PP	BP	BC	Pts
Gerpro de Brossard	7	5	1	1	30	20	16
Celtix Vétérans	7	4	1	2	23	16	13
Verts St-Bruno	7	4	0	3	27	24	12

Belle Province

St-Hubert	7	3	1	3	14	21	10
Alliance Sorel-Tracy	7	3	0	4	24	23	9
Brossard ASB	7	0	1	6	17	31	1

Division Féminine

Équipes	PJ	G	N	PP	BP	BC	Pts
CS Longueuil	7	6	1	0	19	7	19
Ste-Julie	7	4	2	1	14	9	14
Boucherville	7	4	1	2	14	8	13
St-Lambert	7	3	3	1	17	11	12
Patriotes Longueuil	7	3	3	1	12	8	12
Rebelles Sorel-Tracy	7	2	3	2	10	12	9
Celtix St-Jean	7	2	1	4	9	12	7
Cité-Foot St-Hubert	7	1	2	4	7	12	5
St-Hyacinthe	7	0	3	4	9	21	3
Delson	7	0	1	6	6	17	1



Dix autres médailles

Lors de la compétition «Maurice Richard» tenue dernièrement, dix patineuses du Club de patinage artistique de Saint-Jean ont récolté des médailles. Il s'agit de: Saubrina Denicourt (bronze), Mariane Joubert (bronze), Véronique Casey (argent), Catherine Dubuc (bronze), Sophie Normandeau (bronze) à l'arrière-plan et, à l'avant: Sophie Girard (argent (argent), Myriam Samson (or), Mélanie Arsenault Elliot (bronze) et Janie Laramée (argent). Alexandria Petrozza, absente de la photo, a gagné l'argent. ■



RONDEAU
PONTIAC • BUICK • CADILLAC • GMC Ltée

GM

Le décompte GM

0,0 %
à l'achat
sur la plupart
des modèles 2000

0$
Pas de versement initial
Pas d'intérêt avant 90 jours
Pas de paiements avant 90 jours
sur approbation du crédit

6 000$ de rabais

1999 GMC
Sierra 4x4
1 en stock,
cabine allongée

8 500$ de rabais

1999
Yukon-Denali
1 en stock

Jusqu'à 4 000$ de rabais

1999 Sunfire
3 en stock

Jusqu'à 4 500$ de rabais

1999
Grand-Am
1 en stock

5,9 %
à l'achat
sur la plupart
des modèles
1999

7 500$ de rabais

1999 Pontiac
Transport
Montana Vision,
démonstrateur

Photo peut différer.

1999 Cadillac
Seville STS
Démonstrateur

15 000$ de rabais

Jusqu'à 10 000$ de rabais

1999
Cadillac Catera
2 en stock

8 500$ de rabais

1999 GMC
Crew Cab 4x4
1 en stock

GRAND AM
2000

Comptant	Mensualité
0 $	358 $
1 979 $	298 $
3 302 $	258 $

258$/mois
Location 36 mois
Transport et preparation inclus
20 698$ à l'achat

CENTURY
Édition spéciale
2000

Comptant	Mensualité
0 $	408 $
2 316 $	338 $
3 640 $	298 $

298$/mois
Location 36 mois
Transport et preparation inclus
24 998$ à l'achat

MONTANA
Empattement régulier
2000

Comptant	Mensualité
0 $	378 $
1 779 $	328 $
4 195 $	258 $

258$/mois
Location 36 mois
Transport et preparation inclus

SUNFIRE
2000

Comptant	Mensualité
0 $	278 $
1 074 $	248 $
2 125 $	218 $

218$/mois
1,9% de financement
sur location de 36 mois
Transport et preparation inclus
18 599$ à l'achat

180, rue Moreau
Saint-Luc
www.rondeaupontiac.gmcanada.com
359-9990